



HAL
open science

Chapitre IV – Structures secondaires et structures accessoires

Frédérique Blaizot, Valérie Bel, Christine Bonnet, Alain Wittmann, Patrice Georges-Zimmermann, Jean-Luc Gisclon, Laurence Tranoy, Julien Vieugué

► **To cite this version:**

Frédérique Blaizot, Valérie Bel, Christine Bonnet, Alain Wittmann, Patrice Georges-Zimmermann, et al.. Chapitre IV – Structures secondaires et structures accessoires. Gallia - Archéologie de la France antique, 2009, Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité, 66 (1), pp.175-251. 10.3406/galia.2009.3375 . hal-01911016

HAL Id: hal-01911016

<https://hal.science/hal-01911016v1>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

STRUCTURES SECONDAIRES ET STRUCTURES ACCESSOIRES

Frédérique BLAIZOT, Valérie BEL, Christine BONNET, Alain WITTMANN,
Patrice GEORGES, Jean-Luc GISCLON, Laurence TRANOY et Julien VIEUGUÉ

LA CONSTITUTION DES STRUCTURES DU DÉPÔT DÉFINITIF

TYPOCHRONOLOGIE DES DISPOSITIFS DESTINÉS À LA CONSERVATION DES RESTES

NOMENCLATURE GÉNÉRALE

À l'époque romaine, la destination des restes du bûcher, ramassés en partie ou quasiment en totalité, revêt plusieurs formes. Dans tous les cas, parce que la structure se rapporte à un deuxième temps du traitement du mort, elle est appelée « structure secondaire » et désigne le lieu de conservation définitive des restes.

Comme nous l'avons rapidement évoqué plus haut, il arrive que le bûcher fasse office de structure de dépôt des restes osseux. À cet égard, une partie de la couche de résidus, qui résulte de l'effondrement naturel du bûcher, fait l'objet d'une réorganisation de manière à isoler une partie des restes : dans certains cas, les résidus eux-mêmes donnent lieu à un agencement particulier *in situ* ; dans d'autres cas, un ossuaire est placé dans la fosse du bûcher, que les résidus soient ou non réagencés. Dans cette situation, où structure primaire et structure secondaire se retrouvent confondues, il est admis de parler de « tombe-bûcher ».

Le terme « dépôt de résidus de crémation » désigne l'enfouissement de ce qui reste du bûcher, dans une structure distincte de celle qui a servi à brûler le corps ; les ossements

calcinés, les charbons, les éléments d'architecture, ainsi que tous les objets et les denrées passés sur le bûcher sont placés pêle-mêle dans la structure secondaire. Afin de distinguer le dépôt de résidus qui procède d'une translation des restes de celui qui est illustré par un réaménagement raisonné de la couche de résidus destiné à les mettre en évidence dans le bûcher, l'expression « réduction des restes » est employée dans le second cas ¹⁵.

L'appellation de « dépôt de crémation en ossuaire » distingue les dispositifs qui concernent uniquement le dépôt des ossements, après avoir été séparés des charbons et des artefacts du bûcher. L'ossuaire se présente généralement sous la forme d'un regroupement d'ossements formant un amas compact. L'expression est de fait employée quel que soit le lieu de dépôt de l'ossuaire (bûcher ou structure distincte).

Enfin, les structures qui renferment à la fois les résidus du bûcher et l'ossuaire peuvent être qualifiées de « dépôt mixte de crémation ». L'ossuaire y est distingué des résidus par son agencement général : séparation spatiale ou physique, par exemple par le biais d'un contenant, voire par un dispositif plus complexe.

15. Cette proposition d'appellation fait référence à l'expression « réduction de corps » qui, dans le rite de l'inhumation, désigne la volonté de regrouper les restes ou une partie des restes disloqués d'un individu au sein d'une structure. Elle se distingue de « l'amas d'ossements », qui désigne un regroupement aléatoire en masse d'ossements d'origines diverses (os erratiques, parties de squelettes remaniés, etc.) appartenant à plusieurs individus (Blaizot, 1996).

Nous proposons là une terminologie relativement nouvelle, destinée non pas à inventer de nouveaux concepts, mais à clarifier l'identification de la structure et sa position dans le temps funéraire. Celle-ci nous a paru nécessaire compte tenu de l'imprécision des locutions employées par les uns et les autres, à commencer par celle d'« incinération secondaire » qui, littéralement, ne fait en aucun cas référence à la chronologie des gestes, mais sous-entend l'idée erronée d'un traitement funéraire en deux temps faisant intervenir la crémation en second, au même titre qu'« inhumation secondaire ».

RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE ET SPATIALE DES MODALITÉS DE DÉPÔT

Apparemment, les trois formes coexistent dès la période augustéenne à Lyon (tabl. XXIII). Les dépôts mixtes, globalement minoritaires au sein des grandes séries (ils sont absents à la Favorite), sont plus particulièrement rencontrés sur les sites concernant les périodes situées autour du changement d'ère, comme celui de la rue des Granges (5 dépôts sur 7), de la rue du Commandant-Charcot (7 sur 17) et de la voie de l'Océan (11 sur 47 pour l'époque augusto-tibérienne ; Frascone, 1999). Pour les dépôts de résidus et en ossuaires, la situation, très variable selon les sites, ne permet pas de dégager de tendance à l'échelle de la capitale. À la Favorite, on perçoit une augmentation significative ($\text{Chi-carré} = 16,2$) du dépôt en ossuaire au détriment du dépôt de résidus durant le II^e s. et le dépôt en ossuaire est également privilégié dans les espaces funéraires de la rive gauche du Rhône aux II^e et III^e s. En revanche, la situation est totalement différente dans l'ensemble funéraire 1 de la voie de l'Océan puisque le dépôt en simple ossuaire est totalement absent dès le début du II^e s. (Frascone, 1999) ; le dépôt de résidus y représente en effet près de 90 % des structures du II^e s. aux côtés du dépôt mixte. Un autre type de répartition est illustré aux 77-79 rue Pierre-Audry où dépôts en ossuaire et dépôts de résidus coexistent en proportion égale pour les mêmes périodes, tandis que sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, la majorité écrasante des ossuaires est relevée dès la première moitié du I^{er} s. L'ensemble funéraire périurbain du Valladas se comporte à l'inverse de celui de la Favorite : la part des ossuaires est constante jusqu'à la seconde moitié du II^e s., période à partir de laquelle les dépôts de résidus sont nettement majoritaires à 86 % ; ces derniers, en croissance depuis le début de l'ère, sont exclusifs dans les quelques structures attribuables à la première moitié du III^e s. (tabl. XXIV). En revanche, les

dépôts mixtes diminuent en importance jusqu'à disparaître à partir du milieu du II^e s. : leur grande période est, comme à Lyon, la première moitié du I^{er} s. Au Replat, les dépôts en simple ossuaire sont absents et à Annecy, les structures, relativement anciennes, n'en comportent aucun.

On retient donc des séries lyonnaises l'image d'une très grande diversité jusqu'au tout début du règne de Claude (41-54), époque à partir de laquelle rivalisent les dépôts de résidus et les dépôts en ossuaire, dont les proportions relatives diffèrent profondément d'un site à l'autre. Si l'on compare les trois séries urbaines les plus importantes de la région et dont la chronologie interne a pu être établie, on se rend compte qu'aucune ne se comporte de la même manière (fig. 123).

Les données relatives aux contextes ruraux sont peu nombreuses en Rhône-Alpes, où les informations sur les dispositifs restent insuffisantes (fouilles anciennes ou diagnostics récents n'ayant pas fait l'objet d'opérations ultérieures) (tabl. XXV). Les sites ainsi peu documentés font surtout état de dépôts de crémation en ossuaire, probablement parce qu'il s'agit là de la forme de structure secondaire la plus simple à identifier. Toutefois, dans les séries récemment fouillées, les dépôts de résidus et les dépôts mixtes sont les structures les plus fréquemment rencontrées, confirmant la tendance qui avait été relevée au début des années 1990 (Bel *et al.*, 1993, p. 204).

En Auvergne, les ensembles funéraires périurbains sont mal documentés, en raison de l'ancienneté des opérations archéologiques, et cela vaut également pour un grand nombre de séries rurales fouillées sur les quatre départements. Les sites fouillés anciennement qui livrent des structures antérieures au II^e s., ne permettent pas d'évaluer la part respective de certains modes de dépôt (dépôts de résidus ou dépôts mixtes), la description des structures n'étant pas systématique. Il est donc à craindre que l'apparente suprématie du dépôt en ossuaire (Mondanel, 1982 ; Provost, Menessier-Jouannet, 1994) soit due là encore au fait qu'on l'identifie plus facilement comme structure funéraire que les dépôts de résidus. Ce constat est d'ailleurs valable pour toutes les régions considérées ici. On recense 14 dépôts de résidus à Lezoux, 8 à Voingt dans le Puy-de-Dôme, et des mentions à Chavroches, Cognat-Lyonne dans l'Allier, à Chavagnac dans le Cantal, à Saint-Christophe-sur-Dolaison en Haute-Loire ; des dépôts mixtes sont décrits à Chavagnac ou à Bromont-Lamothe dans le Puy-de-Dôme (Bouyon, 1826, p. 221) ; il s'agit à chaque fois de structures évidentes : les résidus sont rassemblés autour d'un vase ossuaire, le tout placé dans un coffrage ou un coffre de

Tabl. XXIII – Répartition chronologique et spatiale des différents types de dépôts de crémation sur une sélection de sites lyonnais.

Site	Datation														Nombre de structures secondaires	
	- 25	0	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300 à 400		
38, rue du Sergent-Berthet				1												1
51-53, rue du Sergent-Berthet									1							1
Voie de l'Océan, ensemble 1		23														23
		22				16		9								47
		13					2	1								16
Rue du Chapeau-Rouge				8		12				1						21
				1		1										2
		1									1					2
Îlot Mas							10									10
							2									2
Quai Arloing								1								1
										1						1
											5					5
Villa Montel																22
																2
																31
Rue de la Favorite			3		5		4		17							59
			14		25		11		3							53
Rue des Granges		1		2												3
				1												1
		6		3												9
Les Roses, rue du Commandant-Charcot		8														8
		2														2
		7														7
Saint-Irénée (fouilles 2000 et 2001)								1								1
								1								1
Clos des Cèdres								4								4
Rue du Docteur-Horand II								2								2
54, rue Pierre-Audry					1											1
77-79, rue Pierre-Audry									13							13
									12							12
									3							3
41, rue Joliot-Curie					1											1
62, avenue du Point-du-Jour					1 ?											1
La Butte													1			1
Rues Rochette et Chevrier									5							5
									1							1
Rues Chevrier et Saint-Jérôme									1							1
																Total
																355



Pierre. Cependant, le dépôt en ossuaire est majoritaire sur les sites ruraux fouillés ces dernières années dans le bassin de Clermont-Ferrand, mais il faut dire que ces données ne sont, pour la plupart, pas antérieures à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. (la Grande Borne à Clermont-Ferrand, les Quaires aux Martres-d'Artière, Rochefort à Gerzat). En réalité, si l'on considère l'ensemble des données urbaines et

rurales, disponibles sur les quatre départements (Mondanel, 1982), on constate que les dépôts de résidus, voire les dépôts mixtes, sont plus fréquents au I^{er} s. que dans les suivants. Cette tendance est confirmée par les données récentes du bassin de Clermont-Ferrand, puisque le dépôt de résidus et le dépôt en ossuaire sont représentés selon des proportions quasi égales au Pâtural (début du I^{er} s. à fin du II^e s. ;

Tabl. XXIV – Répartition des dépôts de crémation dans trois séries urbaines de Rhône-Alpes.

Site	Datation																Nombre de structures secondaires
	- 25	0	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	350	
Le Valladas, Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)	64																64
	92																92
	24																24
Le Replat, Aime (Savoie)	2			3			5						10				
	13						17						30				
Annecy (Haute-Savoie)	1																1
	1																0

■ résidus ■ ossuaire ■ mixte

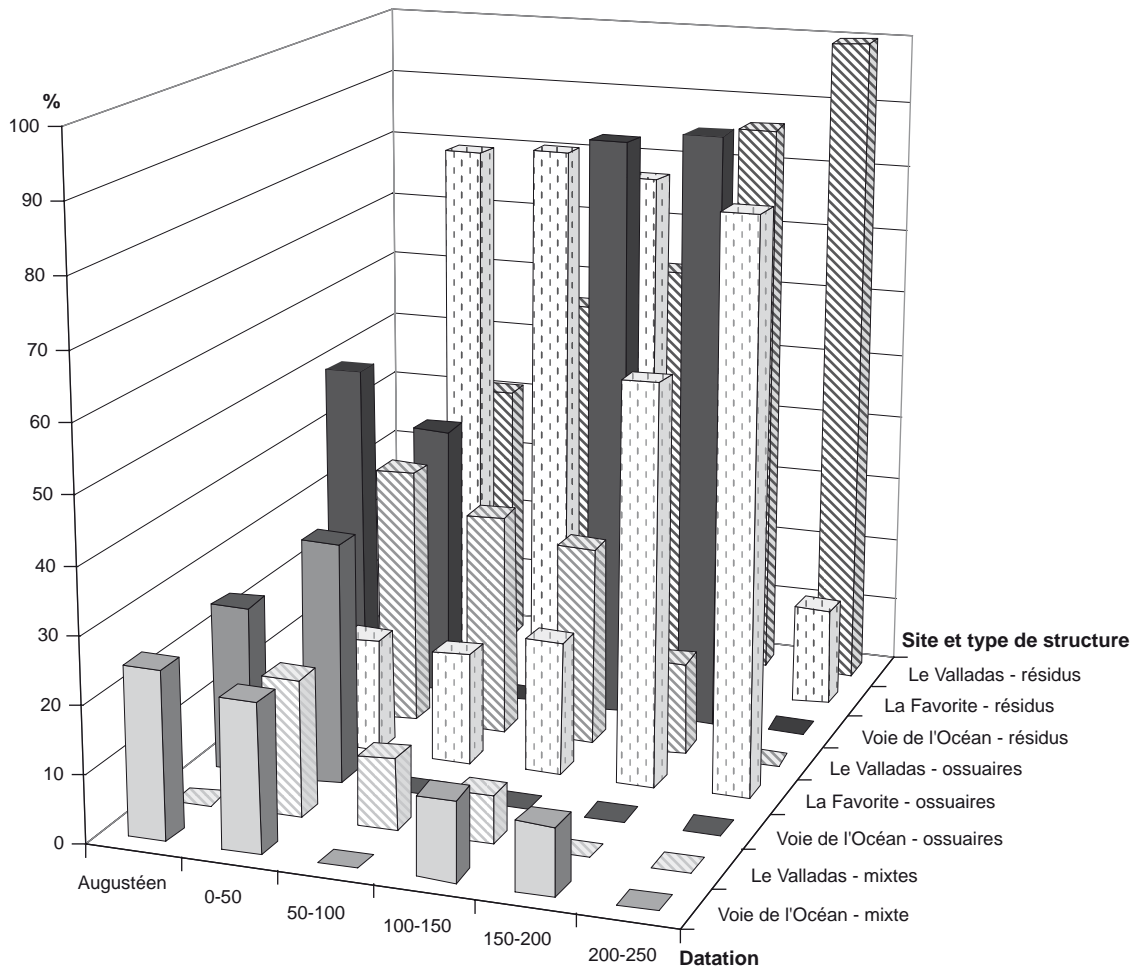


Fig. 123 – Répartition des différents types de structures secondaires dans trois séries urbaines de Rhône-Alpes : le Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, la voie de l'Océan et rue de la Favorite à Lyon (DAO : F. Blaizot, Inrap).

Tabl. XXV – Répartition chronologique et spatiale des dépôts de crémation sur une sélection de sites ruraux correctement documentés de la région Rhône-Alpes.

Site	Datation																Nombre de structures secondaires		
	- 25	0	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	350		375	400
Les Feuillis, Saint-Priest		2		4															6
Les Luèpes, Saint-Priest																			1 ?
Aoste, La Planche																			1
Janneyrias, Villette-d'Anthon																			1
Rambion, Meyzieu																			2
Sault-Brenaz, Briord																			1
Saint-Fons, Balan									1										1
Pré-Rands, La Boisse																			9
Château-Gaillard																			9
Béligneux																			9
Clérieux																			12
Montalieu-Vercieu																			17
Le Surdeau, Sauzet																			2
																			1
Les Vernes, La Boisse																			1
Boulevard urbain sud, Corbas																			1
Tignieu-Jamezieu																			1
Bonvert, Mably																			1
Le Trillet, Meyzieu																			1

résidus

ossuaire

mixte

Gouzel, 1996, p. 53 et p. 57 ; Péliissier, 2008), tandis que 11 des 18 ossuaires de Rochefort (de la fin du I^{er} s. au milieu du II^e s.) sont accompagnés de résidus. En l'état de la recherche sur la basse Auvergne, il semblerait donc que l'image de la répartition des structures est finalement moins infléchie par la fiabilité des données anciennes, que par la concentration des données rurales récentes sur le II^e s. Le dépôt de résidus tendrait ainsi à se raréfier au profit du dépôt unique en ossuaire.

En Languedoc, la documentation est issue de petites séries et principalement de contextes ruraux. Si l'on se limite aux découvertes ayant bénéficié d'observations suffisamment précises, on dispose d'un peu moins de 100 tombes réparties en 25 contextes différents¹⁶. En l'état des données (tabl. XXVI), on ne peut guère mesurer les variations entre

16. Dans le tableau de répartition des crémations par type de structures en Languedoc, les ensembles pris en compte sont les suivants : à Aramon, le Paradis (Genty, Feugère, 1995) ; à Nîmes : 78 avenue Jean-Jaurès, ZAC du Forum des Carmes, rue Séguier, Mas des Abeilles II.3, Mas des Abeilles II.6, Mas de Vignoles IX et Magaille Est ; à Vers-Pont-du-Gard, l'Estel ; à Lattes, la Céreirède ; à Montpellier, la Gallière et les Cauquillous (Vial, 2003, p. 272) ; à Castelnaud-le-Lez, Navitau (Ramonat, Sahuc, 1988) ; à Clermont-l'Hérault, Peyre Plantade ; à Saint-André-de-Sangonis, Lagarel ; à Pinet, Roc Haute (Lugand, 1992) ; à Balaruc-les-Bains, Chemin Haut (Briol, Passelac, 1990) ; à Banassac, Champ del Mas (Feugère, Gros, 1996) ; à Montréal, l'Espitalet et à Villelongue-d'Aude.

les différents sites ou identifier des différences significatives entre les contextes ruraux ou périurbains. Les différentes formes de dépôts de crémation sont attestées dès la période augustéenne, généralement sur des sites distincts. Les sites de Roc Haute à Pinet dans l'Hérault (Lugand, 1992) et de Monquier à Carcassonne dans l'Aude associent un dépôt de résidus et un dépôt avec ossuaire. La forme la plus fréquente est le dépôt en ossuaire, attesté également à Aramon et à Nîmes (Gard). C'est à ce type qu'appartiennent probablement aussi les tombes du I^{er} s. apr. J.-C. trouvées à Beaucaire (Gard), dans le quartier des Marronniers (Dedet *et al.*, 1978, p. 83-115), mais aussi les sépultures très remaniées découvertes au Peyrou à Agde dans l'Hérault (Olive *et al.*, 1980). Un dépôt mixte daté du premier quart du I^{er} s. est attesté à Montpellier sur le site de Gallière. À Nîmes, comme en Languedoc, l'apport des résidus du bûcher dans les structures secondaires avec ossuaire est en fait peu attesté avant le troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C., contrairement à ce que l'on observe à Lyon et dans la vallée du Rhône. Dans la seconde moitié du I^{er} s., les dépôts en ossuaire sont toujours prédominants mais coexistent avec les dépôts de résidus et les dépôts mixtes, mieux attestés au cours de cette période. Les contextes datés du II^e s. ont livré très peu de structures secondaires. Une seule est postérieure au milieu du II^e s. Il s'agit d'un dépôt en ossuaire isolé, daté de la fin du II^e s. ou

Tabl. XXVI – Répartition chronologique et spatiale des dépôts de crémation sur une sélection de sites ruraux de la région Languedoc-Roussillon.

Site	Datation														Nombre de structures secondaires
	- 25	0	25	50	75	100	125	150	175	200	225	250	275	300 à 400	
Le Paradis, Aramon	6														6
78, rue Jean-Jaurès, Nîmes			4												4
					1										1
			3												3
Les Carmes, Nîmes			1												1
21, rue Séguier, Nîmes			1	1											2
113, rue Beaucaire, Nîmes			1												1
Mas Carbonnel, Nîmes			2												2
Mas des Abeilles 2, Nîmes			1												1
				1											1
					1										1
						1									1
Ambrussum, Villetelle									1						1
La Gallière, Montpellier		1													1
Les Cauquillous, Montpellier					1										1
Navitau, Castelnau-le-Lez					4										4
					1										1
Soumaltre, Aspiran			2												2
				4											4
					1										1
				5											5
Lagarel, Saint-André-de-Sangonis									1						1
		1													1
Roc-Haute, Pinet		1													1
			1												1
Chemin Haut, Balaruc-les-Bains			1												1
Monquier, Carcassonne		1													1
			1												1
Puech Calvel, Montmaur				1											1
Champ del Mas, Banassac				2											2
				2											2
Rue Jules-Verne, Narbonne			7												7
			2												2
Total														57	

résidus

ossuaire

mixte

du début du III^e s., trouvé dans l'agglomération d'*Ambrussum* (Villetelle, Hérault), dans une pièce abandonnée, près d'un bâtiment occupé jusqu'au IV^e s. (Fiches, 1981 ; Vial, 2003, p. 401).

Dans la basse vallée du Rhône et dans la région des Alpilles, seul le dépôt en ossuaire est attesté au I^{er} s. av. J.-C. Daté de l'époque augustéenne, l'ensemble funéraire de la Gatasse à Martigues (Bouches-du-Rhône) ne comporte que des dépôts en ossuaire (en céramique ou en matériau périssable) (Chausserie-Laprée, Nin, 1987). Les deux tombes augustéennes découvertes sur la commune de Hyères (Var) s'avèrent également être des dépôts en ossuaire (Gébara,

Pasqualini, 1993, p. 353). Les dépôts de résidus apparaissent plus tardivement en Provence. On les rencontre à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. près d'une agglomération secondaire à Cabasse (Var) (Bérard, 1980, pour les structures 1, 10 et 13 de la Guérine et Bérard, 1961, pour les structures 6, 7 et 13 de la Calade), et en contexte rural à La Brillanne (Alpes-de-Haute-Provence) sur le site de Saint-Martin (Boiron, 1993, p. 327). C'est aussi à partir du milieu du I^{er} s. que les dépôts mixtes deviennent fréquents en Provence. Dans les campagnes, ils sont bien attestés dans le Vaucluse, comme à Roaix (fouille J.-C. Leyraud ; Provost, Meffre, 2003, p. 320), à Séguret (Meffre, 1985) ou à Mormoiron

(Bellet, 1983). D'autres sont signalés dans le Var à Garéoult (Acovitsioti-Hameau *et al.*, 1992) et aux Arcs (Bérato *et al.*, 1996), dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans l'ensemble du mausolée de Castel-Bévons à Bévens (Bérard, 1997, p. 99), à Lurs (Boiron, 1993, p. 327) ou dans les Hautes-Alpes à La Batie-Montsaléon (Segard, 2004, p. 34-35). Les dépôts en ossuaire sont également représentés dans les contextes ruraux du Vaucluse, par exemple à Sannes (Dumoulin, 1958), et du Var, comme aux Arcs (Boyer *et al.*, 1986), à Draguignan (Boyer, 1961) ou à Bagnols-en-Forêt (Béraud *et al.*, 1987).

En contexte urbain, la situation semble plus variable. Les ensembles funéraires de Cabasse, principalement occupés dans la seconde moitié du I^{er} s. et au II^e s. comportent une nette majorité de dépôts mixtes et un unique dépôt en ossuaire (Bérard, 1961, tombe 9 de La Calade). À Aix, comme à Cabasse ce sont les dépôts mixtes qui prédominent (12 cas sur 29). Les dépôts en ossuaire sont peu attestés (2 cas sur 29) et les dépôts de résidus quasiment inexistant. À Sainte-Barbe, coexistent dépôts avec ossuaire seul et dépôts mixtes. À Fréjus, en revanche, il semble que le dépôt en simple ossuaire soit la règle (Béraud, Gébara, 1987a, p. 27), comme à Apt (Dumoulin, 1964), tandis qu'aux Communaux de Saint-Cézaire à Vernègues (milieu du I^{er} s.-II^e s.) l'unique dépôt, daté de la fin du I^{er} s., a été pratiqué en ossuaire (Chapon *et al.*, 2004, p. 177, fosse 46).

Pour le sud-ouest de la Gaule, la plupart des mentions funéraires du Haut-Empire sont anciennes. Les descriptions sont donc souvent difficiles à interpréter, d'autant plus que la question des puits toulousains dits funéraires, datés des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., a pris une place prépondérante dans les questions régionales et a, semble-t-il aussi, influencé l'analyse de nombre de découvertes postérieures, comme par exemple à Albi dans le Tarn (Lequément, 1983, p. 498-499) et au Mas d'Agenais dans le Lot-et-Garonne (Cadenat, 1982, p. 205). En effet, la présence de charbons et de tessons provenant le plus souvent d'amphores a suffi à qualifier des structures domestiques de dépôts de crémation. Au Mas d'Agenais, par exemple, aucun os brûlé n'est mentionné (seuls quelques os non brûlés d'individus immatures étaient mélangés avec la faune). En somme, nous avons donc des « puits » livrant seulement des charbons en quantité et du matériel, mais comme l'hypothèse des « puits toulousains » dits « funéraires » prédomine dans la région, les puits gallo-romains ne peuvent être, selon l'auteur, que de même nature (même s'il reconnaît par ailleurs l'absence d'ossements). Ainsi, les puits deviennent des tombes, les céramiques des « urnes » funéraires, les

artefacts des « offrandes », etc., alors qu'après vérification, les nombreuses mentions de « tombes à incinération » se rapportent en réalité le plus souvent à des fosses dépourvues d'os humains. Le retour aux sources permet ainsi d'éliminer une très grande partie des occurrences concernant les structures funéraires du Haut-Empire dans cette région. Au final, les cas qui peuvent être retenus pour Toulouse et sa région se partagent entre des découvertes isolées et des ensembles plus ou moins importants. Cela ne permet pas véritablement de révéler des tendances, voire des évolutions chronologiques. Il semble néanmoins se dégager une certaine variabilité : tous les types de structures sont en effet présents, mais pour ce qui concerne les ossuaires, seuls ceux pratiqués dans des contenants ont été identifiés. Le constat pour la région Centre n'est pas très éloigné de celui-ci.

Les exemples de conversion de bûchers en structure de conservation définitive des restes sont rares, tant dans les secteurs périurbains que dans les campagnes, même s'il semble que la pratique soit plus courante dans ces dernières. Les données de Rhône-Alpes laissent envisager que la pratique de placer un ossuaire dans le bûcher serait plutôt ancienne. Toutefois, l'utilisation de bûchers en fosse se faisant moins fréquente à Lyon et dans la région dès le milieu du II^e s., les deux phénomènes sont probablement corrélés, étant donné la rareté des dépôts d'ossuaires dans les bûchers lyonnais aux périodes où ces derniers sont bien représentés. Reste le caractère exceptionnel du site de Chalépont à Montalieu-Vercieu (Isère) si les structures de celui-ci sont bien des bûchers, ce qui n'est pas démontré.

Pour ce qui concerne les plus grosses séries lyonnaises, le bûcher 113 de la Favorite évoqué ci-dessus, au fond duquel une fosse a été aménagée pour placer le vase ossuaire, constitue un *unicum* sur ce site. Deux sont recensés dans les deux bûchers augustéens identifiés aux Roses, rue du Commandant-Charcot, mais aucun dans les sept bûchers des I^{er}-II^e s. du site 77-79 rue Pierre-Audry. Les bûchers isolés n'en livrent pas non plus. L'ensemble funéraire périurbain du Valladas comporte un seul bûcher avec ossuaire sur les trente-neuf fouillés (bûcher 61 ; Bel *et al.*, 2002, p. 305 et fig. 84). Les contextes périurbains d'Annecy (Haute-Savoie) livrent un exemple de la première moitié du I^{er} s. qui paraît se rapporter à la crémation d'un individu d'un rang social élevé (voir *infra*, p. 185-186).

En contexte rural, si les structures funéraires tibéro-claudiennes de Chalépont sont bien des bûchers, les sept fosses fouillées comportent toutes un ossuaire placé dans un coffrage constitué de parois et d'une couverture de *tegulae* ou de dalles en calcaire, pratiqué à l'extrémité de chaque

fosse (De Klijn, 1987). Le reste de la structure conserve manifestement les résidus du bûcher. Un vase ossuaire est également présent dans le bûcher de Voiron daté du milieu ou du deuxième quart du I^{er} s., dans celui du début du I^{er} s., fouillé sur le boulevard urbain sud à Corbas (Rhône) et dans celui de Pont de Pierre à Bollène (Vaucluse), daté du milieu du I^{er} s. (Alfonso, 2001 et 2002). Aucun n'a été relevé dans les sept bûchers de la seconde moitié du I^{er} s. de Saint-Fréjus à Marennes (Rhône), ni dans ceux du Replat à Aime (Savoie).

Les structures de ce type sont tout aussi peu fréquentes dans les régions méditerranéennes. On en connaît trois en Provence, en dehors de l'exemple de Bollène déjà mentionné. La plus ancienne, datée de l'époque augustéenne, a été mise au jour sur le site du Cagalou à Mouriès, dans les Bouches-du-Rhône (Marcadal, Paillet, 2003, p. 273). Quatre autres, datées de la seconde moitié du I^{er} s. ou du II^e s. apr. J.-C., proviennent de l'ensemble périurbain de Sainte-Barbe à Marseille : structures 127, 214, 315, 359 (Moliner *et al.*, 2003, p. 336). L'exemplaire découvert à La Croix-Valmer dans le Var (Brun dir., 1999, p. 366) comportait deux *loculi* creusés dans le fond avec chacun un ossuaire et des vases d'accompagnement (dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C.).

En Languedoc, trois cas de bûcher avec dépôt en ossuaire sont dénombrés : un exemplaire d'époque augustéenne à Villellongue-d'Aude (Aude) (fouille inédite, M. Passelac), deux à Aspiran (Hérault), datés du deuxième quart du I^{er} s. (Thernot *et al.*, 2004) et trois exemplaires à Nîmes où les bûchers se caractérisent par un agencement secondaire des restes, datés de la fin du I^{er} s. ou du II^e s. (sites du 78 avenue Jean-Jaurès et du Mas de Vignoles IX).

En conclusion, le dépôt de crémation en ossuaire dans un bûcher apparaît marginal dans l'ensemble des zones géographiques examinées. Cette remarque peut être étendue à l'ensemble du monde romain ; à titre d'exemple, sur les 215 bûchers en fosse fouillés à Krefeld-Gellep (I^{er}-III^e s.), seuls 12 ont livré un vase ossuaire (Pirling, 2002, p. 502).

Dépôts en ossuaire et dépôts de résidus sont présents dans les pratiques funéraires de la fin de l'âge du Fer en Languedoc. Les premiers sont les mieux attestés, les dépôts avec résidus n'apparaissant pas entre le début du I^{er} s. av. J.-C. et l'époque augustéenne (Bel *et al.*, 2008). En Rhône-Alpes, les rares informations semblent indiquer que les dépôts de résidus dominent l'âge du Fer au moins depuis La Tène A ancienne (Bocquet, 1991 ; Vital, Voruz, 1991), mais les rares données disponibles sont trop anciennes pour pouvoir être utilisées sur le plan typologique. À Feurs (Loire), les sources archéologiques évoquent des vases ossuaires consti-

tués d'une assiette ou d'un vase fermé et des dépôts en fosse à même le sol ; dans ce dernier cas, on ne comprend pas s'il est question d'un ossuaire ou de résidus (Vaginat, 1987, p. 112). Toujours dans la Loire, l'ensemble funéraire aristocratique de Saint-Laurent-la-Conche, daté de La Tène finale, est caractérisé par un bûcher en fosse pourvu d'un vase ossuaire et par un dépôt de résidus provenant du même bûcher établi à proximité (Georges, Schönfelder, 2007). En Basse-Auvergne, où le corpus des dépôts de crémation a fortement augmenté ces toutes dernières années, les différentes pratiques coexistent. Les dépôts de crémations de La Tène finale du jardin botanique de Clermont-Ferrand, de Lezoux (Loison *et al.*, 1991) et du Brézet dans le Puy-de-Dôme (I^{er} s. av. J.-C. ; étude inédite de F. Blaizot) sont en vase ossuaire, mais à l'exception de ce dernier caractérisé par les seuls os triés, on ignore si les résidus sont présents ou absents dans la fosse. Pour le II^e s., il s'agit généralement de dépôts de résidus, indissociés. À Gandaillat (Clermont-Ferrand, site d'Aulnat ; Perrot, Périchon, 1969, p. 342 ; étude inédite de F. Blaizot), les ossuaires représentent 14 % des dépôts de crémation, le reste concernant majoritairement les résidus, pratiqués dans des *loculi* de petite taille (variation du diamètre : 0,10 m à 0,32 m, moyenne : 0,19 m, écart-type : 0,05) ; huit des onze ossuaires sont accompagnés des résidus, distincts de l'amas d'ossements. Sur le site de Rochefort à Gerzat, tous les dépôts sont ceux de résidus, disposés en petits amas sur le fond de la fosse ou comblant la totalité de cette dernière. Dans le complexe aristocratique de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme), daté du deuxième au dernier quart du II^e s., deux dépôts secondaires, dont l'un concerne plus particulièrement le mobilier, sont dépourvus d'ossuaire et renferment une partie des vestiges du bûcher en fosse d'un seul sujet, situé à proximité ; un autre bûcher (dernier quart du II^e s.) comporte un vase ossuaire. Les résidus de crémation de Gandaillat sont dépourvus de mobilier *stricto sensu*, en dehors de ce qui pouvait avoir été porté par le défunt au moment de la crémation. Ce constat est différent de celui qui a pu être fait sur les sites de la Cime des Bruyères et sur celui de Rochefort, dont les résidus livrent un abondant mobilier se rapportant principalement à de la vaisselle.

À Nîmes, les fouilles récentes ont permis d'identifier, dans des contextes des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., un mode de dépôt original qui se traduit par la dispersion d'une très petite quantité de pièces osseuses sur le fond et dans le colmatage de la fosse. Les fragments situés à distance du fond pourraient avoir été placés sur des supports en bois dont l'existence est suggérée par l'étagement du mobilier dans la

structure (Feugère *et al.*, 1995 ; Bel *et al.*, 2008). Cette forme de dépôt des restes n'a, pour l'heure, pas d'équivalent dans le Midi gaulois. À Nîmes, elle caractérise toutes les sépultures des II^e-I^{er} s. av. J.-C. suffisamment documentées qui ont récemment été découvertes autour de l'agglomération (soit douze exemplaires au moins repérés à ce jour). Deux d'entre elles associent à la fois le dépôt en ossuaire et la dispersion de restes osseux dans la fosse. Cette pratique ne semble plus guère en usage après l'époque augustéenne, puisqu'elle n'apparaît que dans l'ensemble du Mas des Abeilles II.3 qui a connu une occupation de longue durée entre le début du I^{er} s. av. J.-C. et le troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. (Bel *et al.*, 2008). La dispersion des restes y est documentée tout au long du I^{er} s. av. J.-C., ainsi que par un dépôt de crémation avec ossuaire daté entre 25 et 75 apr. J.-C. D'autres formes de dispersion peuvent être signalées en Rhône-Alpes et en Auvergne. Dans le Puy-de-Dôme, sur le site de Chaniat, à Malintrat, une fosse de forme rectangulaire, datée du I^{er} s. av. J.-C., ne renferme que du mobilier, tandis que les ossements calcinés ont été répandus sur le sol en partie conservé tout autour ; ces deux unités sont interprétées comme étant en relation (Collis *et al.*, 1999, p. 113-114). Pour l'époque romaine, deux dépôts du III^e s. de notre ère, fouillés à l'angle des rues Rochette et Chevrier dans le 7^e arrondissement de Lyon (DP14 et DP20), illustrent un autre type de dispersion des pièces osseuses (Blaizot *et al.*, à paraître). Au-dessus du couvercle du vase ossuaire, effondré sur l'amas d'ossements, les derniers centimètres du remplissage différenciés comportaient des os dispersés dans le sédiment dépourvu de charbons ou d'autres artefacts calcinés. On peut se demander si ce phénomène, également relevé sur le site du Pâtural à Gerzat à partir du dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C. au détriment du dépôt de résidus (Pélissier, 2008), ne résulte pas d'un geste consistant à rejeter une poignée de résidus sur le couvercle du vase ossuaire, et illustrerait une évolution du rite de l'enfouissement des résidus, au II^e s.

LE DÉPÔT DE CRÉMATION EN OSSUAIRE

À l'époque romaine, les os séparés des résidus du bûcher sont déposés le plus souvent dans un récipient. Celui-ci est généralement en céramique mais on en connaît des exemplaires en plomb ou en verre, voire en pierre. Il existe également des ossuaires enfermés dans des contenants en matériau périssable (boîte, coffrage de bois ou enveloppe souple posée à même la fosse). Les vases ossuaires sont alors placés dans la structure définitive, qu'il s'agisse du bûcher ou d'une structure fabriquée expressément.



Fig. 124 – Accumulation des résidus autour du vase ossuaire du bûcher du Pôle Synéo à Chartres, Eure-et-Loir (cliché : P. Georges, Inrap).

Les modalités de dépôts des vases ossuaires ne sont pas toujours très claires. Dans la majorité des cas, ils présentent des indices d'évolution en espace vide, dont la nature reste difficile à percevoir : les vases ont-ils été placés directement dans la fosse, auquel cas l'espace vide était maintenu à l'échelle de la structure par un système de fermeture ? Ou bien le vase ossuaire a-t-il été placé dans un coffret en matériau organique ?

Installation de l'ossuaire dans le bûcher

Les réaménagements spectaculaires relevés dans les grands bûchers de Weisenau, à Mayence (Rhénanie-Palatinat) (Witteyer, 1993, p. 78), ou à Krefeld-Gellep en Rhénanie (Pirling, 2002), sont exceptionnels dans nos régions.

Les vases ossuaires établis dans les bûchers peuvent être déposés au sommet de la couche de résidus, ou dans une fosse aménagée au sein de cette dernière comme au Valladas (Bel *et al.*, 2002, p. 305, structure 61) ou à Soumaltre (Thernot *et al.*, 2004, p. 316, structure 11172), ou encore dans une fosse pratiquée sur le fond du bûcher. Le surcreusement du fond de la fosse pour placer le vase ossuaire est observé à la Favorite (Blaizot, Tranoy, 2004, fig. 1, p. 173), à Soumaltre (Thernot *et al.*, 2004, p. 329), à Pont de Pierre (Alfonso, 2002), à Pôle Synéo à Chartres, ainsi que sur le site augustéen de la rue du Commandant-Charcot à Lyon. Les résidus de crémation ont été rassemblés autour des vases ossuaires des bûchers de Chartres (fig. 124) et de la Favorite (Blaizot, Tranoy, 2004, fig. 1,

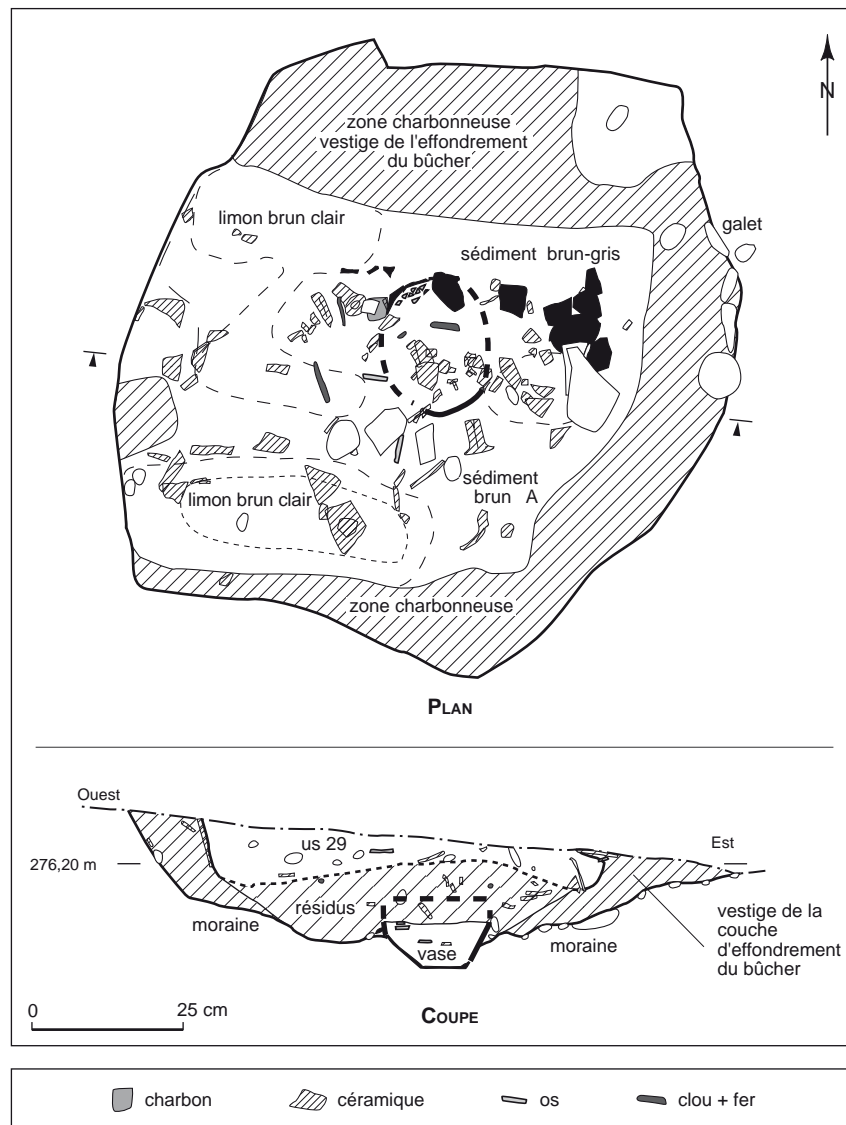


Fig. 125 – Bûcher 25 du 62 rue du Commandant-Charcot à Lyon (relevé : É. Boës, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

p. 173). Les fosses de la rue du Commandant-Charcot et du Valladas sont tapissées d'un sédiment charbonneux riche en os et artefacts calcinés d'une épaisseur comprise entre 6 cm et 20 cm. Dans les deux cas, cette couche est creusée d'une fosse quadrangulaire de 50 cm de côté, plus profonde que la fosse du bûcher, destinée à contenir l'ossuaire (fig. 125). L'ossuaire de la structure 25 de la rue du Commandant-Charcot a été pratiqué en vase, mais celui de la structure 1 se présente sous la forme d'un petit amas d'ossements qui repose sur le fond de la fosse, recouvert par des fragments de la panse d'une amphore. Ces éléments se trouvant juste sous le niveau de décapage, il n'a pas été possible de déterminer s'ils participaient à l'aménagement

de la couverture d'un coffrage composite ou s'il s'agit des restes d'une amphore complète faisant office de conduit à libation, placée sur l'ossuaire (voir *infra*, p. 236-239). Le surcreusement du fond a forcément nécessité d'évacuer momentanément toute la couche de résidus sur la surface de 25 cm² occupée par la partie inférieure surcreusée de la fosse. C'est manifestement le cas à Chartres où l'ensemble des vestiges (fragments osseux, charbons et artefacts) est concentré sur une surface de 1 m² seulement autour du vase ossuaire, ce qui révèle un nettoyage du bûcher et un rassemblement des résidus. Dans nos autres exemples, une fois les ossuaires placés sur le fond, la fosse est remblayée avec les résidus. On ne peut déterminer, en revanche, si ces

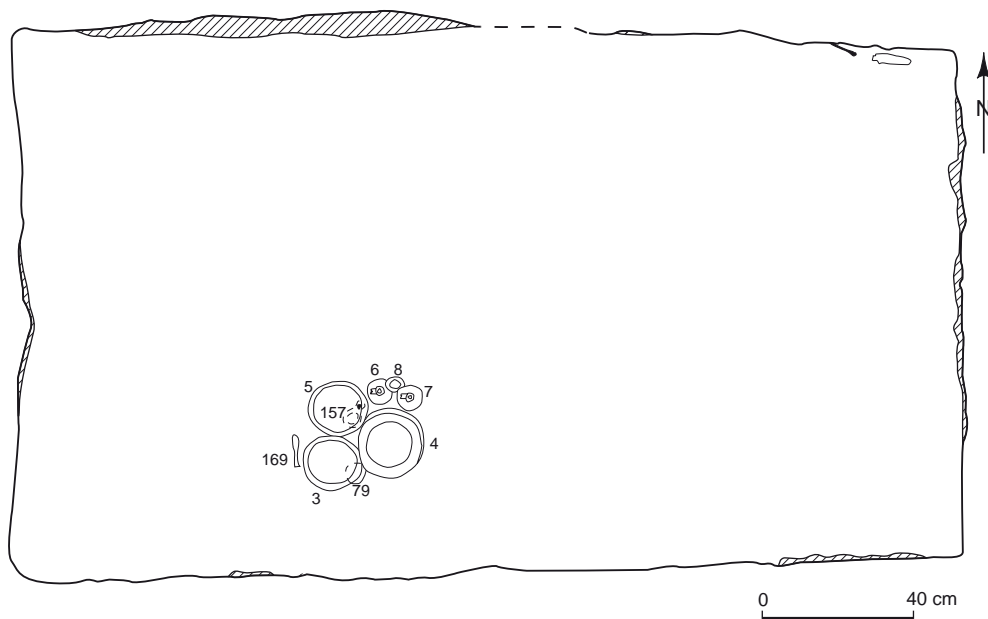


Fig. 126 – Vases accessoires accumulés autour du vase ossuaire n° 4 du bûcher 15 de Pont de Pierre à Bollène, Vaucluse (relevé : G. Alfonso, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

derniers ont été directement déversés sur l'ossuaire ou s'ils en étaient séparés par un dispositif en matériau organique. L'examen de la coupe du bûcher 25, mieux conservé que l'autre, montre cependant que le comblement de résidus (us 30) n'atteint pas le sommet de la partie profonde, surcreusée, de la fosse, mais qu'il est surmonté d'une couche hétérogène, tandis que le recreusement dans les vestiges en place du bûcher aménage une sorte de banquette comme pour supporter un couvercle.

Dans certains bûchers, l'ossuaire, placé sur le fond au sein de la couche de résidus, paraît avoir été enfermé dans une boîte. Par exemple, dans le bûcher du site de Pont de Pierre dans le Vaucluse (Alfonso, 2001, p. 169), des vases accessoires agglutinés au vase ossuaire et maintenus en équilibre instable pourraient témoigner de l'enfermement de l'ensemble dans un contenant de bois (fig. 126). Il en est de même pour l'ossuaire du bûcher 11172 de Soumaltré placé dans un *loculus* creusé dans la couche de résidus. La forme (parois rectilignes) et la nature du comblement de ce *loculus* suggèrent l'existence d'un contenant en bois (Thernot *et al.*, 2004, p. 319), comme dans le bûcher 15 du 41 rue Joliot-Curie à Lyon, où le vase n'a pas été perturbé par la couche de comblement de la fosse. Un exemple indiscutable est illustré par un bûcher récemment fouillé sur le site de la ZAC Galbert à Annecy, daté de la première moitié du I^{er} s. de notre ère (bûcher 2). Il se présente comme une fosse rectangulaire, de 0,55 m de largeur et 1,10 m

de longueur, dont le fond plat est légèrement rubéfié et recouvert d'une fine couche de résidus charbonneux de crémation, de 2 cm d'épaisseur maximum (fig. 127). En dépit de ses dimensions modestes, manifestement dues au fait qu'il n'en reste que le fond (0,20 m de profondeur conservée), cette structure est interprétée comme la base d'un bûcher arasé dont les parois étaient obliques. Sur les résidus charbonneux, à une extrémité de la fosse, repose un coffre de bois, dont la forme carrée de 0,35-0,38 m de côté est définie par des clous ; il contient une boîte, dans laquelle ont été placés d'un côté l'ossuaire et de l'autre la vaisselle en bronze brûlée, dont la forme hexagonale est également restituée par des clous et par la délimitation linéaire du mobilier et de l'ossuaire. Des restes brûlés d'objets en os, de faune, deux monnaies en argent et une en bronze, une clef et une serrure en fer sont associés, mêlés aux restes humains de l'ossuaire. Sur les vestiges des résidus, à côté du coffre, se trouvent deux vases en céramique non brûlés et un vase en bronze calciné. Cette structure illustre le cas d'un bûcher qui a fait l'objet d'un réaménagement complet, caractérisé par le prélèvement des résidus du bûcher comme en témoignent la fine couche conservée sur le fond et la masse totale d'ossements recueillis en totalité (662 g), inférieure à celle, théorique, d'un sujet adulte (voir chapitre III, p. 151-152). La qualité du mobilier déposé dans la tombe (vaisselle en bronze, monnaies en argent, objets en os) révèle le statut élevé du défunt.

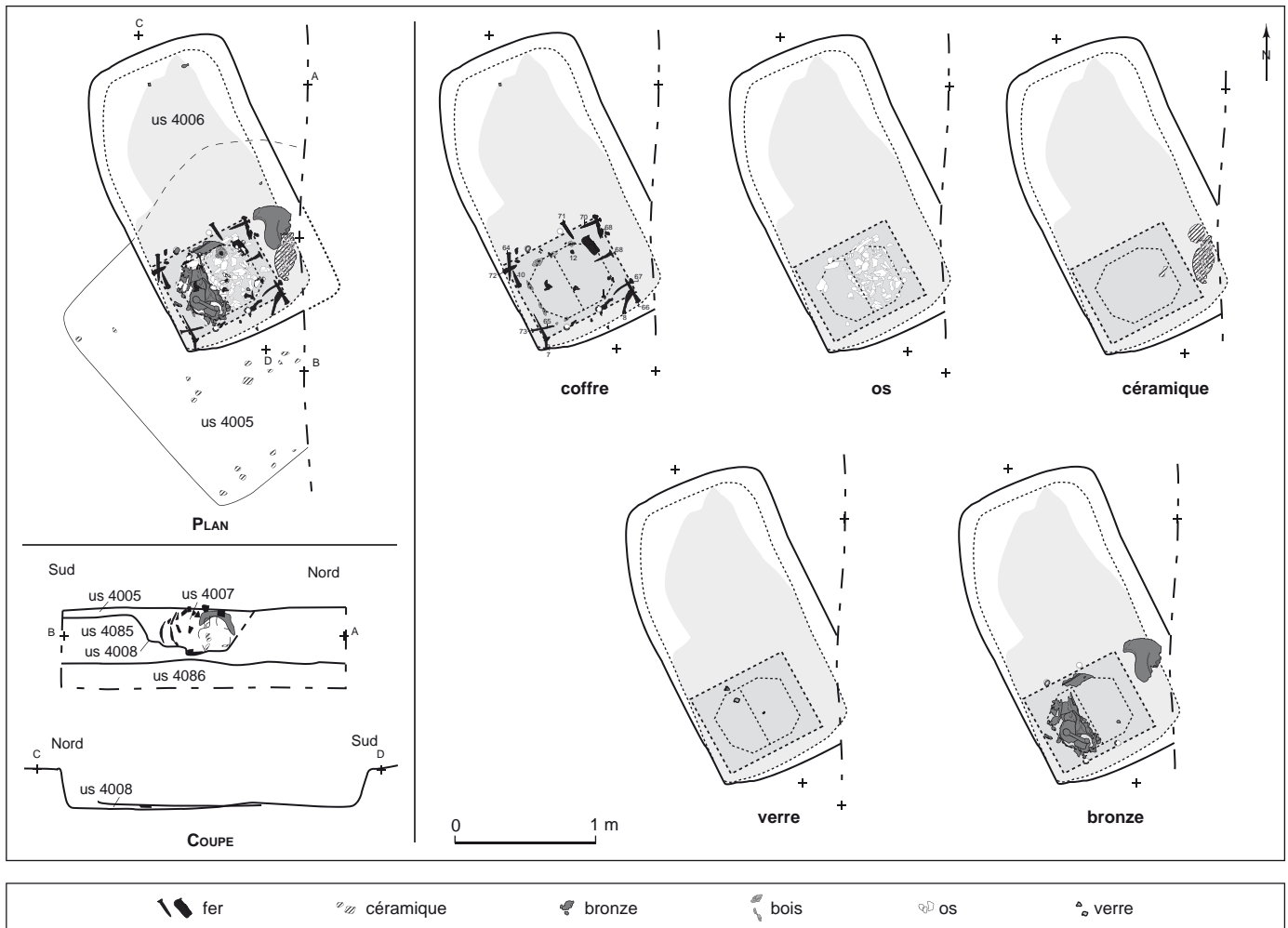


Fig. 127 – Réaménagement du bûcher 2 avec un ossuaire en coffret de la ZAC Galbert à Annecy, Haute-Savoie (relevé : J.-L. Gisclon, Inrap ; DAO : É. Bayen, Inrap).

En Isère, sur les sites de Voiron et de Chalépont, le récipient ossuaire se trouve, avec du mobilier non brûlé, dans un coffrage de *tegulae* (Blaziot, Tranoy, 2004, fig. 2, p. 174). Dans le bûcher 1055 du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes (voir chapitre III, p. 170), un petit coffrage de dalles a été aménagé sur la couche de résidus, au centre de la fosse, à l'endroit où a été effectuée une réduction partielle des résidus sous la forme d'un petit amas. Le coffrage contient par ailleurs un dépôt de vases non brûlés. On peut interpréter ce coffrage de deux manières : soit comme protégeant la réduction de résidus, soit comme protégeant le dépôt secondaire de vases.

Dans le bûcher de Voiron, le coffrage est aménagé en partie à l'extérieur de la fosse du bûcher, sur un côté, tandis que sur le site de Champ Bussière, à Pont-du-Château, l'ossuaire est pratiqué dans une petite fosse hors du bûcher,

à quelques centimètres de l'une de ses extrémités sur son axe longitudinal (fig. 106). Bien que l'ossuaire fasse ici l'objet d'une structure qui lui est propre, son association avec le bûcher (ossuaires 234 et 221 associés aux bûchers 59 et 147) est indiscutable.

Installation de l'ossuaire dans une fosse distincte

Dans les fosses pratiquées expressément pour le dépôt du seul ossuaire, les dispositifs sont équivalents à ceux relevés dans les bûchers, mais cette pratique étant plus fréquente, ils présentent une immense variété au sein d'une même région.

Ces dépôts sont parfois installés dans des fosses de petites dimensions ajustées à la taille de l'ossuaire comme à Aix-en-Provence, où c'est le cas le plus fréquent (Nin *et al.*,

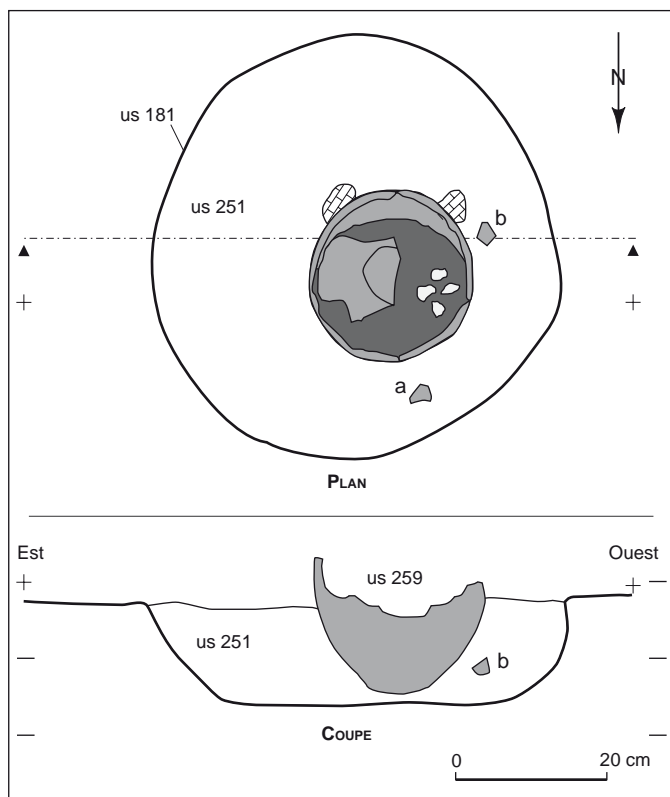


Fig. 128 – Évolution de l'ossuaire en espace vide (dépôt 93) du site de Champ Bussières à Pont-du-Château, Puy-de-Dôme (relevé : F. Blaizot, Inrap ; DAO : D. Pelletier, Inrap).

2006, p. 121), ou sur le site de Champ Bussière à Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme (fig. 106). Il est alors difficile de déterminer si la cavité était comblée de terre ou fermée par un dispositif de couverture, sauf lorsque celui-ci a été préservé (par exemple rue Jules-Verne à Narbonne : Dellong, 2002, p. 313-314, tombe 8), ou que le couvercle du vase (ou bien un morceau cassé du rebord) a glissé à distance de la panse (fig. 128).

Dans la plupart des cas cependant, la fosse est plus large et le vase repose sur son fond plat. Il arrive, exceptionnellement, que le fond soit surcreusé, probablement pour maintenir l'ossuaire en place (exemples au Replat à Aime).

Sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, à Lyon, le vase ossuaire de la tombe 7 était complètement couché ; cette position, associée à la présence d'un niveau argilo-sablonneux et de petits cailloux sur tout le fond de la fosse qui paraît témoigner d'un ruissellement, indique que l'ensemble de la structure possédait un système de couverture. D'autres exemples d'ossuaires couchés ont été observés à Clérieux dans la Drôme et à Marseille (Moliner *et al.*, 2003, pl. 29 et p. 320, tombes 161 et 210).

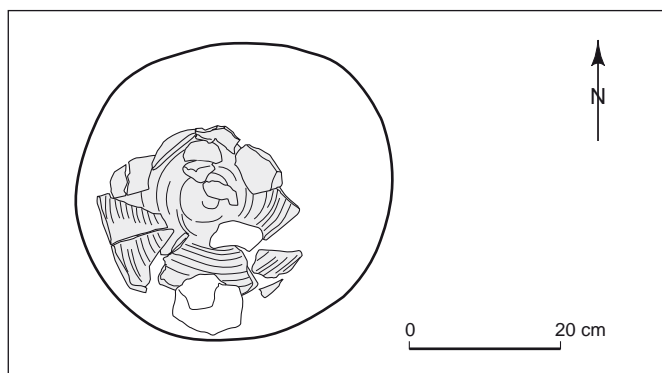


Fig. 129 – Effondrement du vase ossuaire n° 5 de la rue du Chapeau-Rouge à Lyon (relevé : J.-L. Gisclon, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

Nombreux sont les cas où les vases sont simplement inclinés ; dans ces cas-là, on peut supposer que le récipient a basculé au cours du comblement de la fosse, ce qui explique qu'il ne soit pas complètement renversé, ou bien que sa chute a été arrêtée par une paroi disparue. Sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, le vase ossuaire de la sépulture 136 s'est effondré sur lui-même : des tessons et des os répandus hors du volume initial du vase témoignent d'un espace vide autour du vase, dont on ne peut toutefois évaluer l'amplitude (fosse couverte ou boîte) (fig. 129). L'interprétation d'un contenant de bois a, en revanche, été retenue dans la série de la Grande Borne où des clous, retrouvés autour des vases, impliquent une architecture de bois ; dans l'une de ces fosses, des tessons tombés de la partie supérieure du vase reposent sur le fond de la fosse (fig. 130). Dans la même région, ce mode de dépôt a été identifié aux Religieuses à Lezoux (Mondanel, 1982, p. 45). En dépit de l'absence de clous, un dispositif proche est envisageable dans la structure 6 du site de l'Îlot Mas à Lyon : le couvercle du vase ossuaire s'est fracturé et une partie a glissé le long de la panse, à 5 cm sous l'embouchure. De même, dans une autre tombe du site Chapeau-Rouge (tombe 119), où le vase ossuaire se présente couché, la couche sablonneuse s'avère limitée autour du récipient, ce qui semble impliquer que l'espace vide ne s'étendait pas à toute la surface de la fosse. Des observations similaires ont été effectuées dans la tombe 126 de l'enclos funéraire de Monquier à Carcassonne dans l'Aude. Le vase ossuaire repose sur le fond d'une fosse à profil en cuvette (fig. 131). Il est surmonté d'un second vase dont une partie de la paroi s'est affaissée et dont deux fragments, tombés à l'aplomb de leur emplacement initial, ont été retrouvés en équilibre instable dans le sédiment. Ces mouvements supposent l'existence d'un espace vide autour du vase ossuaire, qui pourrait avoir été déterminé par

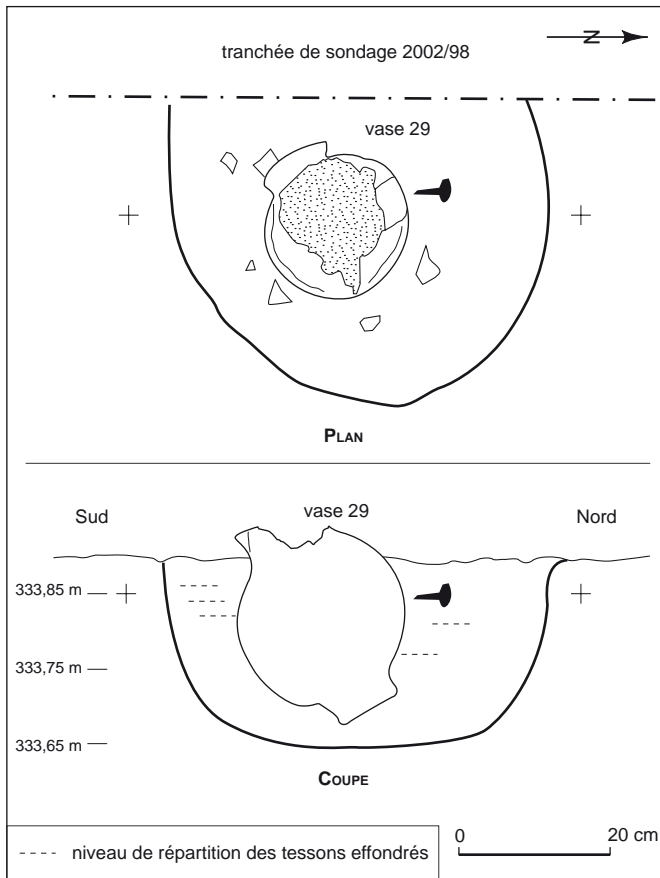


Fig. 130 – Effondrement sur le fond de la fosse de tessons provenant de la partie supérieure du vase de l'ossuaire n° 29 de la Grande Borne à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (relevé : F. Blaizot, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

une simple couverture en matériau périssable, ou par un coffre chevillé ou un coffrage en bois, bien que le profil en cuvette de la fosse ne s'accorde guère avec cette hypothèse. C'est probablement sur cette couverture que reposait le balsamaire retrouvé en équilibre au-dessus du fond de fosse. Des dispositifs similaires paraissent avoir été mis en place dans les tombes augustéennes d'Aramon où certains vases accessoires ont manifestement basculé ou reposent au-dessus du fond de fosse (Feugère, Gros, 1996, tombes 5 et 11 par exemple). Ils ont également été reconnus dans un dépôt du II^e s. de la Grande Borne (dépôt 119 ; fig. 132). Ces aménagements internes rappellent des modèles relevés dans le nord de la France à La Tène C2/D1 caractérisés par une disposition spatiale récurrente des restes humains et du mobilier par catégories, dans les tombes les mieux pourvues (Lefèvre, 2002), ou par un dépôt réalisé dans un ordre précis selon la nature du mobilier (Metzler-Zens *et al.* dir., 1999, p. 424-429). Ils sont aujourd'hui bien attestés dans les

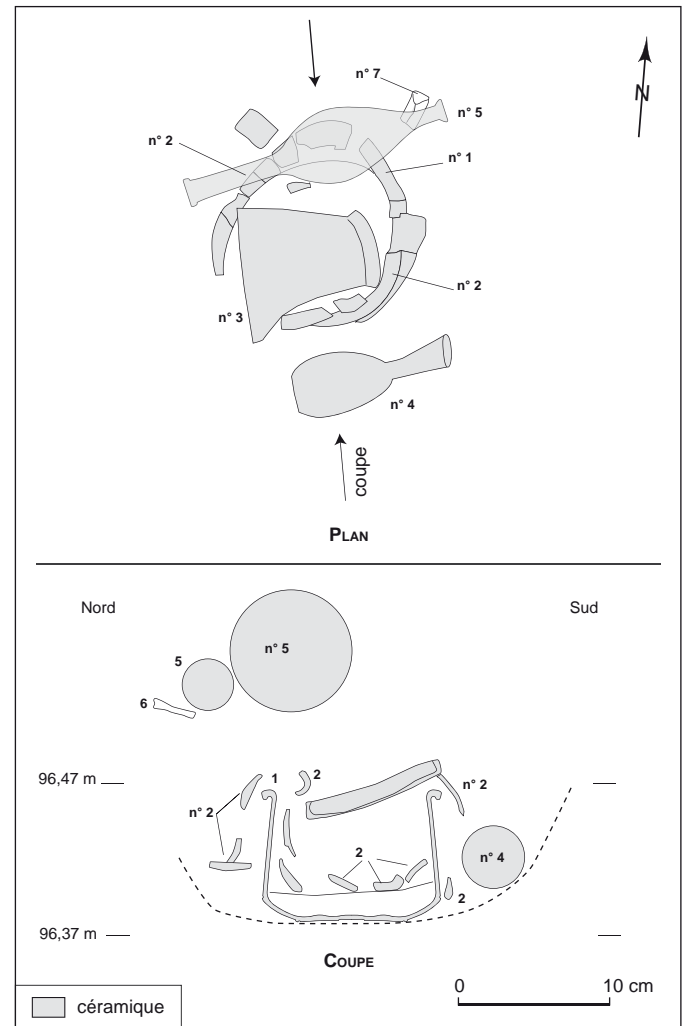


Fig. 131 – Évolution du dépôt en espace vide de la tombe 126 de Monquier à Carcassonne, Aude (relevé : V. Bel, Inrap ; DAO : A. Recolin, Inrap).

tombes des II^e et I^{er} s. av. J.-C. (Bayard, 1993, p. 79, fig. 11), qu'il s'agisse de dépôts de crémation comme à Nîmes (Bel *et al.*, 2008) ou d'inhumations comme en Auvergne.

Le grand nombre d'exemples où l'ossuaire est enfermé dans un coffrage en dur (*tegulae*, dalles, ou composite) incite à privilégier, dans les cas litigieux, l'hypothèse d'un espace vide limité au récipient, plutôt que d'envisager systématiquement des fosses architecturées. À la Favorite, le vase ossuaire de la tombe 3 a été placé dans un aménagement de briques formant une sorte de *loculus* (Tranoy, 1995b, p. 702). Au quai Arloing, un coffrage de blocs et un autre coffrage de blocs et de *tegulae* renfermaient les vases ossuaires de tombes datées de la seconde moitié du II^e s. et de la fin du II^e-début du III^e s. Sur le même site, plusieurs

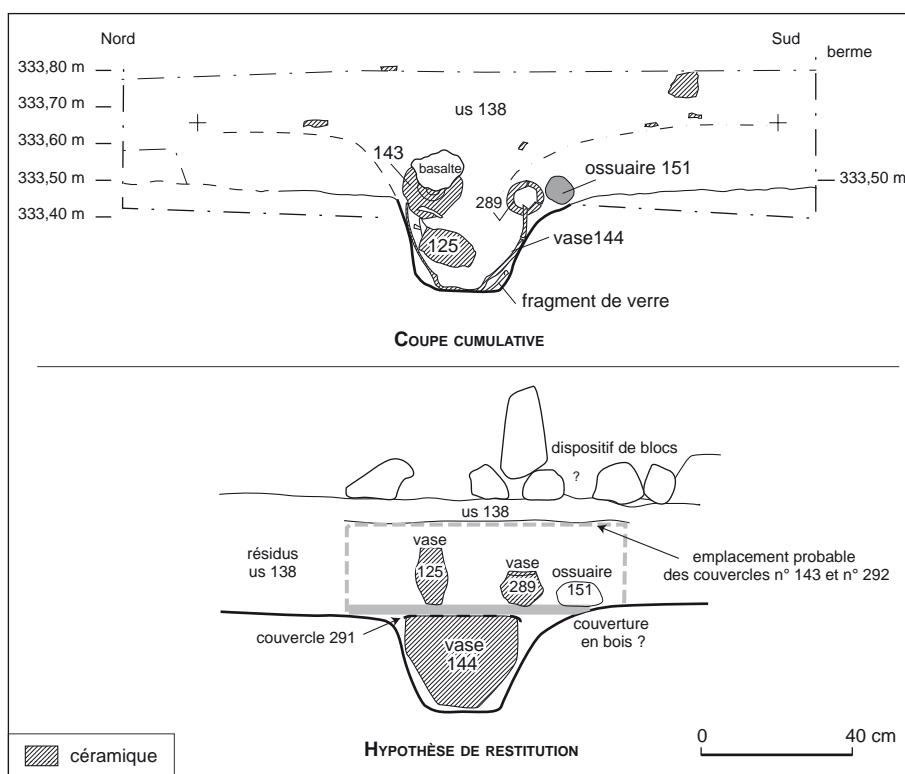


Fig. 132 – Coupe et restitution du dépôt 119 de la Grande-Borne
à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (relevé : F. Blaizot, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

blocs répartis autour d'un vase à distance des parois de la fosse, aménageaient probablement à l'origine un dispositif à couverture pour l'ossuaire (Tranoy, 1995a, fig. 187, p. 211). Au Lavanchon à Varcès, en Isère (fouille inédite de J.-L. Gisclon), deux *tegulae* disposées en bâtière au centre de la fosse abritent un vase ossuaire en verre, brisé par l'effondrement de l'une d'entre elles (fig. 133). Une tuile horizontale constitue le fond du coffrage en bâtière, daté de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Ce dispositif est équivalent à celui qui couvre l'urne en verre et une partie du mobilier de la tombe 164 du Valladas (Bel *et al.*, 2002, p. 238-239). Pour Lyon, on citera encore Saint-Irénée, où une architecture composite a été « bricolée » dans un caveau collectif daté de la fin du II^e s. et du début du III^e s. (fig. 134) : un vase ossuaire est placé dans un coffrage constitué de dalles en calcaire et *tegulae* manifestement complétées par du bois, tandis que l'extrémité d'un sarcophage en plomb tient lieu de paroi sur un petit côté.

Dans la fosse 187 de la voie de l'Océan, l'examen du cliché (Frascone, 1999, catalogue sur cédérom) montre un dispositif particulier puisque les parois de la fosse semblent manifestement aménagées de galets éboulés par endroits.

Sur ce site, sont parfois mentionnées des *tegulae* effondrées sur les vases (Frascone, 1999, p. 138) ; en l'absence de descriptif plus précis que « la tombe » est « recouverte d'une tuile », on ne peut dire si la couverture participe à un coffrage mixte (parois de bois et couverture de *tegulae*) ou si elle fermait toute la fosse. En Auvergne, des coffrages de *tegulae* sont décrits dans le Puy-de-Dôme (Charensat et Voingt, par exemple), le Cantal (Chavagnac) et la Haute-Loire (Brives-Charensac et Bas-en-Basset), tandis que des tuiles retrouvées effondrées sur des vases ossuaires témoignent d'architectures mixtes (tuiles et bois) à Varennes-sur-Allier (Allier).

Dans les régions méridionales, la protection de l'ossuaire est plus fréquemment assurée par un dispositif en dur (coffre monolithe, coffrage de pierre ou de tuiles, construction maçonnée...) qui englobe la totalité du dépôt ou seulement une partie. À Castanet-Tolosan (Haute-Garonne), un dépôt de la seconde moitié du III^e s. a été pratiqué dans un coffrage grossièrement bâti de morceaux de tuiles et de briques (*Gallia Informations*, 1976, p. 474), tandis que rue Achille-Viadieu à Toulouse, trois tuiles posées de champ en triangle et recouvertes d'une quatrième

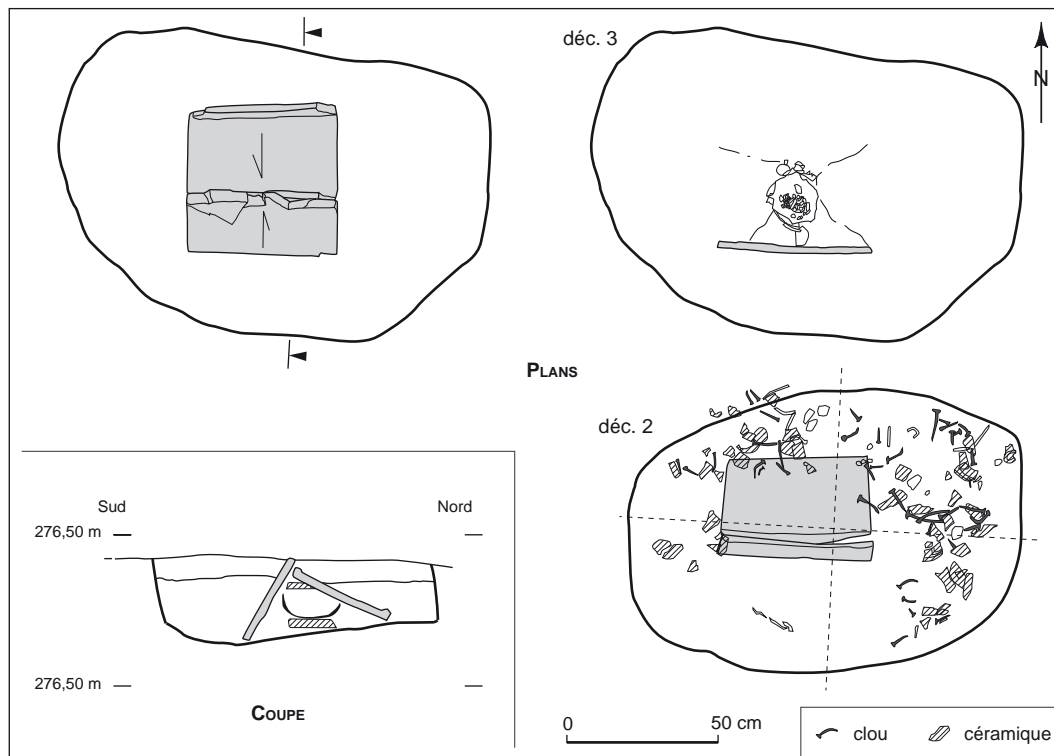


Fig. 133 – Dispositif en bâtière sur le vase ossuaire du dépôt 184 du Lavanchon à Varcès-Allières-et-Risset, Isère (relevé : J.-L. Gisclon, Inrap ; DAO ; G. Macabéo, Inrap).

délimitent une minuscule *cella* qui abrite un vase ossuaire en céramique (Labrousse, 1968, p. 462). Dans la partie centrale des Pyrénées, le dépôt de vase ossuaire semble avoir été effectué dans des monuments originaux, dont le corpus est aussi important que limité géographiquement. Il s'agit des « auges cinéraires pyrénéennes ». Plusieurs centaines de ces cuves ont été retrouvées, pour la très grande majorité, dans le haut bassin de la Garonne, où se situaient les carrières de marbre. Ces cuves, décorées ou non, sont supposées avoir été fermées d'un couvercle en forme de fronton ou de tympan. Notons en effet que la plupart de ces auges sont incomplètes et qu'elles n'ont jamais été retrouvées en contexte sépulcral, mais proviennent toutes des maçonneries des églises (Laurens, 1999), où cuves et couvercles ne sont jamais associés. Certaines propositions de datation, liées au registre décoratif et aux inscriptions (lacunaires), les font remonter assurément au Haut-Empire. En Languedoc oriental et dans la basse vallée du Rhône, on rencontre des aménagements en dur dès la fin du II^e s. av. J.-C., sous forme de coffrages de dalles ou de bois ou de coffres monolithes. Il n'est donc pas surprenant de les trouver en abondance dans ces mêmes régions au I^{er} s. apr. J.-C. Les coffrages de tuiles connaissent une large

diffusion et l'on recense également des coffrages mixtes faits de pierres et de tuiles à Cabasse dans le Var (tombe 4 : Bérard, 1980, p. 24-26). L'utilisation d'une amphore pour protéger l'ossuaire est tout aussi fréquente dans le Midi : par exemple à Apt dans le Vaucluse (Dumoulin, 1958) et à Castelnau-le-Lez dans l'Hérault (tombe 1, amphore décollée fermée par un fragment de tuile: Ramonat, Sahuc, 1988 p. 147). Le dispositif de couverture peut être simplement constitué d'une dalle reposant sur un ressaut des parois de la fosse (exemple à Cabasse : Bérard, 1961, p. 119). Ces contenants englobent soit uniquement l'ossuaire, soit l'ensemble du dépôt ossuaire et le mobilier d'accompagnement.

Dans la fosse, le vase peut parfois être calé par des blocs. Généralement, ces éléments s'avèrent plaqués contre la panse à la base du récipient, sur le pourtour (Frascone, 1999, fig. 106, p. 138). À Lyon, des aménagements de ce type sont mentionnés à la Favorite (Tranoy, 1995b, p. 702) et voie de l'Océan (Frascone, 1999, p. 138), où ils restent très marginaux. Certains calages s'apparentent à de petits coffrages comme dans les tombes 304 et 368 de Sainte-Barbe (Moliner *et al.*, 2003, pl. 43 et pl. 51) ou la Gatasse à Martigues (Chausserie-Laprée, Nin, 1987, p. 78-79). Le dispositif est recouvert par une couverture : une dalle ou

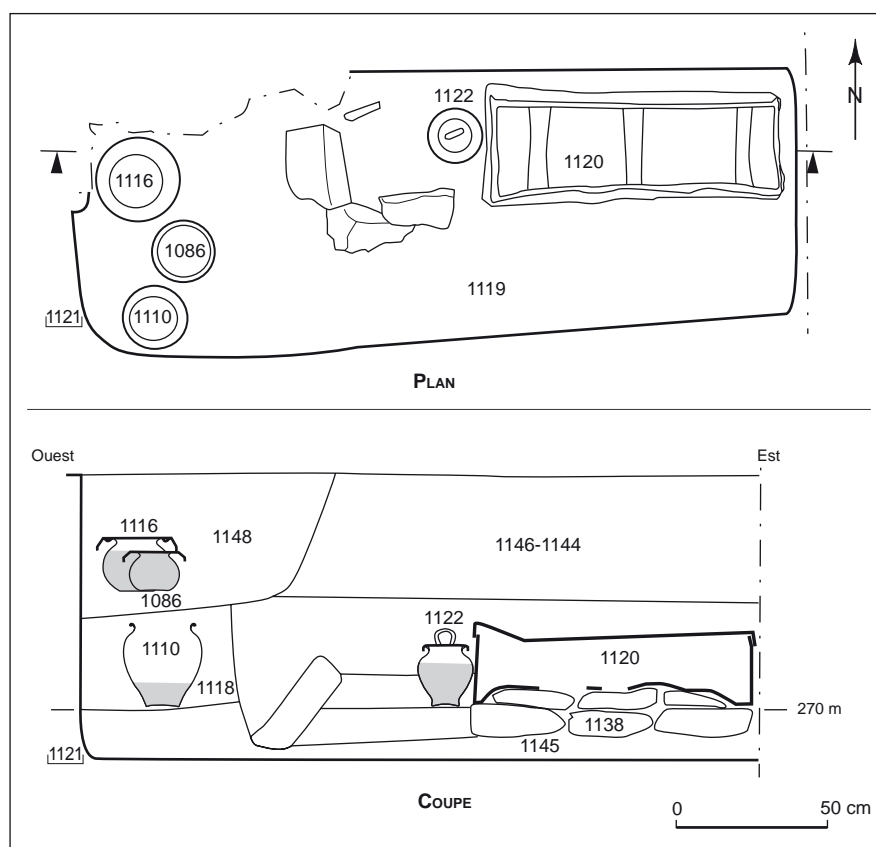


Fig. 134 – Architecture composite dans un caveau collectif de l'ensemble funéraire 1119 de Saint-Irénée à Lyon (relevé : F. Jallet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

un amas de pierres. La dalle de la tombe 368 de Marseille, placée en position verticale, sert d'élément de marquage. À la Gatasse, les amas de pierres forment un petit tumulus au-dessus de la fosse. Dans la tombe 80 de la rue Séguier à Nîmes, le coffrage de blocs est lui-même soigneusement calé par le comblement de la fosse constitué de pierres (Manniez *et al.*, 1997-1998, p. 60).

En Auvergne, le dépôt en double récipient s'avère un dispositif en apparence très fréquent. Il s'agit le plus souvent d'un vase ossuaire en verre, placé dans une céramique de taille plus importante garantissant une meilleure protection, ou, plus rarement, de deux céramiques emboîtées. Des exemples ont été relevés dans les ensembles périurbains de Clermont-Ferrand, à Lezoux, Charensat et Saint-Just (Puy-de-Dôme), à Chavroche et Saint-Angel dans l'Allier et à Champagnac dans le Cantal. S'agissant de découvertes anciennes ou fortuites, la part de ce mode de dépôt dans ces ensembles funéraires ne peut être évaluée. Cependant, dans les cinq ensembles funéraires fouillés récemment sur les communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Chappes et

Les Martres-d'Artière, une seule structure secondaire de crémation présente ce type d'agencement. Sur le site de Rochefort, la sépulture 1082 comprend en effet une petite coupe en céramique commune dans laquelle repose un vase ossuaire en verre (pot Isings 57), fermé par un bol en sigillée. En réalité, ces dispositifs s'apparentent à celui qui consiste à placer le vase ossuaire en céramique dans une boîte de bois. De nombreux exemples de dépôt à l'intérieur d'un coffre en pierre totalement hermétique sont également mentionnés dans la région (Mondanel, 1982, III, p. 26 et p. 40-42). Ce type d'aménagement s'avère aussi représenté en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon. Le vase ossuaire en verre des 77-79 rue Pierre-Audry, par exemple, est enchâssé dans un fond d'amphore Dressel 20 (Mixte 3132). Dans le Midi, le récipient en verre est fréquemment placé dans une urne en plomb, en céramique ou dans un coffre en pierre, plusieurs exemples étant attestés dans les ensembles ruraux (par exemple : Meffre, 1985 ; Boyer *et al.*, 1986 ; Béraud *et al.*, 1987 ; Feugère, Gros, 1996 ; Nin *et al.*, 2006).



Fig. 135 – Dépôt du vase ossuaire 184 dans la fondation d'un autel au 77-79 rue Pierre-Audry à Lyon (cliché : J.-L. Gisclon, Inrap).

Les vases ossuaires sont placés parfois dans les fondations ou les élévations des édifices funéraires. À Lyon, les sites des rues Pierre-Audry, Rochette et Chevrier en offrent diverses illustrations (fig. 135). Des exemplaires proviennent aussi des quartiers méridionaux de Clermont-Ferrand (rue de l'Oradou, rue des Paulines par exemple), et de Haute-Loire (site de Beaulieu), tandis que l'ensemble funéraire de Saint-Lambert, à Fréjus, comporte plusieurs constructions de plan carré dans la fondation desquelles un logement est aménagé pour recevoir l'ensemble du dépôt, parfois recouvert d'une tuile (Béraud, Gébara, 1987b, p. 183-184). Dans les cas où l'ossuaire n'est pas enterré, ou ne l'est qu'en partie, comme les coffres de Clérieux (voir *supra*, p. 187) et de Vernègues (Chapon *et al.*, 2004, p. 120 et p. 175), la survie archéologique du dépôt est très faible, ce qui conduit nécessairement à sous-estimer la population de l'ensemble funéraire.

L'Auvergne et les régions méditerranéennes recèlent un certain nombre de dépôts en coffres de pierre enterrés, ce qui constitue un mode de dépôt particulier comparé à ceux pratiqués en Rhône-Alpes. Ces coffres, mentionnés comme « ossaria » dans la région (Mondanel, 1982), sont constitués d'une cuve monolithe et d'un couvercle ; ils renferment le vase ossuaire ou bien directement l'ossuaire. Trente-quatre sites auvergnats, dont les informations sont fiables, sont concernés par cette pratique et, dans tous les cas, le vase ossuaire est en verre (Mondanel, 1982, tabl. III, p. 40-42). Les exemples se répartissent sur les quatre départements (dont 6 à Clermont-Ferrand et sa commune). Ils se rencontrent aussi bien dans le Puy-de-Dôme (24 sites majoritairement situés dans le *suburbium* de Clermont-Ferrand), que dans l'Allier (7 sites), le Cantal (7 sites) et la Haute-Loire (1 site) (Mondanel, 1982, tabl. I, p. 33-34). Cette particu-

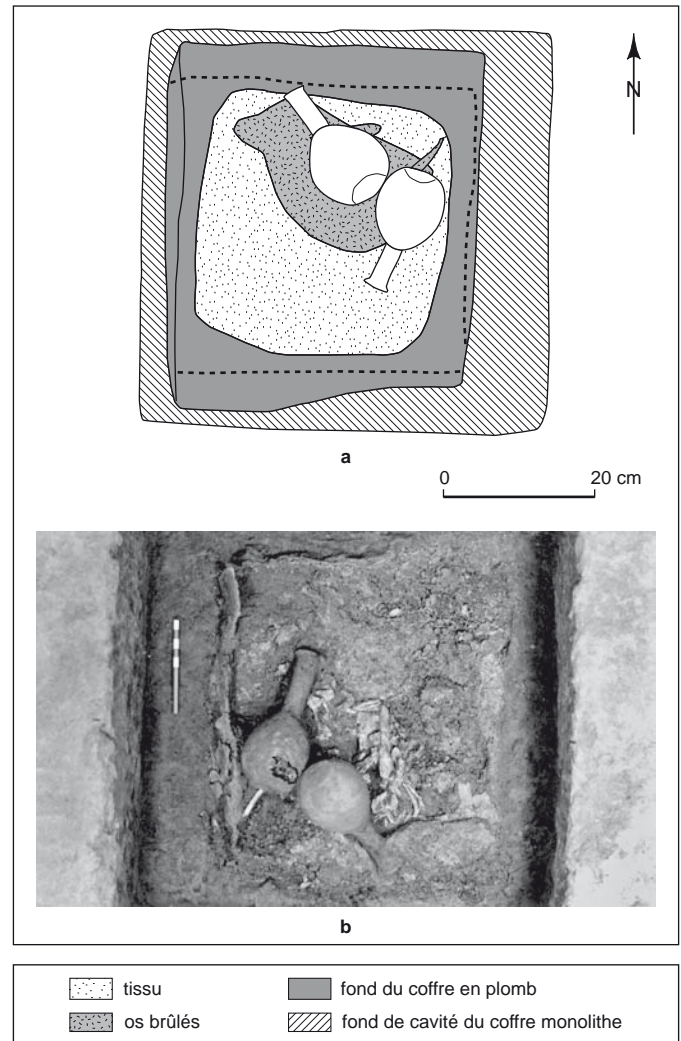


Fig. 136 – Ossuaire en coffre de Clérieux, Drôme (relevé et cliché : V. Bel, Inrap).

larité rattache en partie l'Auvergne à des traditions plutôt occidentales, puisque ce mode de dépôt est majoritaire dans le Limousin, comme le montrent les sites de Louroux et de Pontarion dans la Creuse (Autexier *et al.*, 1978 ; Lintz dir., 2001). Une différence est toutefois notable : en Auvergne, les coffres à cuve cubique et couvercle pyramidal prédominent alors que, dans la Creuse, les cuves cylindriques à couvercles sont majoritaires (Lintz dir., 2001, fig. 38, p. 34). D'ailleurs, les exemples auvergnats relevés aux abords de la Creuse (Maillet et Vichy, dans l'Allier par exemple) sont du deuxième type. Dans les régions méditerranéennes, la répartition des coffres monolithes quadrangulaires et celle des cuves cylindriques ne se recouvrent pas complètement. Les premiers sont surtout représentés dans le nord du Vaucluse en contexte urbain (Provost, Meffre, 2003, p. 319)

ou rural (Meffre, Leyraud, 1987, p. 21), et en Languedoc oriental, notamment à Nîmes (Fiches, Veyrac dir., 1996, p. 168) et à Murviel-lès-Montpellier (Vial, 2003, p. 313-317). Les exemplaires cylindriques ou tronconiques ont une diffusion plus large puisqu'on les rencontre en Provence (à Apt ou à Fréjus par exemple, cf. Dumoulin, 1958 et 1964 ; Béraud *et al.*, 1985), dans la vallée du Rhône (au Valladas) et en Languedoc (à Nîmes, au 78 avenue Jean-Jaurès, ou à Narbonne, cf. Dellong, 2002, p. 314).

Les dispositifs avec les ossuaires placés dans un coffrage ou un coffre ont-ils été adoptés parce qu'ils permettent une réouverture de la structure et ainsi une pratique de dépôts échelonnés ? L'hypothèse est plausible, notamment lorsque le coffre est directement accessible depuis la surface, comme c'est le cas de l'exemplaire mis au jour dans l'enclos funéraire de Clérieux : la cuve est enterrée, mais le couvercle émerge entièrement au-dessus du sol (fig. 136). On n'a toutefois retrouvé dans ce cas aucun indice de réintervention. Certains coffres sont soigneusement fermés par des agrafes en plomb, comme celui de la tombe 1345 du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes, dont le couvercle devait affleurer au niveau de circulation. Le coffrage de tuile découvert aux Arcs (Var) renferme plusieurs ossuaires, mais de nombreux indices (homogénéité du comblement, présence de fils d'or identiques dans au moins trois urnes) ont conduit les auteurs à exclure des dépôts successifs (Boyer *et al.*, 1986, p. 105). En revanche, la tombe 184 montre un cas d'inhumation d'enfant mise en place sur une mince couche de terre recouvrant le dépôt de crémation placé dans un grand vase en céramique fermé par un fragment de tuile (Moliner *et al.*, 2003, p. 313). On peut aussi se demander si la réouverture n'a pas pour objectif d'accomplir certains rites libatoires ou autres dans le cadre de la commémoration du défunt.

La nature des contenants de l'ossuaire

Les contenants en matériau périssable sont peu représentés, ce qui est probablement dû à des difficultés d'identification, notamment lorsque l'ossuaire est constitué de quelques os. C'est le cas par exemple au Replat à Aime (un ossuaire de 32,9 g) et à la Grande Borne (un ossuaire de 25,5 g). Ce type de contenant est mentionné dès l'époque augustéenne à la Gatasse (Chausserie-Laprée, Nin, 1987). Par la suite, on en trouve aussi bien dans les ensembles urbains (Nîmes, tombe inédite, 113 route de Beaucaire ; Fréjus, cf. Béraud, Gébara, 1987a ; Cabasse, cf. Bérard, 1980, p. 28 et p. 45) que ruraux (Aspiran, cf. Thernot *et al.*, 2004, p. 240). Aux Plantées, à Briord (Ain), l'ossuaire d'un

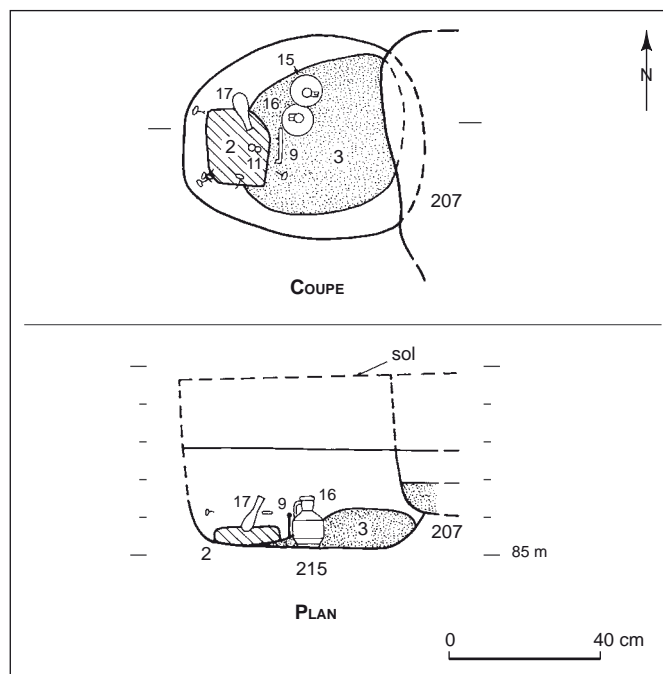


Fig. 137 – Coffret ossuaire dans la tombe 215 du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme (relevé et cliché : V. Bel, Inrap).

dépôt mixte de crémation, placé dans un coffre de bois dont les clous perminéralisés étaient en place, est daté de la première moitié du 1^{er} s. (Perraud, 2002 p. 25).

Ces contenants en matière périssable sont identifiés au moyen d'une analyse de l'organisation des ossements. Par exemple, la forme de l'amas de la tombe 11180 de Soumaltre (bords rectilignes sur trois côtés) et la présence de segments de diaphyses d'os longs superposés en équilibre instable conduisent, dans ce cas, à restituer une boîte en bois (Thernot *et al.*, 2004, p. 326). La présence d'un coffret est en général suggérée par la découverte d'éléments de fixation et de fermeture caractéristiques (Feugère, 1993, fig. 10), régulièrement disposés autour d'un amas d'os de forme quadrangulaire. Ce dispositif est particulièrement bien illustré par les tombes 211, 215 et 270 du Valladas (Bel *et al.*, 2002, p. 430-431) (fig. 137) et par la tombe 11213 de Soumaltre (Thernot *et al.*, 2004, p. 344-346). Dans la tombe 215, les pièces osseuses s'inscrivent dans un rectangle de 0,20 m sur 0,17 m et sont associées à huit anneaux en bronze posés verticalement aux angles ou au milieu des côtés de l'amas. Comme dans la tombe 11213 de Soumaltre, la plaque de serrure reposait en position verticale à distance des os, tandis qu'un balsamaire, situé en équilibre instable, devait initialement s'appuyer contre la paroi du coffret. À Nîmes, l'usage du coffret cloué est

documenté dès le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. sur le site du Mas des Abeilles II.3 (Bel *et al.*, 2008). Dans la tombe 133 du Valladas (fig. 138), la couche d'os, de forme carrée, de 0,17 m de côté, se trouve dans un quadrilatère de 0,25 m de côté matérialisé par des traces sombres pouvant correspondre à des restes de bois, associés à quatre anneaux et à un système de fermeture en bronze. L'existence d'une boîte en bois peut être simplement suggérée, comme dans la tombe 11180 de Soumaltre, par la forme de l'amas d'os (bords rectilignes sur trois côtés) et par la présence de segments de diaphyses d'os longs superposés en équilibre instable (Thernot *et al.*, 2004, p. 326). Des boîtes en bois sont également mentionnées à Lezoux pour la seconde moitié du 1^{er} s. et le II^e s., déterminées par la présence de clous répartis autour d'amas d'ossements ou de ferrures (Mondanel, 1982, p. 27). Enfin, des coffrages de bois, voire des coffres cloués (structures 52 et 107) auraient été observés sur l'ensemble funéraire des Plaines à Cayrac (Tarn-et-Garonne). Une *tegula* retrouvée de chant dans la sépulture 6 pose quant à elle, la question d'un coffrage mixte. Des dépôts en contenant périssables à parois rigides sont relevés dès La Tène ancienne dans le Puy-de-Dôme (site des Chavoures, étude inédite de F. Blaizot).

Au Valladas, 26 ossuaires sur 62 sont contenus dans un sac en matériau périssable, comme le montrent la forme ramassée de l'amas et les effets de contrainte relevés sur son pourtour. Le sédiment associé aux pièces osseuses est en outre très différent du comblement environnant et souvent constitué d'une argile fine d'infiltration. Des observations similaires ont été faites dans plusieurs tombes de Soumaltre (Thernot *et al.*, 2004, p. 267, 326 et 339). Le dépôt 80 a été placé à l'intérieur d'une amphore Dressel 20 décollée et couchée sur la panse (Bel *et al.*, 2002, p. 394). Une lampe, retrouvée sur chant contre l'amas de forme ovale, pourrait avoir été déposée avec les os à l'intérieur d'un contenant périssable à parois non rectilignes. Des dépôts en faible quantité, pratiqués dans un petit sac, sont très difficiles à reconnaître lorsque le sac n'a pas contraint les os et que le sédiment qui englobe ces derniers n'est pas différencié ; ce mode de dépôt n'a pu qu'être suggéré, par exemple pour les structures précitées : la tombe 242 du Replat à Aime et la tombe 119 de la Grande Borne à Clermont-Ferrand, où les os se présentaient sous la forme d'un petit tas de faible ampleur.

De manière générale et dans l'ensemble des régions concernées, les vases en céramique sont les objets les plus couramment utilisés pour servir de vase ossuaire. En Auvergne, les vases ossuaires en plomb, en verre et en

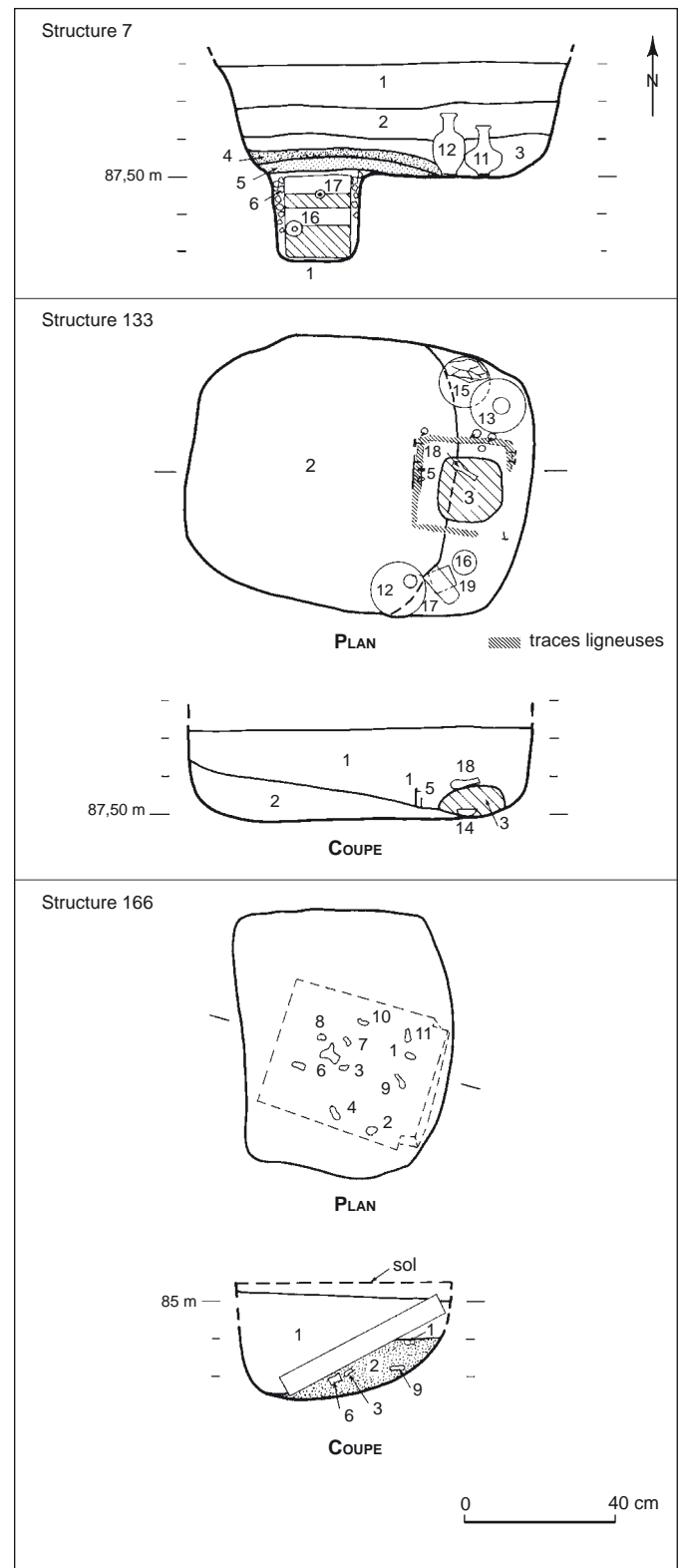


Fig. 138 – Dépôts 7, 133 et 166 du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme (relevé : V. Bel, Inrap ; DAO : M.-N. Baudrand).

Pierre sont peu nombreux. À Lyon, les autres matériaux, verre, pierre, plomb ne menacent guère les céramiques, dont la place est écrasante (93 % rue de la Favorite ; 100 % voie de l'Océan ; 100 % rue du Commandant-Charcot et rue des Granges ; 82 % aux 77-79 rue Pierre-Audry ; 85 % à Chapeau-Rouge ; 90 % à l'Îlot Mas ; 83 % sur les sites de la rive gauche du Rhône à Lyon). Au Replat, tous les vases ossuaires sont en céramique et à Avenches, ils s'avèrent majoritaires (Castella, 1987). À Nîmes, la proportion des vases ossuaires en céramique s'élève à 74 %, à 100 % à Narbonne (rue Jules-Verne) et à 55 % dans l'ensemble funéraire sud d'Aix-en-Provence (Nin *et al.*, 2006, tabl. 12, p. 123). En Midi-Pyrénées, ce sont aussi essentiellement des céramiques qui sont sélectionnées.

Globalement, les vases en plomb restent exceptionnels. En Languedoc, dans la région Rhône-Alpes et dans la basse vallée du Rhône, les urnes en plomb apparaissent principalement dans les ensembles urbains du I^{er} s. apr. J.-C., par exemple à Fréjus (Béraud, Gébara, 1987a), Aix-en-Provence (Nin *et al.*, 2006), Marseille (Moliner *et al.*, 2003, p. 59), Beaucaire (Dedet *et al.*, 1978, p. 87 et p. 90) et Murviel-lès-Montpellier (Vial, 2003, p. 314). Actuellement moins d'une trentaine d'urnes sont répertoriées à Lyon, dont six dans les fouilles récentes : deux à la Favorite, une à Saint-Irénée, trois rue du Chapeau-Rouge. Si les vases en plomb de la Favorite et de la rue du Chapeau-Rouge datent du I^{er} s., celui de Saint-Irénée assorti à un couvercle orné de deux cornes en guise d'anse (fig. 139) est associé à un cercueil en plomb dans un contexte de la fin du II^e s. ou du III^e s. Une datation du III^e s. est également proposée pour une urne en plomb découverte à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) et conservée au musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon (inventaire PB38).

Les vases ossuaires en pierre sont tout aussi peu nombreux à Lyon : dans les séries récentes, la Favorite en livre un, daté du I^{er} s., tandis que celui des 77-79 rue Pierre-Audry appartient à un contexte de la fin du II^e s. et du III^e s. En revanche, dans le sud, la chronologie des urnes en pierre est comparable à celle des urnes en plomb et couvre exclusivement le I^{er} s. (Bel *et al.*, 2002). L'exemplaire en albâtre du II^e s., découvert sur le site du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes, pourrait être un remploi (anses brisées, couvercle manquant remplacé par une simple dalle de calcaire). Des vases en pierre sont mentionnés à Toulouse, par exemple celui de l'impasse Augustin-Thierry (fouille inédite) ; il s'agit d'une forme ovoïde taillée à la gradine dans un calcaire tendre, munie d'un couvercle à tenons réalisé dans le même matériau. Quelques vases en marbre proviennent

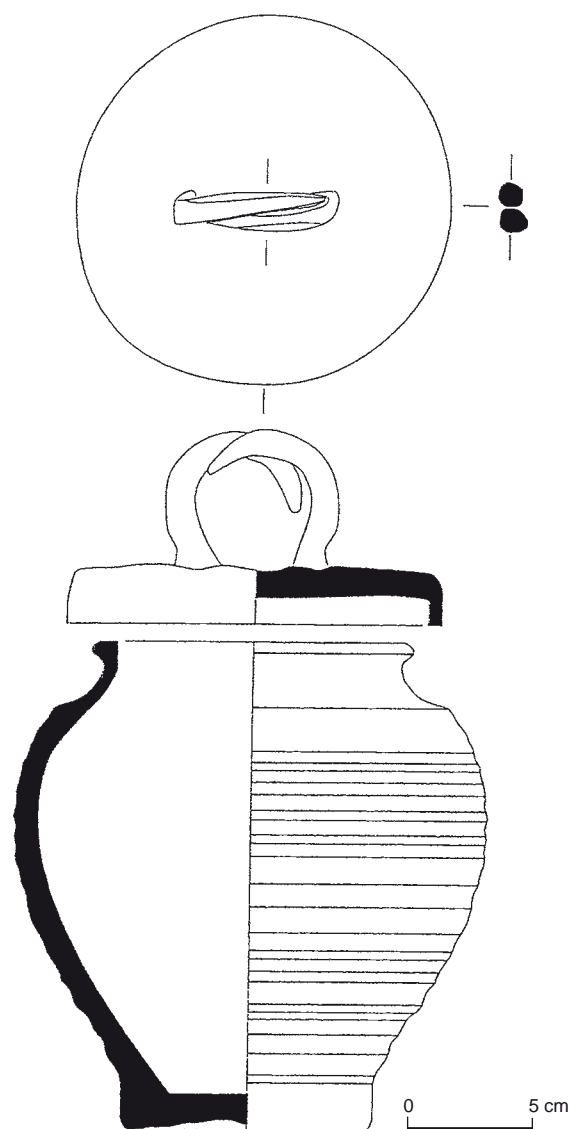


Fig. 139 – Vase ossuaire en plomb du dépôt 1122 de Saint-Irénée à Lyon (dessin : F. Jallet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

du site de Touget dans le Gers (Duffour, 1909 ; Clermont, 1932 ; Gardes *et al.*, 2006).

Les vases ossuaires en verre sont un peu plus fréquents que les vases en pierre ou en plomb, mais en Rhône-Alpes, ils ne prennent jamais une place considérable (deux à la Favorite, deux à Saint-Irénée, un aux 77-79 rue Pierre-Audry, un rue Rochette et Chevrier, un à l'Îlot Mas). Ces récipients sont représentés par les pots à panse globulaire Isings 66 et Isings 67, et à panse quadrangulaire Isings 62 ; ils apparaissent au I^{er} s. rue du Chapeau-Rouge et Îlot Mas, aux I^{er}-II^e s. à la Favorite, aux II^e-III^e s. à Saint-Irénée, aux

77-79 rue Pierre-Audry et sur la rive gauche du Rhône à Lyon. Deux ou trois pots globulaires de type Isings 67B ou C sont répertoriés à Avenches. En Auvergne, l'emploi des vases en verre reste limité, mais les formes les plus répandues sont les pots Isings 67c, Isings 94 et les cruches Isings 51, mais quelques exemplaires de récipients ansés Isings 63 et 65 sont également mentionnés. La forme la plus courante rencontrée dans le sud est le pot globulaire (par exemple : Moliner *et al.*, 2003, p. 62), mais on a vu que la cruche pouvait être utilisée ainsi que, plus rarement, une forme basse (exemple d'une coupe dans une tombe de Courac à Tresques dans le Gard, *cf.* Provost *et al.*, 1999, p. 704-705). Si le verre apparaît le plus souvent ponctuellement, l'exemple de Banassac en Lozère montre un cas particulier où cinq dépôts sur six ont livré des pots de type Isings 67, un pot à deux anses et une cruche en verre Isings 51. En Midi-Pyrénées, les vases ossuaires en verre sont tout aussi peu fréquents : quelques exemplaires sont mentionnés à Touget, tandis que l'ensemble funéraire des Plaines à Cayrac ne livre qu'un seul vase ossuaire en verre (dépôt 5), daté de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Dans ces régions, à l'image des vases en plomb et en pierre, les vases ossuaires en verre apparaissent exclusivement dans les contextes du I^{er} s.

Comme on l'a vu plus haut (p. 187-191), les récipients en verre sont fréquemment insérés dans un dispositif (aménagement, vase en céramique...) censé les préserver des chocs ou d'un éventuel écrasement par le poids des sédiments.

Sélection des vases en céramique

Sur le territoire considéré, les vases de type pot à cuire en céramique commune sont les plus fréquemment employés pour conserver l'ossuaire. Le pot à cuire, qui est, de manière générale, le récipient le plus familier parmi les céramiques culinaires, trouve bien sûr son origine dans les périodes anciennes, où il s'avère être l'indispensable accessoire servant à cuire le *puls*, les légumes, les fruits ou à faire bouillir l'eau (Bats, 1988, p. 65). Cette forme globulaire ou ovoïde, haute et fermée, de taille moyenne, qu'il est facile d'obturer, est donc tout à fait adaptée à l'usage de conteneur pour les ossements. Au I^{er} s. à Lyon et en périphérie, le choix des céramiques utilisées pour recueillir les os brûlés est extrêmement standardisé (Tranoy, 1995b, p. 702 ; Frascone, 1999, p. 94-95). Il concerne essentiellement deux modèles de pots à cuire en céramique commune grise : les pots à épaulement caréné et les pots à col côtelé, qui représentent les types couramment utilisés dans le cadre domestique (Laroche, 1997, pl. 15, n° 5, pl. 16, n° 1). Cette standardi-

sation est particulièrement remarquable sur les séries de la période augusto-tibérienne où, d'un ensemble à l'autre, on retrouve une sélection précise de pots et de couvercles (rue du Commandant-Charcot, rue des Granges, la Favorite, voie de l'Océan, rue du Chapeau-Rouge, Îlot Mas). À la même époque, de rares pichets sont attestés, mais les solutions alternatives, telles que l'emploi de cruches ou d'amphores, ne sont pas relevées. On observe la même uniformisation à Aix-en-Provence, avec la prévalence d'un modèle de pot (Py, 1993, COM-BR-PRO 5310) et de son couvercle (*id.*, *ibid.*, COM-BR-PRO 7310). Bien que les périodes postérieures ne fournissent jamais un tel degré de standardisation, la sélection lyonnaise s'avère encore marquée par une certaine uniformisation avec les modèles courants des II^e s. et III^e s., illustrée par des pots en céramique commune à pâte grise ou rouge (fig. 140). Dans les Alpes, les vases ossuaires du Replat ou du Port d'Avenches sont également des pots en céramique commune. En Auvergne (tabl. XXVII), les pots en céramique commune restent encore les plus nombreux et si le nombre d'exemplaires du I^{er} s. s'avère insuffisant pour établir une tendance dominante, ces récipients témoignent en revanche d'une grande uniformité au cours des II^e s. et III^e s. Bien que la lèvre puisse présenter un profil simplement déversé ou creusé en gouttière pour le calage d'un couvercle, la morphologie générale et les caractères techniques de ces pots ne varient guère au sein du territoire arverne. Que ce soit en Auvergne, en Rhône-Alpes ou en Languedoc, dans la basse vallée du Rhône ou en Midi-Pyrénées, le vase le plus courant est donc le pot en céramique, aussi bien dans les ensembles urbains que ruraux. En Midi-Pyrénées, d'autres types de vases culinaires, des jattes, peuvent servir de vases ossuaires, mais ceux-ci restent exceptionnels dans les autres régions : on repère une marmite en céramique commune en Auvergne au I^{er} s. à Saint-Myon dans le Puy-de-Dôme (ossuaire 34) et une jatte utilisée dans un vase composite¹⁷ aux Religieuses à Lezoux, dans la sépulture 15 (Mondanel, 1982, II, p. 18-19). Les formes culinaires ouvertes – jattes et marmites – ne sont attestées ni à Lyon, ni à Aime.

Toutefois, si le pot à cuire est omniprésent, il n'est pas exclusif et d'autres types de vases peuvent être choisis. Par exemple en Languedoc et dans la basse vallée du Rhône, les auteurs observent un phénomène spécifique de l'époque augustéenne, où les ossuaires sont également choisis au sein des vases en céramique destinés au service de la boisson (gobelets, pots à deux anses), dans la continuité des usages

17. C'est-à-dire composé de divers éléments qui se rapportent à plusieurs vases.

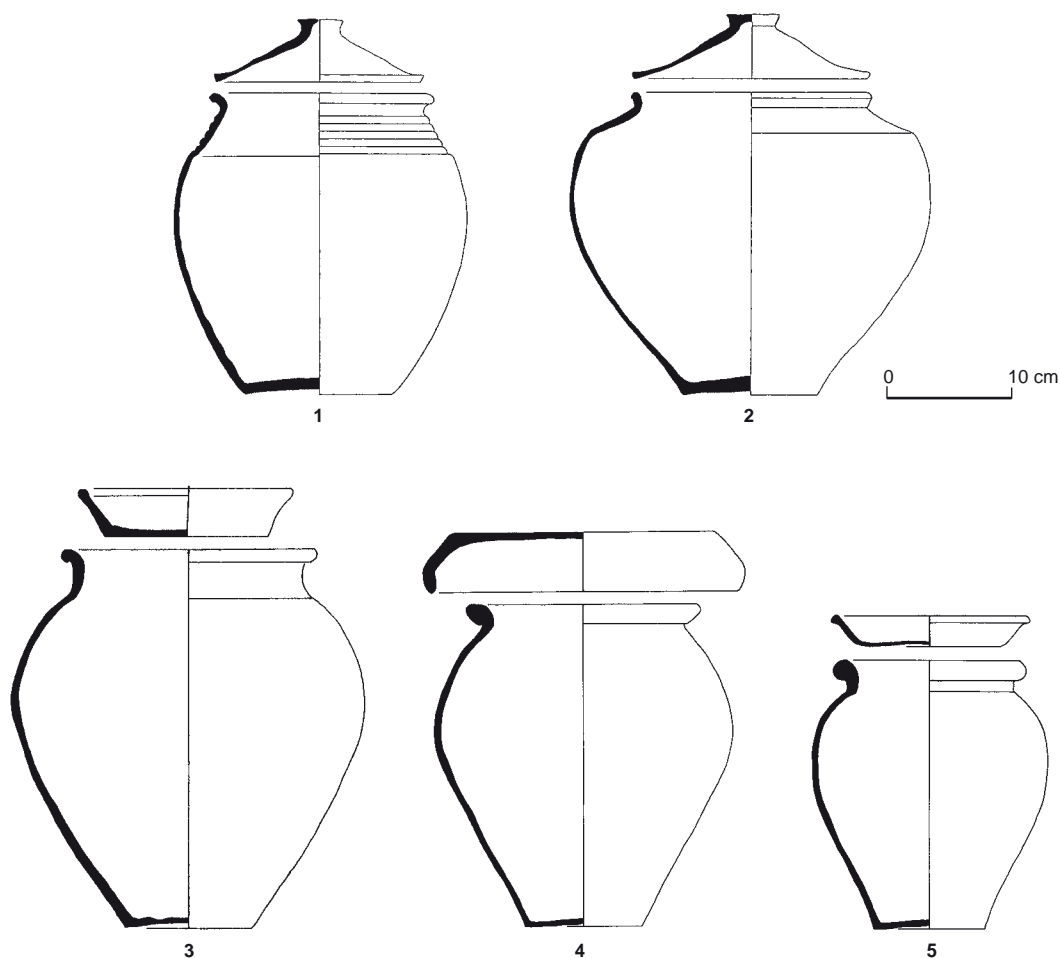


Fig. 140 – Les types de pots à cuire les plus couramment utilisés comme vases ossuaires à Lyon (dessin : C. Bonnet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

de l'âge du Fer. Cette continuité est bien illustrée par les ensembles de Cagalou à Mouriès (Marcadal, Paillet, 2003) et du Paradis à Aramon (Genty, Feugère *et al.*, 1995). À Lyon, lorsque d'autres types de vases sont préférés, il s'agit essentiellement de cruches dont l'étranglement de l'embouchure nécessite la suppression du col et d'une partie du haut de la panse, afin d'élargir l'ouverture et de produire un contenant adapté. À la Favorite, les cruches représentent finalement 45 % des récipients, parmi lesquels se trouvent, à partir du II^e s., de grands modules dits « amphorettes ». On retrouve les cruches dans la plaine de Vaise sur le site de la Villa Montel (non étudié) à partir du II^e s., où, après avoir été découpées à mi-panse ou simplement décollétées, elles sont utilisées comme vase ossuaire. Au Pâtural, en Auvergne, la partie inférieure d'une cruche à engobe blanc est ainsi

transformée en vase ossuaire (ossuaire 34). L'utilisation de cruches est également référencée dans le midi de la Gaule dans la seconde moitié du I^{er} s. à Banassac avec une cruche en céramique (structure 1) et une en verre (structure 2) (Feugère, Gros, 1996, p. 294-296), à Montmaur dans l'Aude (Briol, Passelac, 1990, p. 61, tombe 1) ou à Castelnau-le-Lez (Ramonat, Sahuc, 1988, p. 147-148, urne à deux anses en verre de la tombe 1). Ces vases sont munis d'un col large, ce qui explique qu'il n'est pas nécessaire de les découper pour y déposer les ossements.

Enfin, occasionnellement, une amphore peut être recyclée pour contenir les ossements : par exemple à Lyon, une amphore gauloise G4 (77-79 rue Pierre-Audry, ossuaire 184, fin II^e-III^e s.), une amphore orientale (la Favorite, tombe 428, non datée), deux amphores hispaniques (rue du

Tabl. XXVII – Nature des récipients sélectionnés comme vases ossuaires en Auvergne (extrait du corpus).

Site	Période	Matériau vase	Type	% représenté	Matériau couvercle	Type	% représenté
Les Martres-d'Artière							
Oss(?) 1003	200-270	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	100
Oss(?) 1008	150-250	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	?	?	?
Oss(?) 1009	150-250	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 1004	200-270	céramique	sigillée, gobelet Lez. 102/Déch. 72	100	céramique	sigillée, coupe Drag. 37 (à l'envers)	100
Combronde, Saint-Myon							
Oss(?) 31	30-80	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	95	?	?	
Oss 32	30-80	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	95	céramique	engobe blanc, cruche (à l'envers)	partie inf.
Oss 34	30-80	céramique	commune claire, marmite tripode (pieds arrachés)	90	céramique	commune claire, coupe (à l'envers)	100
Oss 36	30-80	céramique	commune claire, forme indéterminé (grande taille)	partie inf.	céramique	grise fine, assiette (à l'envers)	100
La Grande Borne, Clermont-Ferrand							
Mixte 16	150-220	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	partie sup.
Mixte 18	120-160	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	gros fragment de <i>tegula</i>	?
Mixte 119	120-160		contenant périssable ou ossements en tas				
Oss 28	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	peinte, bol caréné (sens ?)	?
Oss 29	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, coupe (sens ?)	100
Oss 30 (67)	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, pot indéterminé (à l'endroit)	partie inf.
Oss 30 (86)	120-220	céramique	commune claire, pot indéterminé	partie inf.	?	?	
Oss 32	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (à l'envers)	?
Oss 152	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	100	céramique	fragment de <i>tegula</i>	?
La Buyre, Chappes							
Oss 117	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	95	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	90
Oss 120	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, cruche (à l'endroit)	85
Oss 121	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (à l'envers)	75
Rochefort, Gerzat							
Mixte 1004	120-150	céramique	Mathonnière, butt-beaker (décor molette)	100	céramique	engobe blanc, cruche (à l'envers)	?
Mixte 1058	120-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	95	céramique	commune claire, coupe (à l'envers)	100
<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i> (2 couvercles sur le même ossuaire)	<i>id.</i>	céramique	<i>terra nigra</i> , coupe (à l'envers)	?
Mixte 1082	70-150	verre	pot Isings 57 (ossements)	100	céramique	sigillée, bol (à l'endroit)	75
<i>id.</i>	<i>id.</i>	céramique	claire fine, coupe (supporte l'ossuaire en verre)	100			
Oss 1000	110-150	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	?	céramique	parois fines, couvercle (à l'endroit)	65
Oss 1010	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	partie sup.
Oss 1012 (1022)	100-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	95
Oss 1012 (1013)	100-150	céramique	grise fine, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	75
Oss 1018	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	?
Oss 1024	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	?	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	?
Oss 1028 (1031)	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	85
Oss 1028 (1030)	70-150	céramique	commune claire, pot indéterminé	?	céramique	claire fine, couvercle (sens ?)	?
Oss 1036	120-150	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	?	céramique	commune claire, coupe (à l'envers)	100
Oss 1039	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 1042	120-150	céramique	commune claire, pot indéterminé	?	céramique	commune claire, forme indéterminé (sens ?)	?
Oss 1045	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	100
Oss 1055	100-150	céramique	commune claire, pot indéterminé	?	céramique	commune claire, coupe (à l'endroit)	80
Oss 1061	70-150	céramique	commune claire, pot indéterminé	?	céramique	parois fines, couvercle (à l'endroit)	95
Oss 1064	100-150	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, coupe (à l'endroit)	?
Oss 1085	70-150	céramique	commune claire, pot à lèvres en gouttière	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 1126	70-120	céramique	commune claire, pot indéterminé	partie inf.	céramique	parois fines, couvercle (à l'envers ?)	?
<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i> (2 couvercles sur le même ossuaire)	<i>id.</i>	céramique	sigillée, bol (à l'endroit)	85
Oss 2042	70-150	céramique	commune claire, pot indéterminé	partie inf.	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Le Pâtural, Clermont-Ferrand							
Mixte 17	1-100	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	95	?	?	
Mixte 21	30-100	céramique	grise fine, gobelet	?	?	?	
Mixte 22	30-80	céramique	sigillée, bol	100	?	?	
Mixte 23	30-80	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	?	?	
Mixte 24	80-140	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	?	?	
Mixte 29	120-220	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, coupe (sens ?)	?
Oss 18	1-100	céramique	grise fine, pot à lèvres déversées	?	céramique	grise fine, assiette (sens ?)	?
Oss 19	1-100	céramique	grise fine, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, indéterminé (grande taille) (sens ?)	?
Oss 20	1-100	céramique	grise fine, assiette	?	?	?	
Oss 25	80-140	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 26	80-140	céramique	commune grise, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 27	120-220	céramique	commune grise, pot à lèvres déversées	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	?
Oss 28	80-140	verre	vase ovoïde ansé	?	céramique	commune claire, couvercle (sens ?)	100
Oss 30	80-140	céramique	commune grise, pot à lèvres déversées	?	céramique	vernis rouge pompéien, plat à cuire (sens ?)	?
Oss 31	80-140	céramique	commune claire, pot ansé (coquemar probable)	100	céramique	engobe blanc, cruche (sens ?)	?
Oss 32	80-140	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	?	?	?	
Oss 33	80-140	céramique	commune claire, pot à lèvres déversées	100	céramique	commune claire, couvercle (à l'endroit)	?
Oss 34	I ^{er} -III ^e	céramique	engobe blanc, cruche indéterminé	partie inf.	?	?	
Oss 35	I ^{er} -III ^e	céramique	commune grise, pot indéterminé	partie inf.	?	?	
Oss 36	I ^{er} -III ^e	céramique	?	?	?	?	



Fig. 141 – Vase de grand module en sigillée claire B, avec médaillon d'applique figurant un cratère entouré de rinceaux de vigne avec acanthes, oiseaux et lézards, rue Pierre-Audry à Lyon, fouilles de 1973. Sans échelle (cliché : J.-M. Degueule, musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon).

Chapeau-Rouge, Dressel 20, I^{er} s.). Comme les cruches, elles sont généralement découpées et seule la partie inférieure est conservée pour servir de récipient, sauf pour l'amphore G4 de la rue Pierre-Audry qui est intacte. À Avenches, c'est un fond d'amphore G4 (sépulture 22) (Castella *et al.*, 1998) qui est sélectionné et à Aix-en-Provence, la partie inférieure d'une amphore de Bétique de type Dressel 20, est décollée, privée de ses anses et fermée par un fragment de *tegula* (Nin *et al.*, 2006, p. 162). En revanche, « l'amphore-ossuaire » placée dans le bûcher du site Pôle Synéo à Chartres est complète, comme dans l'exemple précité de la rue Pierre-Audry (fig. 124). À Saignon (Vaucluse), des amphores sont découpées au niveau de l'épaule, puis les os sont déposés dans la partie inférieure avant de rapporter la partie supérieure à sa place usuelle (Béraud *et al.*, 1985, p. 12).

Ponctuellement, de la vaisselle de table et des petites formes peuvent être choisies. Il peut s'agir de formes ouvertes : un bol en céramique peinte de Roanne (rue du Commandant-Charcot à Lyon, ossuaire 40), une coupe en céramique fine à revêtement argileux (le Replat à Aime), un bol en sigillée (le Pâtural à Clermont-Ferrand, dépôt

mixte 22), un plat en céramique grise fine (le Pâtural, ossuaire 20). Les vases en sigillée sont rarement utilisés comme vase ossuaire, mais à Lezoux, des formes telles que les coupelles Ritt. 5, Drag. 24/25 et le plat Drag. 19, sont d'origine locale (Mondanel, 1982, III, p. 28). En Languedoc également, des petites formes sont attestées de façon ponctuelle, comme la coupelle en sigillée notamment de formes Drag. 33 et Drag. 24/25 (deux exemplaires sur le site de Soumaltre, *cf.* Thernot *et al.*, 2004, p. 240) ou un vase à paroi fine sableuse (Castelneau-le-Lez, tombe 10001). Des gobelets en céramique à revêtement argileux (structure 14) sont répertoriés en Suisse, à Avenches-Longeaigue (Castella *et al.*, 1998, tombe 6) ; en Auvergne, un gobelet en sigillée (Lezoux 102/Déch. 72) (Les Martres-d'Artière, ossuaire 1004), et un autre sur le site du Pâtural (dépôt mixte 21). À Lyon, de manière exceptionnelle, des formes fermées en sigillée claire B peuvent également être sélectionnées (Îlot Mas, ossuaire 2 ; quai Arloing, ossuaire 158) et rue Pierre-Audry (fouille de 1973), on trouve un grand vase à médaillons d'applique en sigillée claire B (Desbat, 1980-1981, p. 39) (fig. 141).

Parfois, de simples assemblages de tessons contiennent les os : à Chassenard (Allier), ce sont des fragments d'amphores recouverts de petits couvercles (Mondanel, 1982, p. 28). Le vase composite peut même être réduit à un fragment de tuile servant de réceptacle recouvert par un simple tesson de céramique commune, comme par exemple à Giat, dans le Puy-de-Dôme (Mondanel, 1982, III, p. 28). À Lezoux, un vase composite est assemblé à l'aide de fragments de plusieurs vases Ritt. 5 en céramique sigillée et d'une jatte en céramique commune (ensemble des Religieuses, sépulture 15, *cf.* Mondanel, 1982, II, p. 18-19).

Origine des vases

À l'image des dépôts primaires et des dépôts secondaires de vases, les vases ossuaires, majoritairement des pots à cuire, n'ont pas été fabriqués spécifiquement pour l'usage funéraire mais sélectionnés parmi le répertoire céramique utilisé au quotidien. Pour les proches du défunt, il y a vraisemblablement diverses manières de se procurer ces vases du répertoire domestique. La question de l'origine des vases est la même que pour l'ensemble des récipients utilisés dans la sphère funéraire et les réponses possibles se heurtent aux mêmes limites. À moins d'avoir affaire à des vases culinaires, qui montrent des traces incontestables d'usage au feu, il est le plus souvent illusoire d'espérer observer des indices d'utilisation sur la vaisselle de table et les cruches tronquées. On ne peut donc raisonner que sur des cas particuliers car la majorité des vases ne fournit aucun élément de réponse. Toutefois, quelques témoignages, comme deux pots du Replat qui montrent sans conteste des traces d'usage culinaire (dépôts 108 et 180), indiquent que les vases peuvent avoir été choisis parmi la batterie de cuisine usagée. Dans le fait de choisir un pot ayant participé à la vie quotidienne du défunt, certains voient un souci d'économie, d'autres un aspect symbolique (Tuffreau-Libre, 2001, p. 181). Des observations identiques ont été réalisées à propos du mobilier céramique dans des contextes de La Tène finale (LT D2) du Nord, par exemple dans l'ensemble funéraire de Raillencourt-Sainte-olle, pourtant de type aristocratique (Bouche *et al.*, 2007, p. 26), ce qui pourrait invalider l'hypothèse de l'économie. Par ailleurs, le coût des vases communs et de la céramique en général est suffisamment bas pour qu'ils soient abordables par la majorité de la population (Desbat, 2003a, p. 115), même s'il n'en reste pas moins que les vases moulés et les productions de la Gaule du Sud, rarissimes dans le mobilier primaire (voir chapitre II, p. 133-134), devaient coûter un peu plus cher que le reste. Ces observations de traces d'usage restent rares et, lorsque les pots sont intacts,

ils semblent neufs pour la plupart, montrant par là qu'ils ont assurément été achetés pour la cérémonie. C'est ce qu'indique la série d'Aix-en-Provence : « Urne en céramique et couvercle sont du reste souvent des objets utilisés à l'état neuf, ainsi que le montre l'absence de coups de feu ou de traces d'usure sur les parois de la plupart des *ollae* mises au jour » (Nin *et al.*, 2006, p. 86). Lorsque les vases sont neufs, on peut envisager qu'ils aient été achetés dans une boutique ordinaire ou bien, en ville, dans des étals installés aux abords des ensembles funéraires (Tuffreau-Libre, 2001, p. 181). À Lyon, sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, coexistent, à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., un espace funéraire et un atelier de potier fabriquant des céramiques à parois fines, des lampes et des céramiques communes (Desbat, 2003a, p. 124-125) ; or, les pots à cuire produits dans l'atelier se retrouvent employés comme vases ossuaires dans les dépôts pratiqués à proximité. Ainsi, outre le marché courant de la céramique, l'activité funéraire du lieu s'avère ici un débouché additionnel pour la production céramique (Desbat, 2003a, p. 156).

Si les traces d'usage ne sont pas toujours perceptibles, on observe plus facilement des anomalies, comme des déformations, des traces atypiques de coups de feu et des fissures, qui suggèrent que des objets ratés ou de qualité inférieure ont probablement été achetés à moindre prix. Pour la fin de l'époque augustéenne, nous avons les exemples lyonnais de plusieurs séries de pots (rue du Commandant-Charcot, rue des Granges, 38 rue du Sergent-Berthet) à l'aspect léger, peu cuits, présentant des altérations de l'épiderme superficiel et surtout des fentes, qui les rendaient manifestement impropres à l'usage domestique (Blaizot, Bonnet, 2007, p. 221-222). Toujours à Lyon, sur la rive gauche du Rhône, un dépôt secondaire de la fin du II^e s. ou du III^e s. (rues Chevrier et Saint-Jérôme, dépôt 14) livre un vase ossuaire et son couvercle dont les particularités sont étonnantes (Blaizot *et al.*, à paraître). Le vase ossuaire est un pot à col et lèvre en bourrelet dont la morphologie est caractéristique du répertoire allobroge ; or, il possède une pâte rouge, alors que les productions allobroges sont à pâte grise (Dangréaux, 2001). Par ailleurs, le plat à bord rentrant qui lui sert de couvercle est une céramique commune grise en surface et à cœur rouge, qui présente pourtant toutes les caractéristiques morphologiques et technologiques (dureté de la pâte, engobe micacé) des productions du Val de Saône, nombreuses à Lyon, dont la couleur est cependant rouge orangée (Bonnet *et al.*, 2003). Cet ensemble est donc surprenant, dans la mesure où il est constitué de productions bien connues, mais pas dans la bonne couleur ; selon toute vraisemblance, les anomalies relevées sont le résultat d'accidents de cuisson et il s'agit, une fois encore, de vases ratés.

Tabl. XXVIII – Perforation des vases ossuaires. Comptages réalisés à partir d'un échantillon de 60 vases ossuaires répartis dans 61 structures secondaires de crémation du Haut-Empire.

	Vases ossuaires						Structures					
	vase perforé	%	vase non perforé	%	vase indéterminé	%	avec vase perforé	%	avec vase non perforé	%	avec vase indéterminé	%
Total	10	16,67	46	76,67	4	6,67	10	16,39	44	72,13	4	6,56

Les vases ossuaires sont ainsi sélectionnés parmi les modèles communs du répertoire domestique et ont potentiellement plusieurs origines distinctes. Ce sont aussi bien des vases usagés ramenés de la maison du défunt que des vases neufs ; ces derniers peuvent être des produits de qualité courante ou des vases ratés, de second choix, peut-être achetés dans une boutique ou dans un étal voisin du lieu d'ensevelissement, ou encore directement dans les ateliers. Dans le cas où un vase usagé est choisi dans la cuisine, on peut envisager qu'il s'agit d'une volonté de pourvoir le mort d'un objet familier. L'économie engendrée par l'achat de vases de deuxième choix, assurément moins onéreux, s'avère en revanche manifeste. Ce constat, valable pour les dépôts primaires et secondaires de vases participant à la cérémonie, tend à indiquer que la qualité des récipients importe peu dans l'appareil funéraire, en dépit du caractère ostentatoire que représente l'ensemble du dispositif crématoire. S'il n'existe aucun témoin d'une production spécifique de vases ossuaires en céramique, on répertorie cependant au moins un cas dans lequel un vase paraît avoir été conçu spécialement pour cet usage dès sa fabrication. En effet, aux 77-79 rue Pierre-Audry à Lyon, un pot intact en céramique commune grise du répertoire local (pot en céramique commune grise à bord en bourrelet, fin II^e-III^e s. ; sépulture 114) comporte, sur la partie supérieure de la panse, au plus près du col, un orifice circulaire d'environ 24 mm de diamètre, pratiqué soigneusement avant la cuisson du vase. Sur le même site, un autre vase ossuaire a été perforé d'un trou d'environ 30 mm sur le haut de panse avant sa cuisson (tombe 116). Dans la mesure où ces orifices n'équivalent à aucune fonction domestique connue, ni à un vase horticole, on envisage qu'ils correspondent à l'emplacement d'un conduit à libation (voir *infra*, p. 237-238) et par conséquent, que ces vases ont été spécialement fabriqués pour l'usage funéraire.

Traitement des vases ossuaires

Comme les dépôts primaires ou secondaires de vases, les vases ossuaires portent parfois des marques particulières, perforations, mutilations et coups de feu, qui sont manifes-

tement les témoins de divers traitements. En Auvergne, la perforation des vases ossuaires est un phénomène particulièrement fréquent (tabl. XXVIII), avec 17 % des vases des séries du Puy-de-Dôme ; par exemple à la Grande Borne, 3 vases sur 8 sont perforés. À Lyon et dans sa région, les perforations de vases ossuaires sont rarement attestées, mais outre les deux cas mentionnés ci-dessus aux 77-79 rue Pierre-Audry, le site de Corbas, en périphérie lyonnaise, livre un pot en céramique commune de la première moitié du I^{er} s. comportant un orifice central irrégulier de 4 cm sur 2,5 cm, réalisé ici après sa cuisson. Plus à l'est, au Replat, deux vases ossuaires comportent un trou de 2 cm ou 3 cm de diamètre pratiqué dans la panse. D'autres exemples sont signalés dans le nord de la Gaule, par exemple un vase ossuaire de Théroouanne, dans le Pas-de-Calais (Thuillier, 1994, p. 5). Dans le Haut-Rhin, des témoignages de l'âge du Bronze se rapportent aux mêmes phénomènes (Zumstein, 1964). À l'époque laténienne en Artois, des fragments du fond des vases ossuaires ont été découpés (Jacques, Rossignol, 2001, p. 47).

Les vitrines du musée de Die (Drôme) exposent quatre vases ossuaires, des pots et une marmite à pâte grise kaolinique méticuleusement percés. Un pot comporte deux trous sur l'épaule, un autre en possède deux sur la panse, le dernier un seul, également sur la panse ; la marmite révèle un orifice sur la panse et un sur le fond (fig. 142). Les perforations de trois de ces vases ossuaires, datés des II^e s. et III^e s. apr. J.-C., ont été observées à la loupe binoculaire par J. Vieugué. Réalisées après cuisson (fig. 143), leurs dimensions varient de 4 mm à 20 mm de diamètre. De forme ovale, les perforations complètes présentent un contour régulier clairement délimité. De multiples ébréchures localisées à la surface interne des vases s'en dégagent. Les perforations dites partielles, matérialisées par une multitude de points d'impact, n'ont été reconnues qu'à la surface externe des récipients.

L'observation de ces différents orifices a permis de préciser les modalités de perforations des vases. Toutes ont été réalisées de la surface externe des récipients à l'aide d'un outil utilisé en percussion, en témoignent les négatifs



Fig. 142 – Perforations sur des vases ossuaires : pots et marmite en céramique commune grise kaolinitique (musée de Die, n^{os} inv. 67-2-909 ; 67-2-284 ; 67-2-908). Sans échelle (cliché : J.-M. Degueule, musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon).

d'éclats identifiés au pourtour de l'orifice interne des perforations. L'outil employé était de section circulaire à ovale et de diamètre inférieur à 2 cm : peut-être un clou ?

Certains vases ossuaires portent des coups de feu qui nous semblent constituer des anomalies plutôt que de traces d'usage ; ces caractéristiques restent rarement décrites et, pour diverses raisons, s'avèrent difficiles à interpréter. Quelques cas sont soulignés dans des contextes de l'âge du Fer, à Lamadelaine au Titelberg (Metzler-Zens *et al.* dir., 1999, p. 392) et à Acy-Romance, dans les Ardennes (Jacques, Rossignol, 2001, p. 47). Certains pots des séries lyonnaises (voir *supra*, p. 200-201) ont vraisemblablement subi des agressions thermiques, avérées par des fentes et des altérations de surface, qui ne sont pas celles que l'on observe dans un cadre domestique. En outre, ces pots qui semblent peu cuits s'avèrent des ratés d'atelier impropres à la cuisine. En somme, on aurait donc affaire à des vases inadaptés aux fonctions domestiques culinaires et acquis pour une vocation funéraire ; les altérations de surface pourraient résulter d'un contact avec le bûcher selon des modalités qui restent inconnues (vases tombés du bûcher au début de la crémation ? ; étude de Batigne Vallet dans Blaizot, Bonnet 2007, p. 221-222). Sur l'ensemble funéraire des Religieuses à Lezoux, une série de sept vases ossuaires et leur couvercle, le plus souvent en terre sigillée issue des ateliers locaux, comportent des traces de feu, parfois sur le conteneur, parfois

sur le couvercle, parfois sur les deux. Pour C. Mondanel, ces vases souvent incomplets pourraient avoir été prélevés parmi le mobilier primaire (Mondanel, 1982, p. 28). Ces exemples auvergnats se rajoutent à ceux des dépôts secondaires de vases d'Aime qui sont également des dépôts primaires réutilisés. À l'heure actuelle, ces rares spécimens restent anecdotiques mais renseignent tout de même sur la diversité des modes de sélection des vases ossuaires.

La fermeture des vases ossuaires

Les couvertures en céramique sont les plus couramment décrites, mais sont attestées de manière très irrégulière. À Lyon, à la fin de l'époque augustéenne, elles concernent 6 vases sur 9 du site des Roses rue du Commandant-Charcot, également 6 vases sur 9 rue des Granges à la même période, 13 vases sur 22 rue du Chapeau-Rouge, mais seulement 11 vases sur 60 à la Favorite. En Auvergne (tabl. XXVII), les séries étudiées montrent une présence quasiment systématique des couvertures en céramique (100 % à Gerzat, 3 vases sur 3 à Chappes, au moins 7 vases sur 9 à la Grande Borne). Les exemples languedociens laissent apparaître une présence moindre des couvertures en céramique (aucune à Aramon et à Aspiran, de rares exemples à Nîmes).

Les couvercles en céramique peuvent être utilisés pour les vases en terre, en verre ou en plomb, comme le montrent

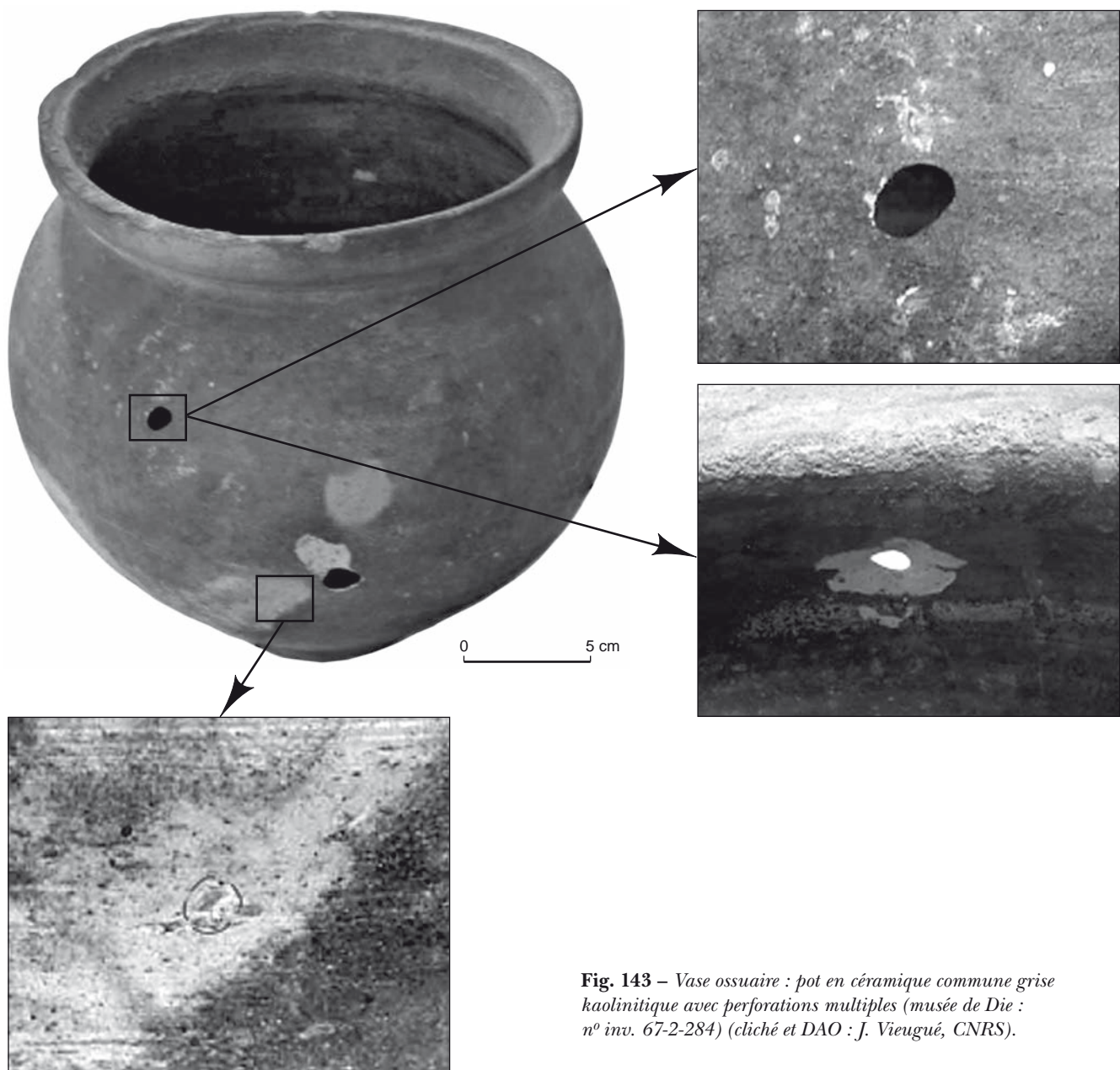


Fig. 143 – Vase ossuaire : pot en céramique commune grise kaolinitique avec perforations multiples (musée de Die : n° inv. 67-2-284) (cliché et DAO : J. Vieugué, CNRS).

à Lyon certains exemplaires du site de Saint-Irénée. Parfois, des dalles, de calcaire ou de schiste, ou des fragments de tuile ou de panse d'amphore sont utilisés, ce qui est aussi le cas en Languedoc. Dans la majeure partie des cas toutefois, les vases sont dépourvus de vestiges de couvercle ; cette absence ne signifie pas que les vases en étaient dépourvus. En effet, les données recueillies lors de la fouille fine des ossuaires indiquent qu'à l'origine, ces vases possédaient un couvercle en matière périssable ; les os sont enrobés d'une

terre très fine d'infiltration, alors qu'au-dessus de l'amas d'ossements, le sédiment est très différent, le plus souvent hétérogène avec des petits cailloux, voire des fragments du bord du vase lorsqu'il est effondré, ou encore des résidus de crémation si ces derniers, présents dans la fosse, surmontent le vase. Dans la structure 6 du site de la rue du Chapeau-Rouge par exemple, les fragments de la partie supérieure du vase ont été retrouvés effondrés sur les os. Dans d'autres cas, une argile fine infiltrée moule l'amas d'ossements de

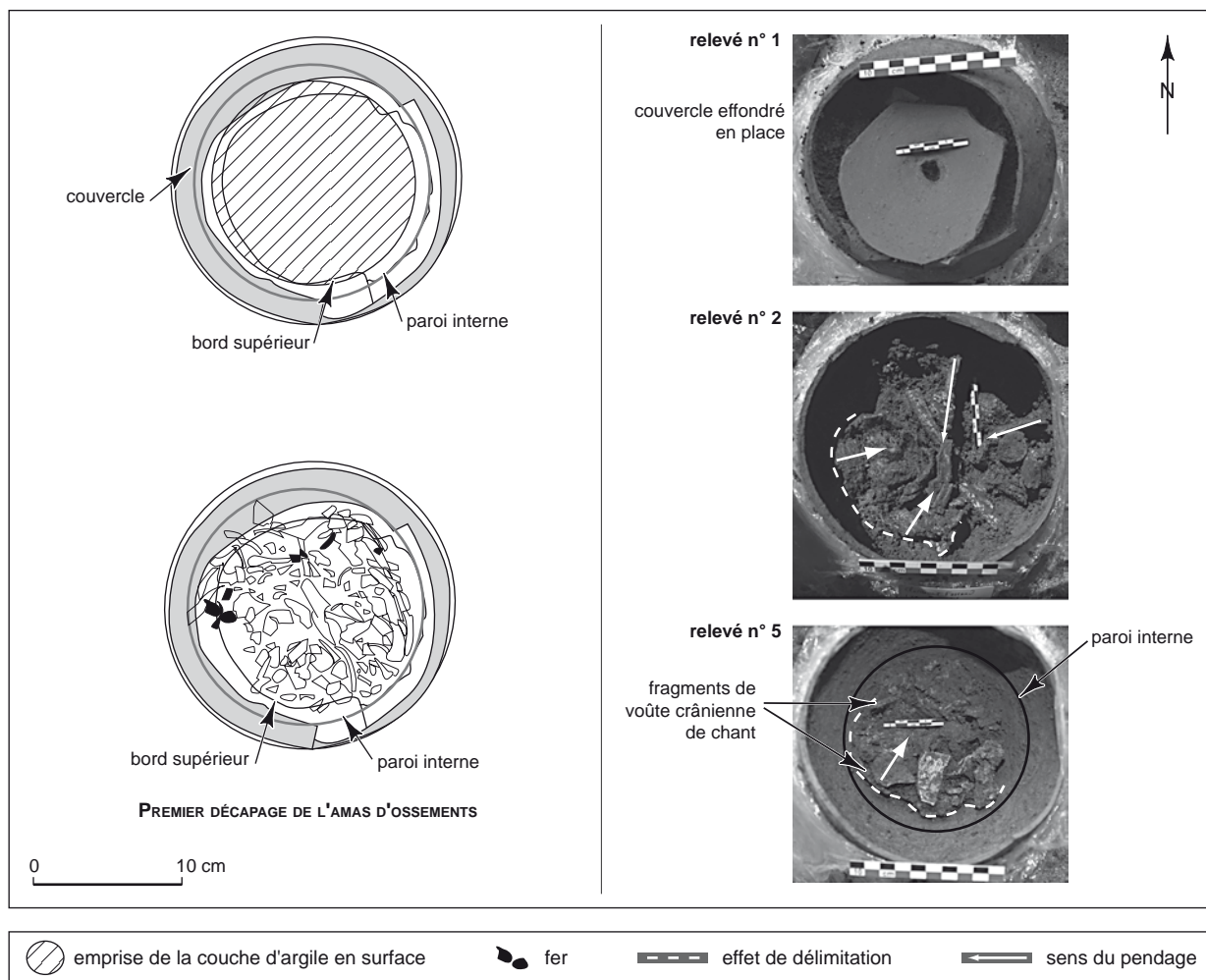


Fig. 144 – À gauche, infiltration d'argile fine moulant l'amas d'ossements du dépôt 2 du 38 rue du Sergent-Berthet à Lyon ; à droite, effets de contraintes périphériques sur un amas d'ossements en vase, rue Dormoy à Clermont-Ferrand (dessin et cliché : F. Blaizot, Inrap).

manière compacte (fig. 144). La présence d'un couvercle en matériau périssable peut également être suggérée par la découverte de fragments de tuiles, d'amphores ou de pierres en équilibre instable au sommet du récipient, comme par exemple à Cabasse (Bérard, 1961, tombe 22).

Il arrive assez fréquemment qu'un galet soit mentionné, coincé dans l'embouchure du vase ossuaire ou effondré sur le fond de la fosse. Les récipients des structures 108, 250 et 190 du site de la voie de l'Océan à Lyon conservent un galet en place sur l'embouchure (Frascone, 1999, fig. 106, p. 138), tandis que rues Chevrier et Saint-Jérôme, sur la rive gauche du Rhône, le galet surmonte un plat retourné faisant office de couvercle au vase ossuaire DP14 (Blaizot *et al.*, à paraître). Toujours à Lyon, aux 51-53 rue du Sergent-Berthet, un galet a été retrouvé au contact du rebord du vase en suspension

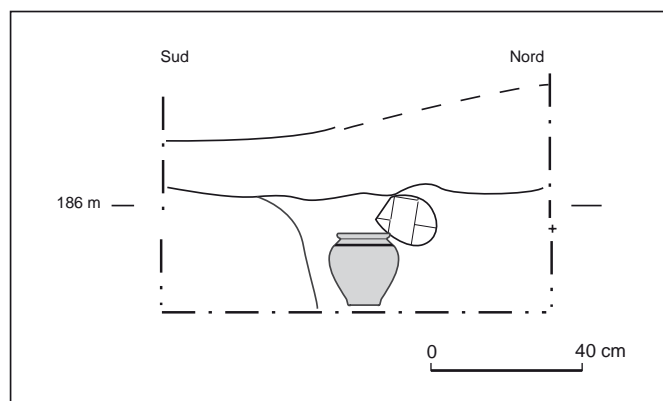


Fig. 145 – Vase ossuaire 145 avec son galet du 51-53 rue du Sergent-Berthet à Lyon (relevé et DAO : B. Rambaud, Inrap).

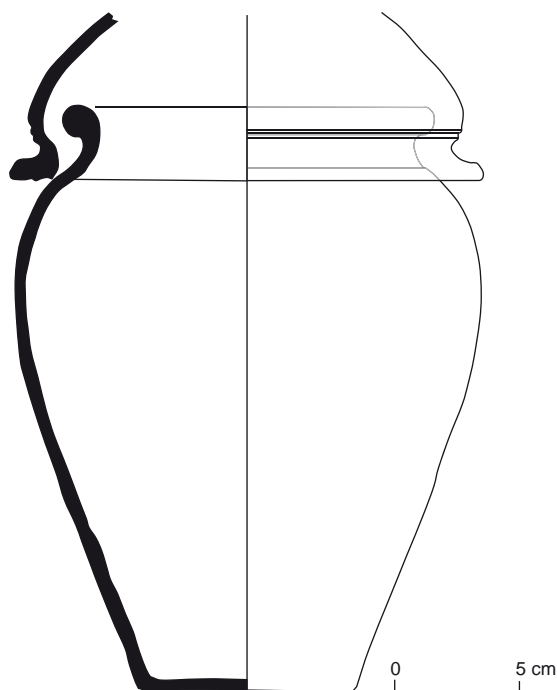


Fig. 146 – Marmite posée à l'envers sur un vase ossuaire de la structure 6 de l'Îlot Mas à Lyon (dessin : C. Bonnet, Inrap).

dans le sédiment ; et l'on peut se demander s'il couvrait, à l'origine, le vase ou le *loculus* (fig. 145) ; dans le premier cas, le galet faisait office de bouchon, dans le second, il faut envisager un couvercle en matériau périssable surmonté du galet. Parfois cependant, la présence du galet peut être clairement associée à des dispositifs en relation avec des pratiques libatoires (voir *infra*, p. 238).

À Lyon, dans la première moitié du I^{er} s., la couverture des vases ossuaires en céramique est le plus souvent constituée d'un véritable couvercle adapté au pot et issu du même atelier (rue des Granges, rue du Commandant-Charcot, rue du Chapeau-Rouge, voie de l'Océan). Durant le I^{er} s., il arrive que l'on s'accommode, dans quelques cas, d'éléments hétérogènes : une marmite posée à l'envers (Îlot Mas, sépultures 2 et 6) (fig. 146), un fond de cruche (la Favorite, structure 420), un plat en céramique sigillée (voie de l'Océan, structure 226) ou un plat en céramique grise fine (voie de l'Océan, ossuaire 172). À partir du II^e s., les véritables couvercles se font rares et on utilise désormais une majorité de plats à cuire en céramique commune ; occasionnellement, on s'arrange avec ce que l'on a sous la main. Comme ces éléments sont généralement plus grands que l'ouverture des vases, on les pose à l'envers formant ainsi un ensemble bien clos. Dans les rares cas où les plats

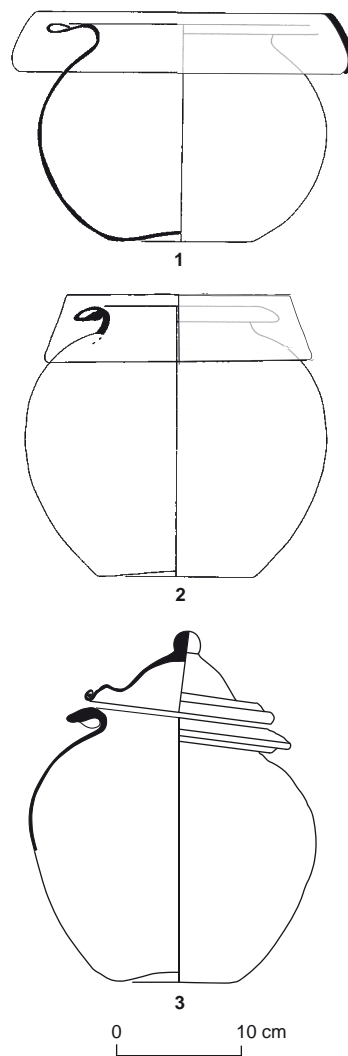


Fig. 147 – Couverture des vases ossuaires en verre : 1, plat en céramique commune du dépôt 1116, place Saint-Irénée à Lyon ; 2, plat en céramique commune du dépôt 16 de la Favorite à Lyon ; 3, couvercle en verre du dépôt 17 des rues Rochette et Chevrier à Lyon (dessin : C. Bonnet, Inrap et L. Tranoy, Université de La Rochelle ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

sont de petite taille, ils sont posés à l'endroit, leur fond adhérent à l'embouchure du pot (rues Chevrier et Rochette, structure 20 ; 77-79 rue Pierre-Audry, structure 1127). Les urnes en verre sont le plus souvent couvertes d'un simple plat en céramique commune posé à l'envers (Saint-Irénée, structures 1086 et 1116 ; la Favorite, structure 16). Le cas de l'urne en verre découverte avec le couvercle assorti est suffisamment rare pour être souligné (rues Chevrier et Rochette structure 17, urne Isings 67a et couvercle Isings 66a) (fig. 147).

Pour l'Auvergne, au Pâtural et à Gerzat, datés de la fin du I^{er} s. et du II^e s., la moitié des couvertures sont de véritables couvercles, le plus souvent en céramique commune à pâte claire. Les autres couvertures sont de nature extrêmement variée et l'on constate parfois même l'emploi de cruches, retaillées ou non. À La Buyre, l'ossuaire 120 est couvert d'une cruche presque complète en position fonctionnelle, tandis que dans la sépulture 1004 de Rochefort à Gerzat, le col et l'anse d'une cruche complète sont emboîtés à l'envers dans l'ouverture de l'urne. L'ossuaire 32 de l'ensemble funéraire de Saint-Myon est, quant à lui, fermé par la partie inférieure d'une cruche découpée à mi-panse et déposée à l'envers. D'autres systèmes font intervenir une assiette (le Pâtural et Saint-Myon), un plat à cuire à vernis rouge pompéien (le Pâtural), une coupelle carénée en céramique peinte (la Grande Borne), une coupe Drag. 37 en sigillée (Les Martres-d'Artière), ou encore, à Gerzat, un double couvercle constitué d'une coupe en *terra nigra* et d'une coupe à pâte claire, tous les deux à l'envers (dépôt mixte 1058). Un exemple de double couvercle est également relevé aux Religieuses à Lezoux, notamment dans la sépulture 54 où l'urne en céramique commune est obturée par deux assiettes Drag. 19 superposées (Mondanel, 1982, III, p. 49-50). À l'occasion, un fragment de *tegula* peut également tenir ce rôle (la Grande Borne, ossuaire 152 et dépôt mixte 18).

En Languedoc et dans la basse vallée du Rhône, comme ailleurs, la forme spécifique du couvercle en céramique est parfois remplacée par d'autres catégories de récipients (des assiettes, des plats ou même des mortiers comme par exemple à Castelnaud-le-Lez : Ramonat, Sahuc, 1998). Dans ce cas, le vase est généralement placé à l'envers, en position non fonctionnelle, mais il peut également reposer à l'endroit (Bérard, 1961, p. 145-146). La tombe 126 de l'enclos funéraire de Monquier à Carcassonne offre l'exemple d'un dispositif plus atypique. Les ossements brûlés ont été déposés dans un petit vase caréné en céramique à pâte sableuse de teinte noire (fig. 131, n° 1) placé sur le fond du *loculus* en position fonctionnelle. Il est surmonté par la partie supérieure d'un vase balustre (n° 2), recouvert par un fragment d'amphore (n° 3), l'ensemble constituant une sorte de couvercle. Le vase 2 a été soigneusement découpé comme en témoigne la cassure rectiligne et régulière. Cet élément est en partie conservé sur le rebord de l'ossuaire en position fonctionnelle, tandis qu'une autre partie a été retrouvée complètement disloquée dans le comblement de l'ossuaire. À l'origine, le vase n° 2 devait coiffer l'ossuaire en formant une sorte de collerette obturée par le fragment d'amphore (fig. 148).

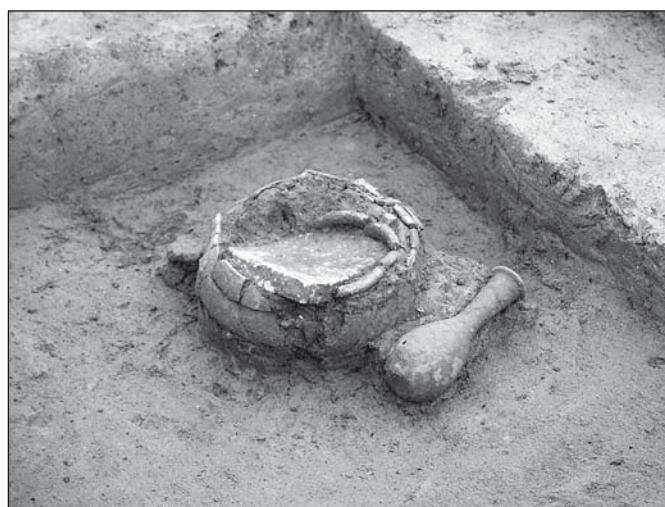
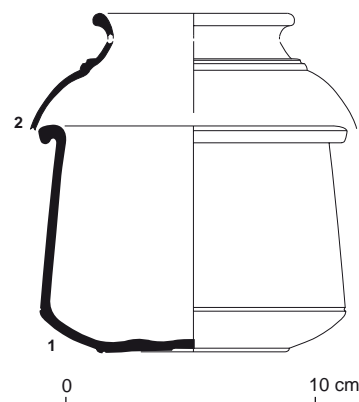


Fig. 148 – Restitution de la tombe 126 de Monquier à Carcassonne, Aude (cliché : V. Bel, Inrap ; DAO : A. Récolin, Inrap).

En somme, en dehors de quelques exemples précis, le système de couverture des vases ossuaires semble davantage tenir de l'opportunité que de l'observance de règles précises. Si le pot est initialement pourvu d'un vrai couvercle comme c'est le cas à l'époque augusto-tibérienne à Lyon ou entre la fin du I^{er} s. et le II^e s. en Auvergne, on le conserve, mais pour le reste, on utilise ce qui est à disposition comme, par exemple, les plats à cuire. Lorsque rien de mieux ne se présente, on découpe une cruche, un fond de vase, voire un simple tesson. Toutefois, qu'il s'agisse du choix des vases ossuaires ou de leur couvercle, on ne peut totalement exclure que cette vision pragmatique ne cache un aspect symbolique pour la personne qui fait le choix, que ce phénomène soit conscient ou non. La cruche découpée pourrait être le témoin des rites libatoires ainsi que le tesson d'amphore. Les témoignages archéologiques ne suffisent bien évidemment pas à démêler ces différents registres qui, dans ce contexte spécifique, peuvent enchevêtrer les aspects pratiques, symboliques, pulsionnels et opportunistes.

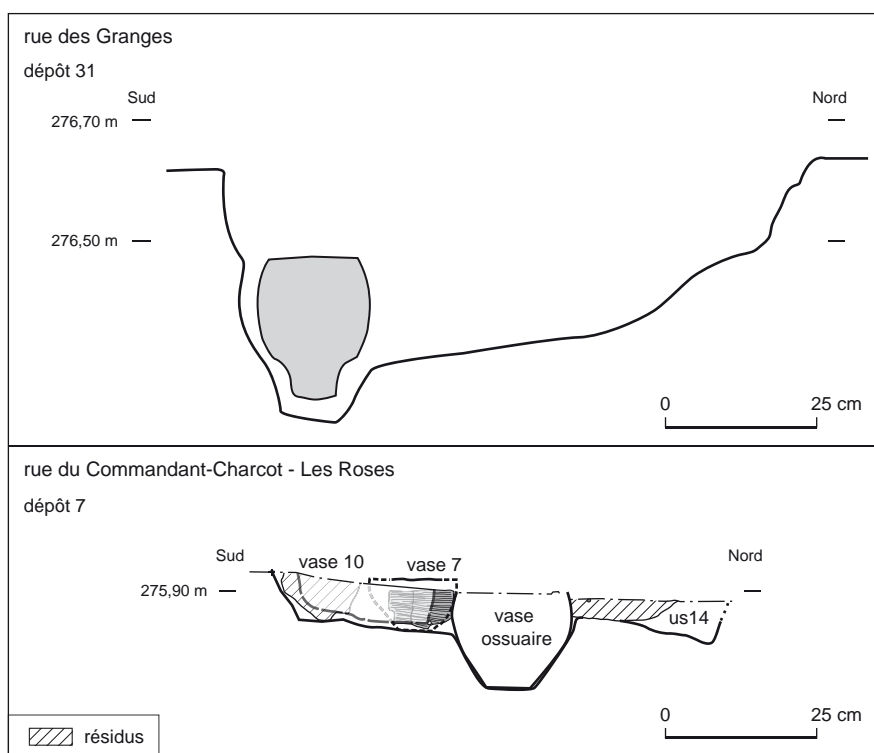


Fig. 149 – Surcreusement du fond de la fosse pour placer le vase ossuaire du dépôt 31 de la rue des Granges et du dépôt 7 de la rue du Commandant-Charcot à Lyon (relevé : J. Rouquet et É. Boës, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

LES DÉPÔTS MIXTES DE CRÉMATION

La situation relative des deux unités qui constituent le dépôt est variable et rappelle ce qui a été relevé dans les bûchers : le vase ossuaire repose sur le fond de la fosse et apparaît enfoui dans les résidus, ou bien il est placé au sommet de la couche de résidus qui comble la fosse, ou enfin, mais plus rarement, les résidus forment une masse groupée qui jouxte le vase. Tous les types d'organisation peuvent être rencontrés sur un même site.

Le fond de la fosse est parfois surcreusé ou la paroi aménagée d'une excroissance latérale en forme de niche, pour recevoir l'ossuaire et, le cas échéant, le dépôt secondaire de vases. À Lyon, le surcreusement du fond de la fosse est relevé dans trois tombes de la rue des Granges, l'une de la période augustéenne et deux de la seconde moitié du I^{er} s., ainsi que dans quatre tombes augustéennes sur sept du site des Roses, rue du Commandant-Charcot (fig. 149). La base du surcreusement est adaptée aux dimensions du récipient, parfois même très ajustée, et les résidus, concentrés dans la partie supérieure de la fosse, couvrent le vase ossuaire.

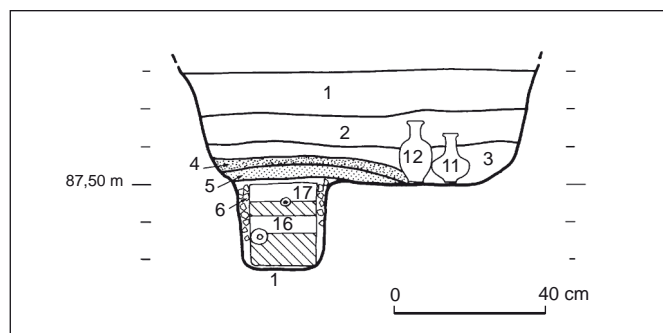


Fig. 150 – Coupe de l'ossuaire 7 du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme (relevé : M.-N. Baudrand).

Dans l'ensemble du Valladas, ces aménagements concernent surtout des tombes du deuxième tiers du I^{er} s. apr. J.-C. (Bel *et al.*, 2002, p. 95). L'exemple le plus spectaculaire est celui de la tombe 7, dont le fond du *loculus* est ajusté à l'urne en plomb cylindrique calée avec de petites pierres (fig. 150). L'ossuaire a été recouvert par un amas d'argile verte contre lequel on a disposé la couche de résidus de la crémation, puis le dépôt secondaire de vases (*id.*, *ibid.*, p. 200). Dans la tombe 1113 du 78 avenue Jean-Jaurès, ce

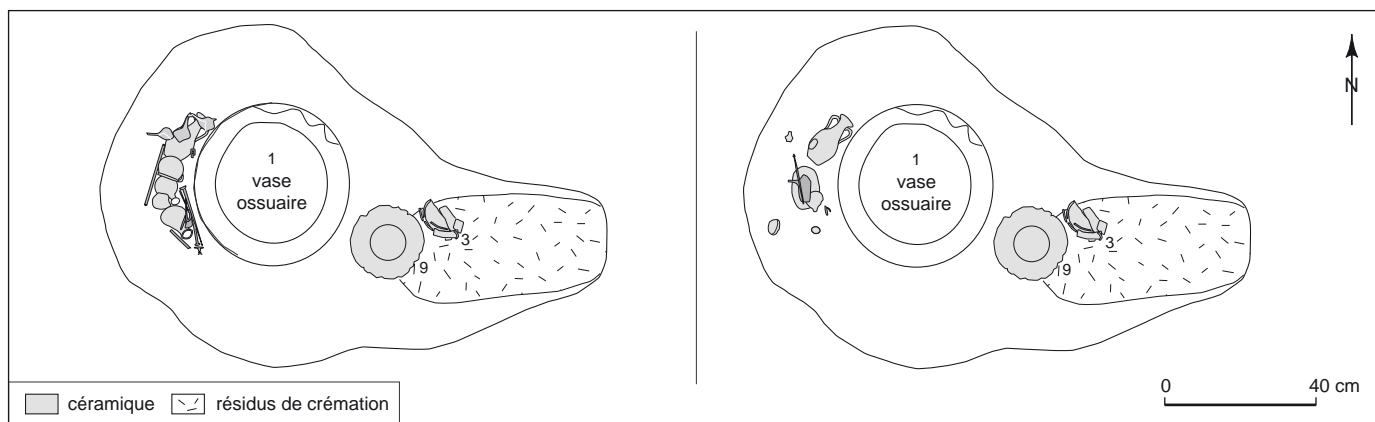


Fig. 151 – Dépôt 1113 du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes, Gard (DAO : A. Recolin, Inrap).

sont les résidus qui ont été mis en place dans une partie plus étroite et plus profonde de la fosse (fig. 151), le vase ossuaire se trouvant dans la partie la plus large en position centrale. Dans la tombe 164 du Valladas, les résidus occupent une petite excroissance de la fosse et sont bien séparés du dépôt (ossuaire et mobilier associé) (Bel *et al.*, 2002, p. 238-239).

Des structures récemment fouillées sur les sites de Saint-Irénée et rue du Commandant-Charcot à Lyon, le Replat à Aime ou la Grande Borne à Clermont-Ferrand, suggèrent que la situation archéologique observée est la conséquence de l'évolution taphonomique du dépôt et qu'au départ, les deux unités, résidus et ossuaire, étaient séparées par un dispositif en matière périssable.

- La situation la plus fréquente est illustrée par l'isolation du vase par le biais d'un contenant : le vase est placé dans une boîte, ce que nous avons également mis en évidence dans des dépôts d'ossuaires sans résidus (voir *supra*, p. 187-188). Le contenant est identifié par la présence de clous répartis autour du vase, ou par la situation de ce dernier en équilibre instable témoignant d'un effet de paroi, ou encore par des tessons appartenant au bord du vase ou au couvercle effondrés sur le fond de la fosse (fig. 152). Dans l'exemple précité du Replat, le vase ossuaire est placé en outre sur un ressaut pratiqué dans la partie nord de la fosse. Récemment, un dépôt mixte pratiqué dans un double contenant de bois a été fouillé ZAC Galbert à Annecy (dépôt 3 ; fig. 153). Il se présente comme une fosse de forme carrée à l'ouverture, de 0,80 m environ de côté, à fond plat et à parois obliques. Exactement comme dans le bûcher 2 (voir *supra*, p. 185-186), une boîte de forme hexagonale est enfermée dans un coffre cloué plus grand de forme carré, de 0,35 m de côté. La boîte hexagonale, qui contient l'ossuaire, a été identifiée par des clous et le mode de répartition des os. Tout autour sont

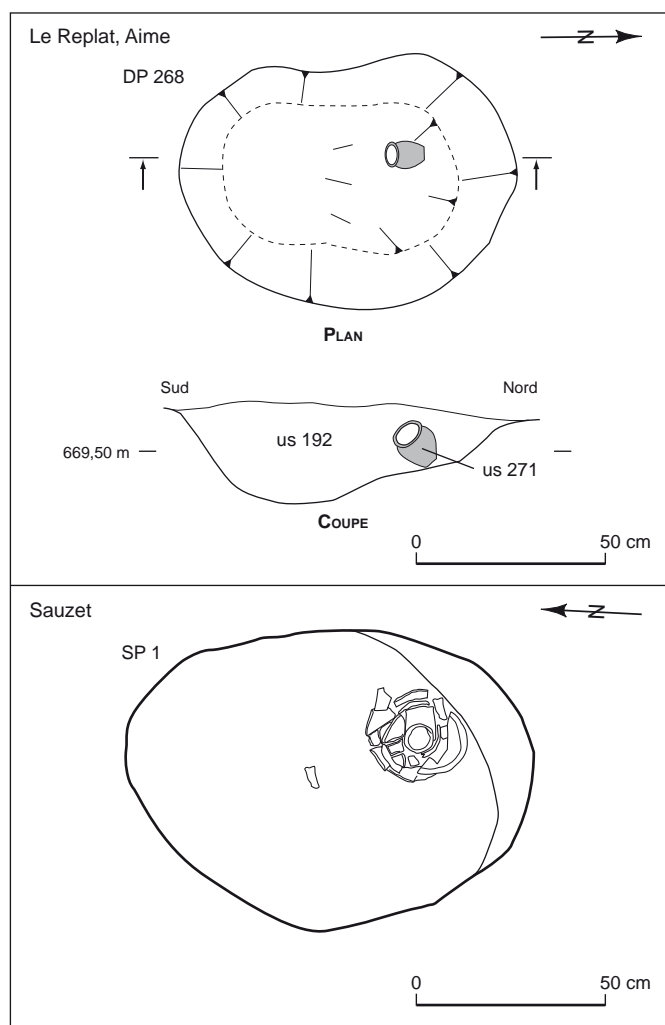


Fig. 152 – Dépôt 268 du Replat à Aime (Savoie) et dépôt 1 de Sauzet (Drôme) (relevés : F. Blaizot et S. Martin, Inrap ; DAO : V. Bastard et G. Macabéo, Inrap).

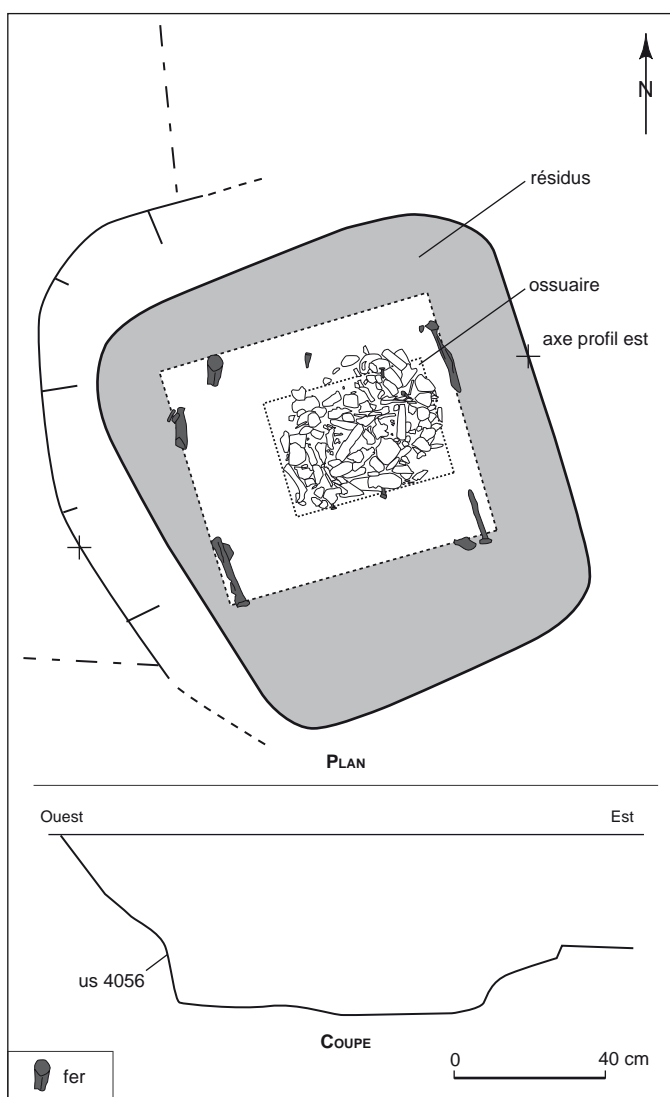


Fig. 153 – Dépôt mixte 3 de la ZAC Galbert à Anney, Haute-Savoie (relevé : J.-L. Gisclon, Inrap ; DAO : É. Bayen, Inrap).

réunis les résidus charbonneux de la crémation à l'intérieur du coffre quadrangulaire.

- D'autres structures présentent une configuration qui permet d'envisager que la fosse ou une partie de la fosse était couverte et que les résidus ont été placés au-dessus du couvercle. Un dépôt de crémation fouillé à Saint-Irénée illustre clairement ce dispositif (Blaizot, Tranoy, 2004, fig. 12, p. 182) ; la fosse se caractérise par un double creusement aménageant un ressaut qui devait supporter le couvercle. La situation des éléments (vase basculé, résidus massés d'un côté de la fosse et reposant sur un sédiment provenant de la paroi effondrée, galet du couvercle du vase tombé sur le fond) se rapporte bien au schéma précité. Sur

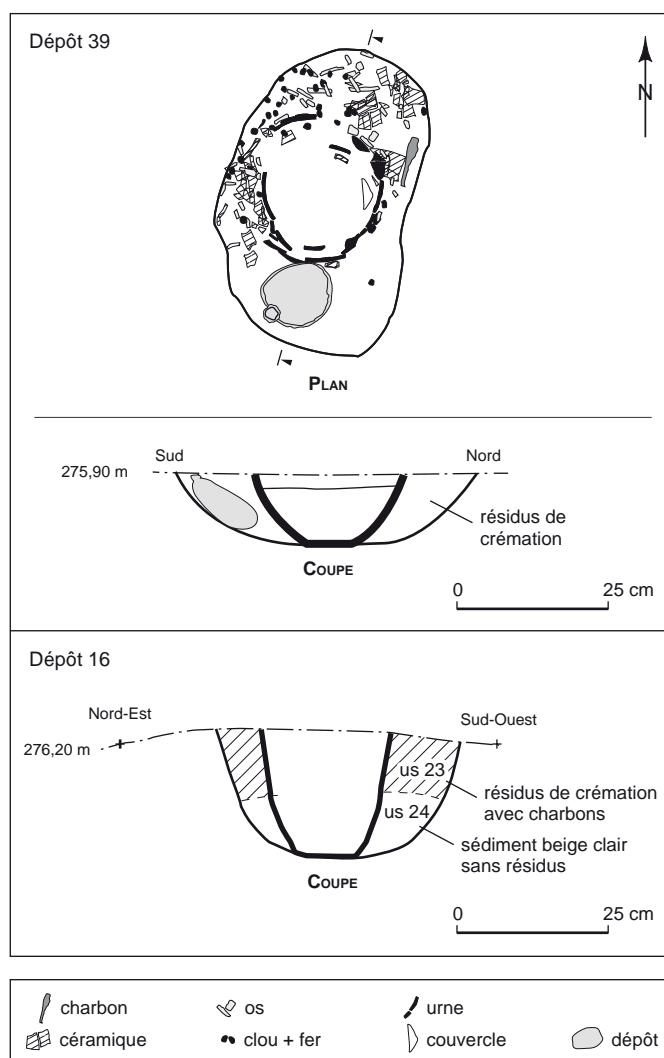


Fig. 154 – Dépôts 39 et 16 de la rue du Commandant-Charcot à Lyon (relevé : É. Boës, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

le site des Roses, rue du Commandant-Charcot, É. Boës a mis en évidence un dispositif proche pour les dépôts 16 et 39. Dans le premier, la moitié inférieure de la fosse est comblée d'un sédiment identique à l'encaissant et dépourvu de résidus, tandis que ces derniers sont massés dans la partie supérieure (fig. 154) ; dans le deuxième, les résidus sont massés sur le dépôt et d'un côté de la fosse comme s'ils s'étaient effondré d'un côté (fig. 154). Un système équivalent semble se dégager à l'examen du dépôt 30 fouillé rue des Granges (fig. 155) ; dans l'espace délimité par le surcreusement du fond de la fosse, la cruche s'est renversée et des fragments du couvercle sont éparpillés autour du vase ossuaire. Les vases évoluaient à l'origine en espace vide et les résidus qui colmataient

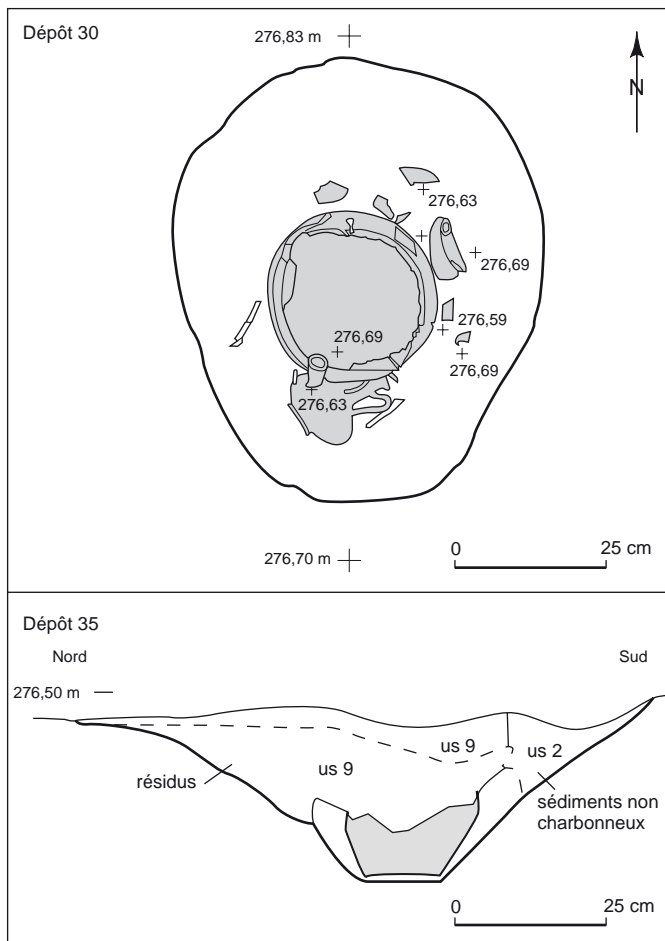


Fig. 155 – Dépôts 30 et 35 de la rue des Granges à Lyon (relevé : J. Rouquet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

l'ensemble du dépôt au moment de la découverte archéologique sont donc arrivés *a posteriori* dans l'espace du surcreusement. Il en est de même dans la tombe 35 : si le vase ossuaire est couvert de résidus, le comblement autour du récipient en est dépourvu dans la partie inférieure du surcreusement de la fosse (fig. 155).

Dans le cas, fort répandu dans les régions méditerranéennes, où la tombe comporte une protection en dur (coffrage ou coffre) de l'ossuaire et d'une partie du dépôt, les résidus sont quasiment toujours placés à l'extérieur, soit au-dessous, par exemple à Garéoult dans le Var (Acovitsioti-Hameau *et al.*, 1992, p. 82) ou à Séguret dans le Vaucluse (Meffre, 1985, p. 16-17), soit à côté (fig. 156). Dans la tombe 12 de la Guérine à Cabasse (Bérard, 1980, p. 36), les résidus sont toutefois protégés par une *tegula* posée à plat. C'est aussi le cas dans la tombe 184 du site du Lavanchon à Varcès, en Isère (voir *supra*, p. 189-190 et fig. 133).

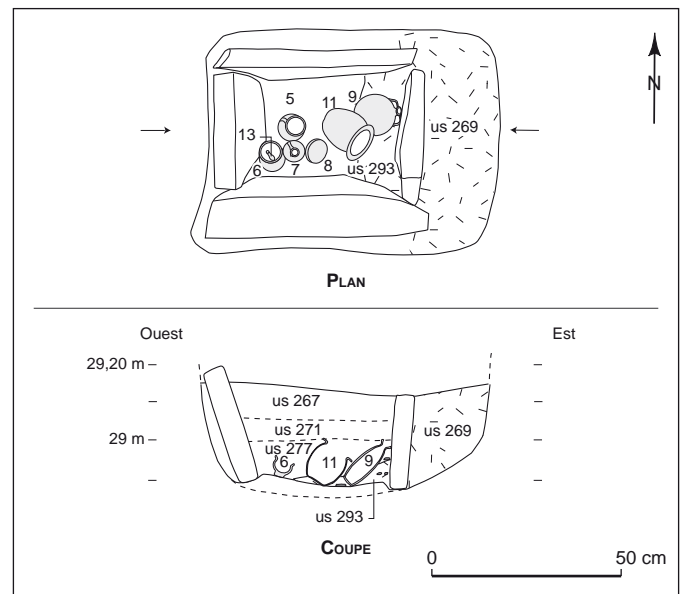


Fig. 156 – Dépôt 268 du Mas des Abeilles II à Nîmes, Gard (relevé : V. Bel, Inrap ; DAO : A. Récolin, Inrap).

Les résidus charbonneux, limon argileux noirs riches en fragments de vases en céramique ou en verre brûlés, clous, nodules de terre rubéfiée et os brûlés, se situent autour de la bâtière de tuiles, sur 0,13 m à 0,22 m d'épaisseur. Le tout est recouvert par une couche de limons sableux ocre, pauvre en mobilier, de 7-8 cm d'épaisseur. Il n'est pas certain que la bâtière évoluait à l'origine en espace vide : le glissement de la *tegula* qui constitue la paroi nord pourrait résulter d'un affaissement *a posteriori* plutôt que d'une poussée due à l'effondrement brutal des résidus dans la fosse.

Au Valladas, dix dépôts mixtes comportent un amas d'argile ou de sable vert qui semble constituer sur ce site une protection spécifique de l'ossuaire et du mobilier associé (Bel *et al.*, 2002, p. 99). Il n'est qu'exceptionnellement observé sur les résidus.

La chronologie relative des dépôts montre souvent que l'ossuaire est mis en place en premier lieu dans la fosse, mais, dans plusieurs cas, les résidus ont été manifestement déposés avant, comme dans la tombe 4 de la Guérine à Cabasse (Bérard, 1980, p. 24), ou au Replat à Aime. Au Valladas, ce schéma de dépôt n'a été observé que pour les ossuaires en matériau périssable, coffret ou sac (Bel *et al.*, 2002, p. 100). Dans ce cas, les coffrets sont placés à l'extrémité de l'amas de résidus tandis que les autres ossuaires en matériau périssable sont placés au sommet de la couche charbonneuse, parfois au sein d'un *loculus* aménagé à cet effet dans cette même couche.

LE DÉPÔT DE RÉSIDUS DE CRÉMATION

Le dépôt de résidus en fosse

La forme la plus courante du dépôt de résidus est illustrée par le déversement de la couche de crémation à même la fosse ; dans ce cas, le sédiment charbonneux occupe toute la surface (il est au contact de ses parois), mais il est rare qu'il la remplisse totalement, sa partie supérieure étant le plus souvent comblée par un sédiment hétérogène. Un dépôt d'un genre un peu particulier a été fouillé aux Sablons à Villette-d'Anthon (Isère). Malheureusement engagée dans la berme de limite d'emprise, la fosse, d'une largeur de 1 m, se caractérise par un comblement constitué de plusieurs unités juxtaposées comme si le dépôt avait été réalisé par pelletées successives depuis le sud vers le nord (fig. 157) ; la couche us 8 à laquelle succède la couche us 3, qui contient une cruche et est plus riche en os et en charbons, constituent toutes deux le dépôt de résidus qui paraît concentré dans une partie de la fosse, puisque le reste est occupé par des sédiments dépourvus de vestiges de crémation. À Saint-Paul-Trois-Châteaux, la couche de résidus peut former un amas dans un secteur de la structure (Bel *et al.*, 2002, p. 100). Dans un cas, elle est recouverte par une *tegula* (*id.*, *ibid.*, p. 246).

Il s'agit généralement de fosses circulaires ou ovales, parfois quadrangulaires et plus rarement rectangulaires, non aménagées, d'une taille variable. Par exemple au Replat, à Aime, elles sont plus ou moins ovales et vont de 0,40 m sur 0,50 m à 1,25 m sur 1,76 m pour la plus grande ; au Valladas, les formes et les tailles varient également beaucoup, la longueur oscillant de 0,45 m à 1,55 m (*id.*, *ibid.*, p. 96). En Midi-Pyrénées, aux Plaines à Cayrac, les fosses sont toujours circulaires ou ovalaires à profil évasé (dont le diamètre n'est jamais supérieur à 0,80 m). Des fosses circulaires ont aussi été observées à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron).

La nature plus ou moins charbonneuse de certains dépôts est difficile à interpréter ; on pourrait supposer que les vestiges du bûcher ont été délités par la pluie ou par le vent avant le ramassage, ou bien que le bois utilisé n'a pas produit de charbons du fait de sa nature ou de son mode de combustion. En tout cas, l'absence de charbons ne doit pas conduire à interpréter ces dépôts comme des ossuaires, dès lors que les ossements et les artefacts calcinés sont dispersés, en suspension dans le sédiment. Des exemples de fosses très pauvres en charbons réduits à quelques esquilles éparses ont été relevés dans l'ensemble funéraire d'Aime où elles représentent 16 % des dépôts de résidus, ainsi que dans un petit groupe de structures fouillées aux Feuillis à Saint-Priest (Rhône). Dans

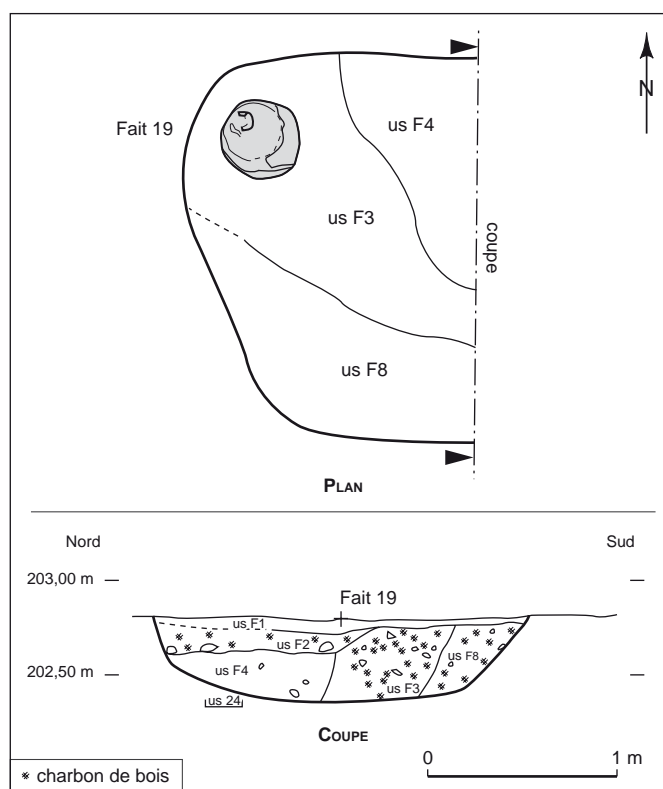


Fig. 157 – Dépôt 19 de Villette-d'Anthon, Isère (relevé : A. Bouvier, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

les deux cas, la présence de cendres irait dans le sens d'un mode d'ustion lent et long des combustibles, expliquant la quasi-absence de charbons. La masse totale d'ossements qui y a été relevée est proche en tout cas des valeurs moyennes enregistrées dans les dépôts de résidus charbonneux.

En général, les fosses ne semblent pas aménagées, bien que le cas ait été rencontré. Un dispositif, bien représenté à Aime, est l'aménagement d'une banquette sur le pourtour à mi-hauteur de la fosse (fig. 158). Les résidus se trouvant dans la partie profonde de la fosse, sous le niveau de la banquette, l'hypothèse que cette dernière supportait un système de couverture peut être évoquée en raison des blocs qui reposent sur le ressaut, comme s'ils avaient calé un couvercle. Toutefois, certaines fosses pourvues d'une banquette comportent une stèle plantée dans la couche de résidus, ce qui invalide alors l'hypothèse d'un couvercle. Le site montre des situations complexes et contrastées ; outre ces deux cas de figure, certaines fosses sans banquette, pourvues ou non d'une stèle, se caractérisent par la présence d'une couche continue de blocs au sommet des résidus (fig. 159). Du fait des stèles, l'hypothèse d'une couverture surmontée de blocs est improbable, à moins d'envisager une transformation de la structure

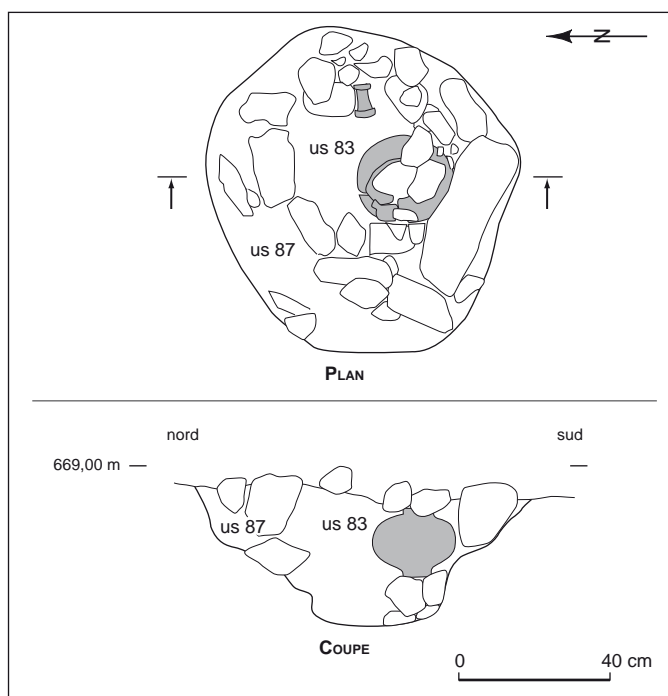


Fig. 158 – Fosse à banquettes aménagée comportant des résidus et dépôt secondaire de vase du dépôt 76 du Replat à Aime, Savoie (relevé : F. Blaizot, Inrap ; DAO : V. Bastard, Inrap).

à la fin du deuil, ce qui n'est pas démontré par nos données. En tout cas, les structures bien conservées de ce site montrent que les fosses étaient déprimées par rapport au niveau de circulation, puisque le comblement de leur moitié supérieure, qui recouvre la couche de blocs et ne laisse dépasser qu'un petit morceau de la stèle, est différé.

Dans l'ensemble 1 de la voie de l'Océan, le dépôt de résidus 369 se trouve dans une fosse tapissée de galets. Il n'existe pas d'argument pour envisager que cet aménagement puisse s'apparenter au départ à un coffrage.

Le réagencement des couches de résidus des bûchers

Dans certains bûchers en fosse dont la couche de crémation est réaménagée, une partie des résidus est protégée par une architecture (« réduction des restes » ; voir chapitre III, p. 160-164) ; ces réaménagements s'apparentent sans doute au registre du « dépôt de résidus » et peuvent ainsi être assimilés à la constitution d'une structure secondaire. Les exemples nîmois montrent que la constitution du dépôt secondaire de résidus dans les bûchers peut prendre l'aspect modeste, peu visible, d'un simple bombement de la couche de crémation et, dans la plupart des cas, on n'est

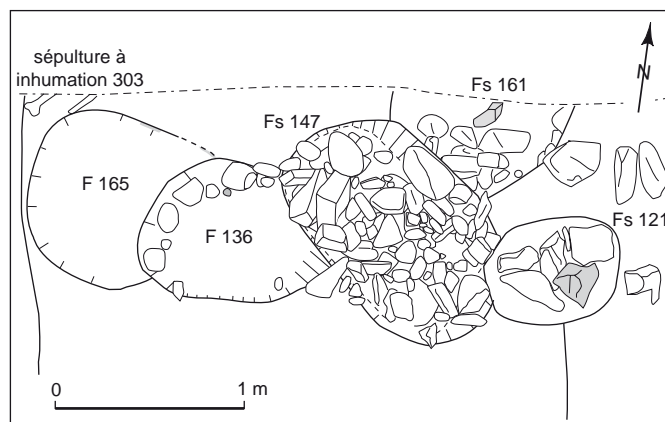


Fig. 159 – Couche de blocs au sommet des résidus du Replat à Aime, Savoie (relevé et DAO : V. Bastard, Inrap).

donc pas en mesure de distinguer ce qui relève d'un réaménagement « technique » de la couche de crémation de ce qui traduit un agencement intentionnel. Par ailleurs, la destruction de la partie sommitale des comblements de fosse peut avoir fait disparaître des dépôts secondaires placés au-dessus de la fosse, comme le coffre monolithe retrouvé sur le sol, à l'extrémité du bûcher 45 des Communaux (Chapon *et al.*, 2004, p. 175). L'analyse de la masse osseuse reste un argument peu déterminant pour tenter d'interpréter ces structures. En effet, il arrive qu'en dépit d'un réagencement de la couche de résidus et de la présence de l'ossuaire dans le bûcher, la masse osseuse et les vases ne soient pas pour autant conservés dans leur intégralité (voir chapitre III, p. 158). Si certains déficits ainsi notés, peuvent être attribués aux destructions postérieures (par exemple dans le bûcher de Peyre Plantade), il arrive que la masse osseuse soit insuffisante dans des cas où la fosse est conservée en profondeur. Doit-on, dans ces cas-là, imputer ces déficits aux modalités de réaménagement de la structure primaire ? On a vu en effet que l'ensemble de la couche de crémation pouvait être extraite du bûcher afin de procéder à un tri, et il est possible d'envisager que, l'opération une fois achevée, tous les résidus prélevés n'aient pas été réintroduits dans la fosse.

Les grandes fosses à résidus : dépôts secondaires ou structures de crémation ?

La nature de certaines fosses, de grande taille, ne peut pas toujours être précisée. Nous nous heurtons en effet à plusieurs reprises à la discrimination entre le bûcher en fosse et le dépôt de résidus, lorsque les arguments en faveur de l'un ou de l'autre ne sont pas présents (voir *supra*, p. 94-99 et p. 211).

La publication du site de la voie de l'Océan par exemple (Frascone, 1999), décrit un certain nombre de grandes fosses interprétées par l'auteur comme des dépôts de résidus de crémation, dont la taille (de 0,50 m à 1,40 m de longueur), la morphologie rectangulaire et parfois la stratigraphie évoquent *a priori* des bûchers en fosse. Parmi les neuf cas litigieux que nous avons recensés, tous postérieurs à la seconde moitié du I^{er} s., seuls deux possèdent véritablement les caractéristiques d'une structure de crémation. Il s'agit de la fosse 152 (rectangulaire, d'une longueur de 1,20 m) dont le comblement est stratifié (couche profonde très charbonneuse avec de gros fragments de charbons de bois, surmontée d'une couche plus hétérogène et moins chargée en os et artefacts) et de la fosse 153 (rectangulaire, d'une longueur de 0,50 m) qui présente des traces nettes de rubéfaction sur les parois. Cette dernière rappelle la fosse 159, datée de la fin du II^e s.-début du III^e s., au 77-79 rue Pierre-Audry (0,70 m sur 0,55 m), située « devant » un édifice à autel qui, en dépit de la rubéfaction des parois, est interprétée par l'équipe de fouille comme un dépôt de résidus (?). Les autres structures de la voie de l'Océan se distinguent de la majorité des dépôts de résidus du site par la taille des fosses, supérieure à 0,70 m et leur morphologie générale (rectangulaire à parois droites et à fond plat). On notera, en plus de ces cas, la présence d'une fosse rectangulaire de 1 m sur 0,40 m dans laquelle se trouvaient des résidus et un vase ossuaire (237), datés du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C.

Le problème est également rencontré dans la série de Chalépoint à Montalieu-Vercieu (Isère), où l'auteur identifie des bûchers sur la base de la taille des fosses (1,50 m sur 0,60 m environ), de « la présence dans le remplissage (charbonneux), de nodules d'argile rubéfiée » et sur le fait que les clous recueillis « se trouvaient à la base du remplissage et non pas mélangés à celui-ci » (De Klijn, 1987, p. 137). En l'absence d'une stratigraphie interne différenciée, de parois rubéfiées en place ou effondrées au sommet de la couche de résidus, seul le dernier argument pourrait être retenu. On peut aussi considérer qu'il est insuffisant, auquel cas il s'agirait de grandes fosses à dépôt mixte de crémation, datées du deuxième quart du I^{er} s.

Les exemples de grandes fosses plus ou moins rectangulaires sont finalement assez fréquents en Rhône-Alpes ; les fouilles entreprises à l'occasion du contournement de Janneyrias et Villette, à Villette-d'Anthon en Isère, en livrent une, établie à la fin du I^{er} s. à une distance de 35 m d'un fossé. La fosse, de 1,20 m sur 0,55 m, possède des parois obliques conservées sur une profondeur de 0,40 m, totalement dépourvues de traces de rubéfaction. Sur le site de

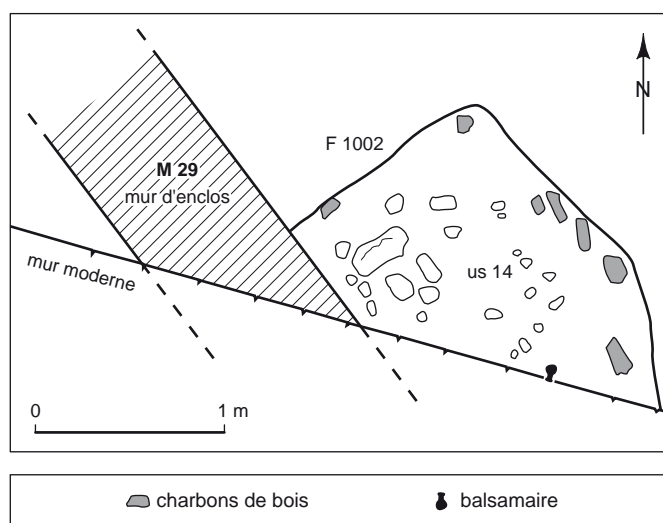


Fig. 160 – Fosse 1002 de l'avenue du Point-du-Jour à Lyon (relevé : L. Kuntz, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

la Planche, à Aoste (Isère), une fosse de 0,98 m sur 0,46 m, contenant les restes d'un enfant décédé autour de cinq ans, a été de même exhumée en bordure d'un fossé.

Le site lyonnais du 62 avenue du Point-du-Jour livre une grande fosse (1002) de 1,70 m sur 1,50 m, appuyée contre le mur méridional d'un bâtiment interprété comme un enclos (fig. 160). Datée de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s., elle fut identifiée comme une structure secondaire en raison de la stratigraphie : la couche la plus profonde comporte pêle-mêle, sur 15 cm d'épaisseur, des graviers brûlés et des plaques d'argile rubéfiée, des charbons, cendres, os et mobilier calcinés. Sont notées la présence d'un balsamaire intact non brûlé en surface et une « forte concentration d'ossements » dans un quart de la fosse, qui n'est cependant pas décrite comme un ossuaire. Les informations relatives à cette fosse, bien que succinctes, montrent en tout cas que sa structuration interne diffère *a priori* d'un bûcher ; d'ailleurs, le bûcher présent sur le site se caractérise par un remplissage constitué de couches successives bien différenciées. La situation de la fosse 1002, tout près du mur d'un enclos, rappelle la structure 383, mise au jour dans un monument tibéro-claudien aristocratique d'En Chaplix, à Avenches (Castella *et al.*, 2002). De forme rectangulaire (1,90 m sur 1,65 m), elle est comblée de résidus de crémation dans sa partie profonde, tandis que son comblement supérieur recèle un grand nombre de tessons d'amphores (*id.*, *ibid.*, p. 26-27).

Nous devons donc considérer que si, dans certains cas, ces fosses se rapportent à des bûchers, dans d'autres, il s'agit manifestement de structures secondaires qui contiennent

des résidus. La fosse 15 de la Grande Borne est d'ailleurs de ce type, rectangulaire et de grande taille (1,14 m sur 0,95 m). Toute la question est de savoir à quoi se rapportent ces structures : dépôts de crémation *stricto sensu* ou rejets de bûchers plats ? Lorsqu'elles sont aménagées, comme à la Grande Borne, la première hypothèse semble implicite. Par ailleurs, l'archéologie dispose de peu d'exemples suggérant que l'on enterre les résidus des aires de crémation, mis à part les grandes fosses relevées dans les espaces funéraires urbains comme à la Favorite ou rue du Chapeau-Rouge (voir *infra*, p. 243-245), mais elles sont plus vastes et de forme irrégulière ; les quelques exemples avérés, relevés en contexte rural, sont illustrés par les restes d'un bûcher déversés dans un fossé parcellaire, comme sur le site des Petites Gravanches à Clermont-Ferrand, celui de Bonvert à Mably, dans la Loire, ou celui des Vernes à Favardines, dans le Cher (Fourteau-Bardaji *et al.*, 1993, p. 268). On a plutôt, généralement, l'image d'une grosse couche de résidus formant comme un épandage épais qui vient recouvrir les structures, du type de celles relevées au Champ de l'Image à *Argentomagus*/Saint-Marcel, dans l'Indre (Allain *et al.*, 1992, p. 26-28) et à Roanne (Loire), où elle semble s'être effondrée sur les cinq premiers mètres d'un puits de 7 m de profondeur (Vaginay, 1987, p. 111-112).

Le dépôt de résidus en contenant

Il arrive que les résidus soient placés dans un contenant déposé dans la fosse. Sur le site les Feuillies, à Saint-Priest (Rhône), la couche de résidus du dépôt 289, daté de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., ne se trouve pas au contact des parois de la fosse (fig. 161). Celle-ci (0,65 m sur 0,50 m) est comblée d'un sédiment limoneux avec quelques inclusions de charbons et de nodules rubéfiés dispersés ; elle comporte une aire cendreuse et charbonneuse de 0,40 m sur 0,50 m, décalée dans la partie nord-ouest, caractérisée par la présence d'os diffus et de rares tessons de céramique en suspension dans le sédiment. La localisation de ces résidus, dont le mode de répartition délimite une forme ovale à distance des parois de la fosse, montrerait qu'ils n'ont pas été déversés directement dans la fosse, mais qu'ils furent probablement placés dans un contenant en matériau organique qui ne s'est pas conservé.

Le dépôt de résidus 15 du site de la Grande Borne, évoqué plus haut, paraît quant à lui avoir été effectué dans un contenant de forme rectangulaire. La couche contient pêle-mêle les os, les charbons, du métal et des fragments de céramiques, le tout calciné. Un effet de délimitation linéaire

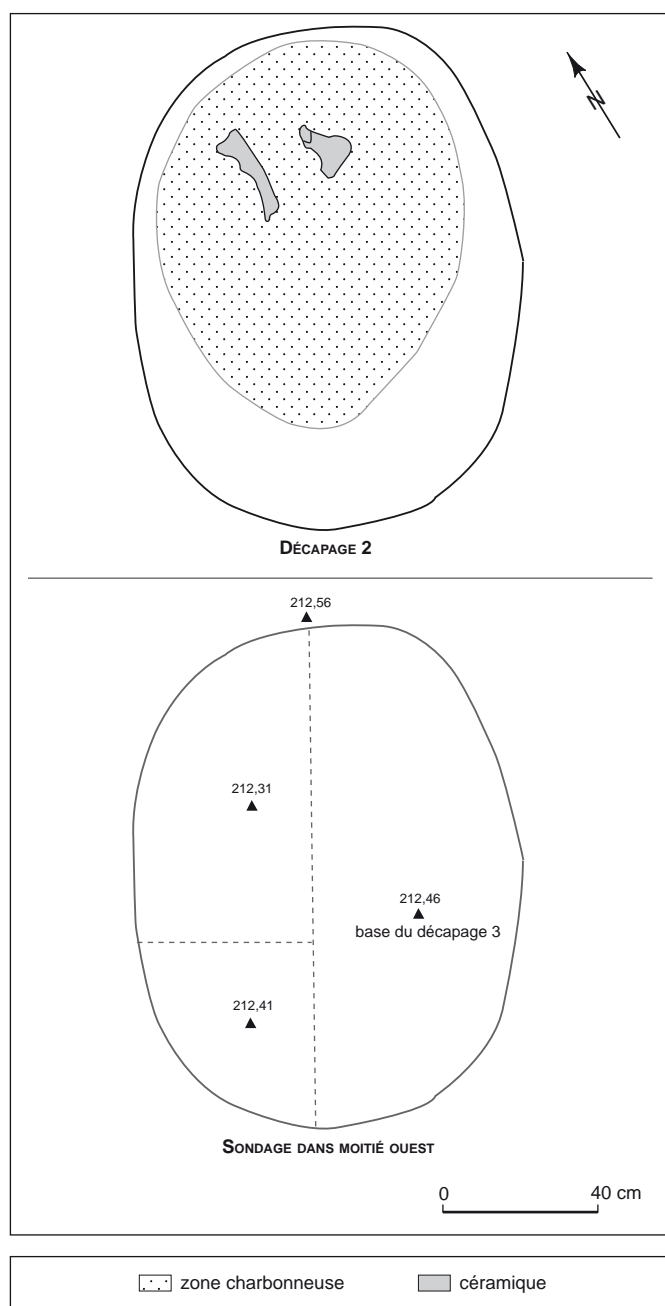


Fig. 161 – Dépôt de résidus 289 des Feuillies à Saint-Priest, Rhône (relevé : F. Blaizot, *Inrap*).

est relevé au nord et dans la moitié nord-ouest à distance des parois de la fosse, ponctué en outre par des clous (fig. 162).

Certains dépôts de résidus ont été effectués dans un vase. Ce phénomène, plutôt rare, ne peut être mis en évidence que dans le cas où la fosse ne comporte pas la couche de résidus, ou alors lorsque le vase surmonte cette dernière dans les structures mixtes ; quand le vase en question est inclus

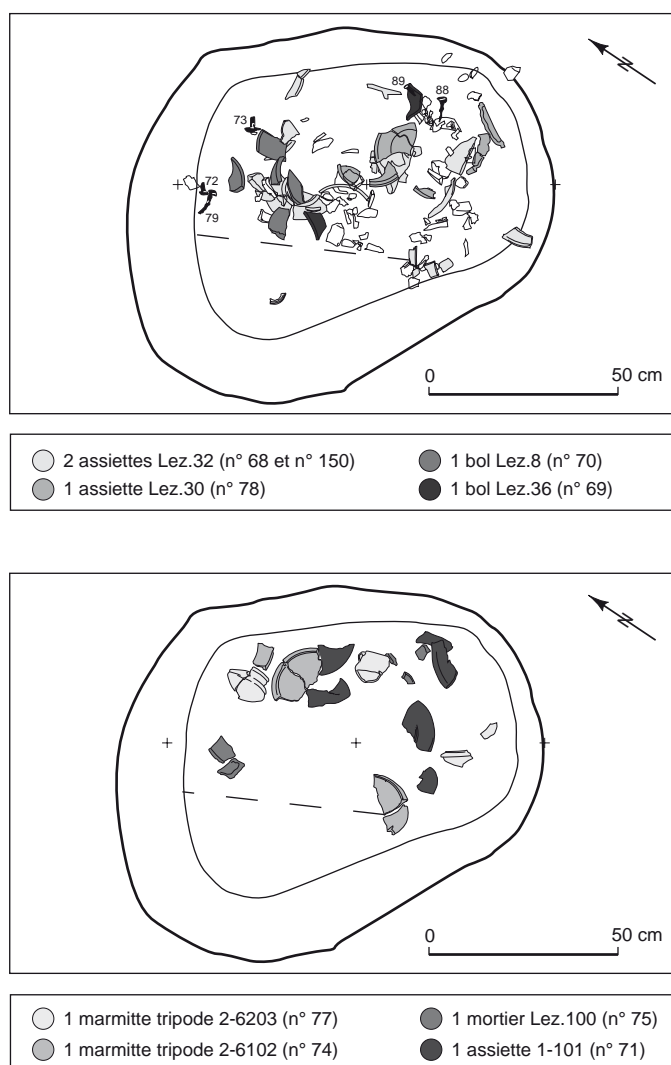


Fig. 162 – Dépôt 15 de la Grande-Borne à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (relevé : A. Wittmann, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

dans une couche de résidus, on peut en effet imaginer que ces derniers se sont introduits de manière différée dans un vase accessoire ; c'est par exemple, probablement le cas de la fosse 27 du site de Port d'Avenches, à Avenches (Suisse), d'après la description des faits (Castella, 1987, p. 78). Toujours à Avenches, trois exemples sont mentionnés (*id.*, *ibid.*, p. 25), mais, dans les notices (structures 9, 11 et 13), il s'avère que les choses ne sont ni sûres ni très claires ; par exemple, pour ce qui concerne la structure 9 (*id.*, *ibid.*, p. 61), il est écrit que « le récipient contient la plupart des os calcinés et, apparemment, quelques restes du bûcher (cendres et charbons) ».

Deux exemples certifiés proviennent du site de la Grande Borne : les fosses 30 et 32, dépourvues de couche de résidus,

livrent chacune un vase, dont l'un est fermé d'un couvercle. À l'intérieur, les os sont en suspension dans un sédiment charbonneux. À Lyon, un vase provenant de la structure 9 de l'Îlot Mas, à Vaise, présente les mêmes caractéristiques : les os et les fragments de céramique sont dispersés dans une terre ponctuée de petits charbons sur toute la hauteur du vase. Sur le site des 77-79 rue Pierre-Audry, la structure 125 livre un vase rempli de résidus charbonneux mêlés aux os. Dans ces deux exemples, la fosse ne livre pas de résidus en dehors de ceux recueillis dans le récipient. Les dépôts de résidus en contenant sont rares dans les régions méditerranéennes, mais on en signale toutefois un exemplaire à Sainte-Barbe (Moliner *et al.*, 2003, p. 313, tombe 184).

En aucun cas ces vases ne doivent être qualifiés de vases ossuaires, puisqu'il n'y a pas ici, à proprement parler, d'ossuaire ; il s'agit de dépôt de résidus en vase.

Il arrive que les résidus prennent place directement dans des monuments funéraires. À Lyon par exemple, sur les sites des 77-79 rue Pierre-Audry et de Saint-Irénée, ils furent déposés dans une chambre souterraine servant de fondation à un édifice plus ou moins élaboré.

La chambre enterrée 1101 de Saint-Irénée, datée de la fin du 1^{er} s., se présente comme un caveau maçonné voûté (fig. 163), dont la superstructure est inconnue mais que les nombreux fragments d'enduits peints relevés dans la couche d'effondrement permettent d'envisager comme relativement monumentale. La surface de la chambre était couverte de résidus mêlant des os, fragments de céramique, de verre et de métal calcinés et des clous. La structure maçonnée 1092 fouillée rue Pierre-Audry montre que la base de l'autel au-dessus de la chambre souterraine, où se trouve le dépôt de résidus, est percée d'un *loculus* laissant apparaître ces derniers (fig. 164).

Il n'existe actuellement aucune donnée, en Midi-Pyrénées et ni, *a priori*, en région Centre, qui se rapporte à l'un de ces types de dispositifs.

LA TRANSLATION DES RESTES

LES OSSEMENTS HUMAINS

La quantité déposée dans les différents types de structures

La question de la quantité et de la nature des ossements ramassés et placés dans la structure de dépôt se rapporte à la notion de sélection. Comme pour l'analyse des bûchers, cette quantification est estimée au moyen de pesées (masse

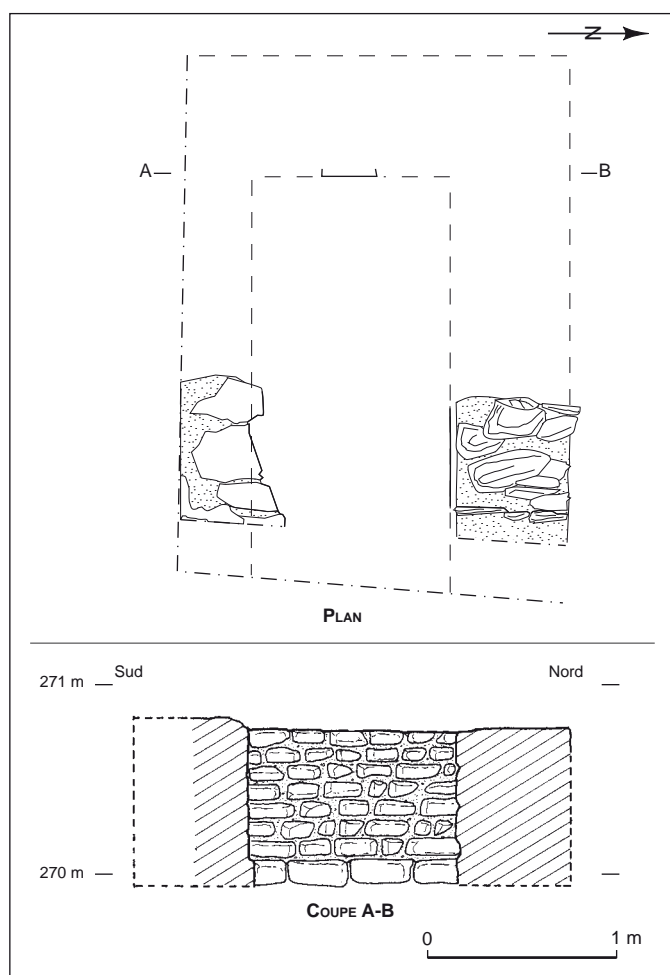


Fig. 163 – *Chambre enterrée 1101 de Saint-Irénée à Lyon (relevé : G. Ayala, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).*

totale des os et indices pondéraux par région anatomique), qui permettent d'échapper au problème de l'identification sélective induite par la fragmentation et la conservation différentielle des ossements (Duday, 1987 ; Duday *et al.*, 2000).

Au sein d'un même groupe, la variabilité de la masse osseuse ramassée sur le bûcher semble un phénomène couramment observé dans les sociétés qui pratiquent la crémation. Certaines études, comme celle réalisée sur une grande série du Bronze final du Languedoc (Taffanel *et al.*, 1998) et celle entreprise sur plusieurs sites de la marge occidentale de cette région et de Midi-Pyrénées du Bronze final IIIb au premier âge du Fer (Lenorzer, 2006), ont montré qu'au cours de cette période le poids d'os ramassé semblait évoluer ; aucune synthèse n'a pour l'instant été réalisée à grande échelle pour l'époque romaine. Dans l'ensemble funéraire des Près Aulnoys à Bavay (Nord),

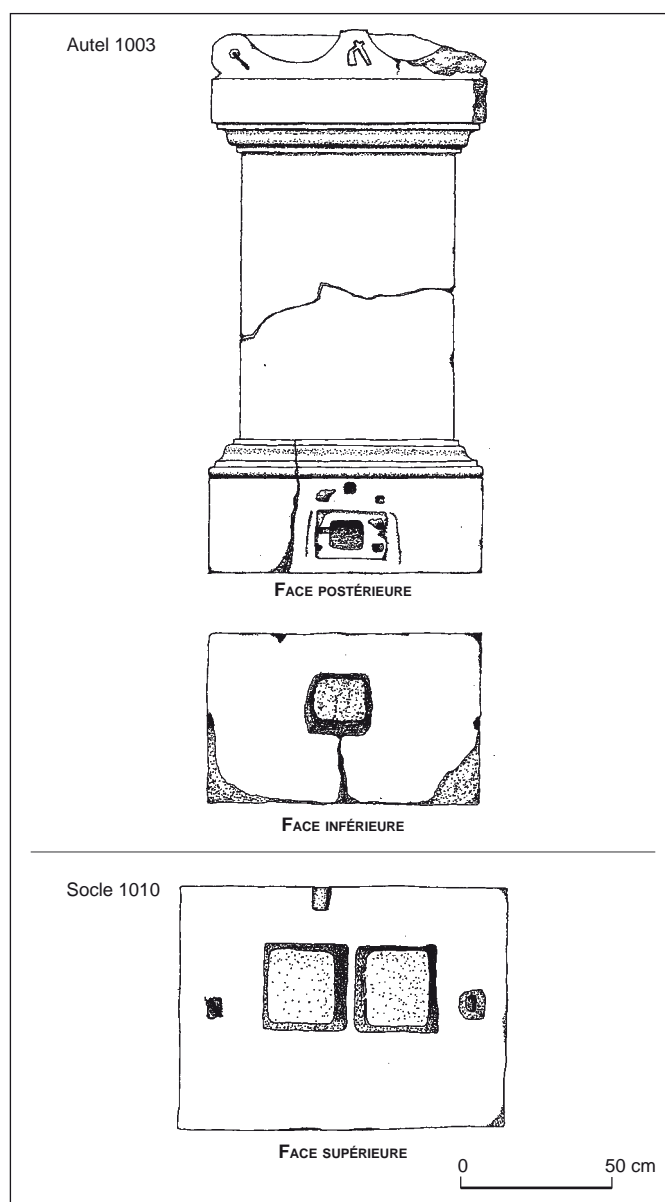


Fig. 164 – *Autel funéraire 1003 et base 1010 laissant apparaître les loculi des 77-79 rue Pierre-Audry à Lyon (dessin : J.-L. Gisclon, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).*

par exemple, la masse osseuse des dépôts individuels adultes et des dépôts multiples augmente entre les I^{er} s. et II^e s. apr. J.-C. (à l'exception de celle des enfants), mais le nombre de dépôts pris en compte (28) est trop faible pour que l'on puisse considérer que les résultats sont véritablement significatifs (Ancel *et al.*, 2007, p. 172-173).

Lorsque nous avons tenté ici de raisonner à l'aune de Lyon, nous nous sommes rapidement heurtés au manque de données pondérales disponibles au sein des grandes séries ;

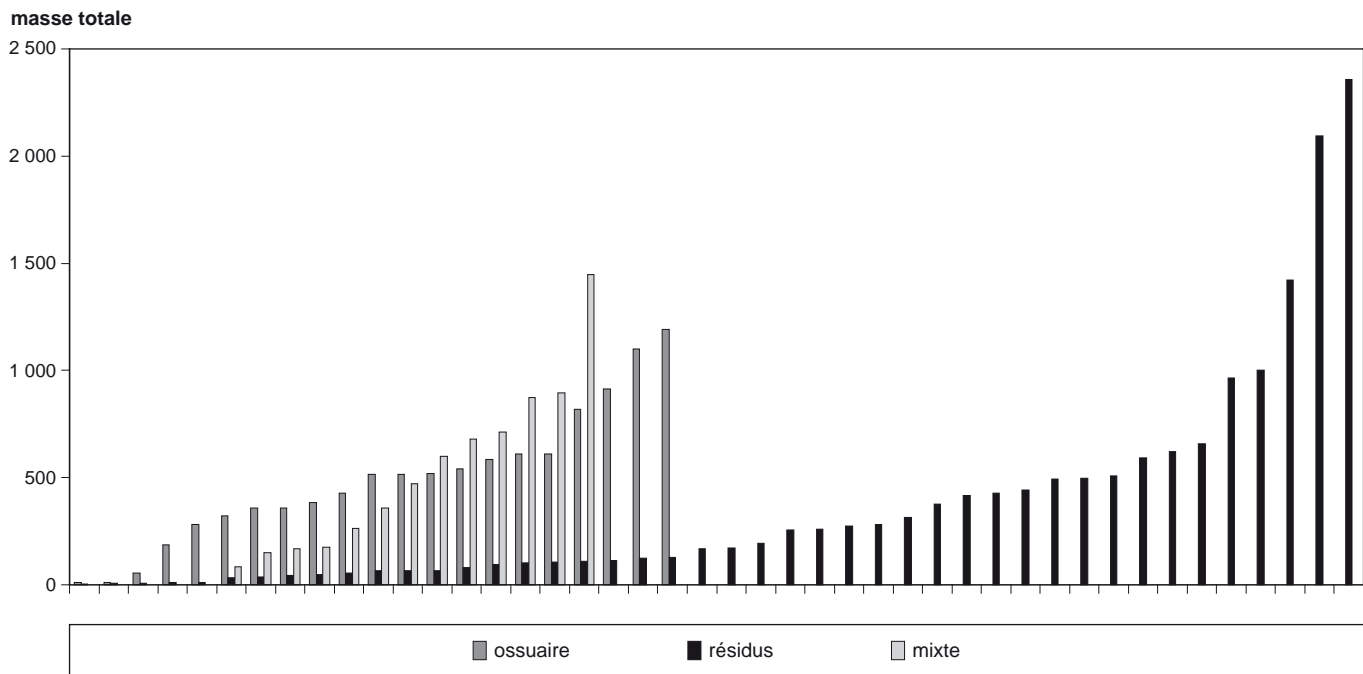


Fig. 165 – Distribution de la masse des différents types de dépôts dans la série de la voie de l'Océan à Lyon (F. Blaizot, d'après Frascone, 1999).

les os de la majorité des structures de la Favorite, de celles de rue du Chapeau-Rouge et de Villa Montel, n'ont en effet jamais été étudiés, tandis que sur d'autres sites d'envergure comme celui de la rue Pierre-Audry, les dépôts n'ont été examinés qu'en partie. S'ajoutent à cela l'inévitable proportion de dépôts incomplets ou mal datés et la prépondérance, à Lyon, des structures funéraires datées de la fin du II^e s. et du III^e s. Les résultats présentés ci-dessous sont donc susceptibles d'être modifiés, dès lors que s'étofferont et s'équilibreront les corpus.

Les masses osseuses des sujets adultes relevées dans les structures secondaires des sites lyonnais correspondent très rarement aux valeurs théoriques attendues, supérieures à 1 000 g¹⁸. La moitié des dépôts appartient aux classes situées entre 400 g et 600 g, comme le montre bien l'exemple de la voie de l'Océan, tandis que dans plusieurs séries, une part non négligeable d'entre eux se situe entre 50 g et 200 g (fig. 165). La masse osseuse moyenne des ossuaires est comprise entre 400 g et 500 g environ, avec une exception concernant l'ensemble funéraire de Saint-Irénée (tabl. XXIX). Les masses osseuses issues des dépôts

de résidus sont globalement inférieures à celles enregistrées dans les ossuaires et deux des trois séries examinées présentent des valeurs proches, tandis que les dépôts mixtes paraissent en moyenne plus lourds. Dans l'ensemble du corpus, l'écart-type est très élevé, le plus souvent proche de la moyenne, témoignant d'une extrême variabilité individuelle (le coefficient de variation, qui n'est jamais inférieur à 59 %, dépasse les 100 % dans quatre cas). Les dépôts osseux des sujets immatures sont évidemment plus légers, avec des ossuaires plus riches que les dépôts de résidus. Ils présentent cependant une plus grande variabilité que ces derniers, comme le montrent les valeurs extrêmes et la dispersion autour de la moyenne.

Sur le site de la voie de l'Océan, la masse osseuse moyenne augmente dans le temps, du troisième tiers du I^{er} s. av. J.-C./première moitié du I^{er} s. de notre ère jusqu'au troisième quart du II^e s./début du III^e s. en passant par la période comprise entre la seconde moitié du I^{er} s. et celle du II^e s. (tabl. XXX) ; toutefois, les différences enregistrées entre les trois groupes chronologiques ne sont pas statistiquement significatives (t compris entre 1,12 et 1,3).

En Languedoc, le corpus des dépôts secondaires ayant fait l'objet d'une étude ostéologique est très réduit (une trentaine de structures documentées). La masse osseuse moyenne des dépôts de sujets adultes est de 472 g, mais la moitié d'entre eux a livré moins de 400 g. En fait, la varia-

18. Les structures que nous avons retenues pour établir ces calculs possèdent les caractéristiques suivantes : l'auteur ne précise pas qu'elles sont incomplètes ; la maturation du squelette est mentionnée (adulte/immature) ; l'analyse des os n'a pas mis en évidence la présence de plus d'un sujet.

Tabl. XXIX – Masses osseuses relevées dans une sélection de dépôts de crémation à Lyon.

Ossuaires adultes	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Rive gauche	119,8	951,6	508,4	394,4	78
Îlot Mas	57,1	1 305,5	492,7	409,2	83
Saint-Irénée	236,7	1 21,5	726,62	543,3	75
Rue des Granges	152	783,2	392,6	242,4	62
Voie de l'Océan	10	1 193,1	471,9	283,9	60

Dépôts de résidus adultes	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Rue Pierre-Audry	13	705	247,3	252,4	102
Rue des Granges	23,3	758,9	380,5	343,06	90
Voie de l'Océan	5,1	2 095,1	372,4	337,7	91

Dépôts mixtes adultes	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Rue des Granges	207	1 353,2	798	468,2	59
Voie de l'Océan	83	1449	573,5	413,5	72

Toutes structures confondues adultes	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Rue des Granges	23,3	1 353,2	620,8	515,2	83
Voie de l'Océan	5,1	2 095,1	341,7	458,8	134
Rue Pierre-Audry	13	1643	355	442,1	125

9 sites confondus adultes	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Ossuaires	10	1643	518,1	411,76	79
Dépôts de résidus	5,1	2095	362,1	479,96	133
Dépôts mixtes	83	1 353,2	616,5	409,33	66
Toutes structures confondues	5,1	2 095	462,5	453,4	98

5 sites confondus enfants	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
Ossuaires	5,3	257	94,18	90,04	96
Dépôts de résidus	15	162	81,26	60,8	75
Toutes structures confondues	5,3	257	88,6	74,73	84

bilité est importante comme l'indique l'écart-type (tabl. XXXI). Trois dépôts seulement livrent plus de 1 000 g d'ossements, comme les deux de Banassac répartis entre deux ossuaires, dont l'un rassemble les os d'un adulte et d'un immature (Feugère, Gros, 1996). Les lots les plus importants proviennent de dépôts mixtes. En revanche, on ne discerne pas de différence entre les dépôts en ossuaire et les dépôts de résidus, mais ces derniers sont peu documentés.

Une différence très nette est marquée entre les dépôts datés de l'époque augustéenne et les dépôts postérieurs (tabl. XXXII). Les premiers (six contextes documentés) comportent moins de 300 g d'os, la valeur moyenne étant de 84,6 g. Ces valeurs témoignent de la permanence des usages de la période républicaine au moins jusqu'au premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. En effet, en Languedoc oriental et dans

Tabl. XXX – Évolution chronologique des masses osseuses dans les dépôts de la voie de l'Océan à Lyon et sur une sélection de sites.

Lyon voie de l'Océan	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
3 ^e tiers du 1 ^{er} s. av. à milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	5,1	1449	366,4	325,4	89
trois premiers quarts du 1 ^{er} s.	46,6	2 357,6	492,2	575	116,8
3 ^e quart 1 ^{er} s.-début 11 ^e s.	5,8	2 095	689,5	748	108

Lyon évolution chronologique	Valeur minimale	Valeur maximale	Moyenne	Écart-type	Coefficient de variation
3 ^e tiers du 1 ^{er} s. av. à milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	5,1	1449	389,2	337,98	86,8
milieu du 1 ^{er} s. à milieu du 11 ^e s.	46,6	2 357,6	476,5	522,34	109,6
milieu du 11 ^e s. à 111 ^e s.	5,8	2095	526,6	516,7	98

Tabl. XXXI – Masses osseuses relevées dans une sélection de dépôts de crémation en Languedoc-Roussillon : OSS, dépôt de crémation en ossuaire ; RES, dépôt de résidus ; MIXTE, dépôt mixte de crémation.

Site	Type de structure	Chronologie	Masse os brûlés
Le Paradis, Aramon	OSS	20-20	2,8
Le Paradis, Aramon	OSS	20-20	3,8
Monquier, Carcassonne	OSS	10-10	15,9
Roc Haute, Pinet	RES	1-20	20
Javols	MIXTE		96,7
Mas des Abeilles II.3, Nîmes	MIXTE	40-75	160,1
Javols	MIXTE		178,4
Roc Haute, Pinet	OSS	1-20	190
Soumaltre, Aspiran	OSS	40-80	217,6
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	MIXTE	1 ^{er} -11 ^e s.	244,9
Monquier, Carcassonne	RES	10-10	274,8
21, rue Séguier, Nîmes	OSS	80-100	275,2
Mas des Abeilles II.3, Nîmes	OSS	25-75	290,2
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	RES	75-200	295,4
113, route de Beaucaire, Nîmes	MIXTE	1 ^{er} s.	318,8
Soumaltre, Aspiran	MIXTE	40-120	322,5
Champ del Mas, Banassac	OSS	50-100	333,9
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	OSS	125-200	353,1
Javols	MIXTE		450,8
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	OSS	75-200	478,1
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	OSS	50-100	554,7
Soumaltre, Aspiran	MIXTE	80-120	595,1
Soumaltre, Aspiran	RES	40-80	625,3
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	OSS	1 ^{er} -11 ^e s.	656,9
Soumaltre, Aspiran	RES	80-120	689,9
Soumaltre, Aspiran	MIXTE	40-120	710,6
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	MIXTE	125-200	953,7
Champ del Mas, Banassac	MIXTE	50-100	1 329,6
Champ del Mas, Banassac	MIXTE	50-100	1 528,2
78, avenue Jean-Jaurès, Nîmes	MIXTE	25-75	1 993,2
Masse totale			14 160,2
Moyenne			472,0
Écart-type			461,4
Valeur maximale			1 993,2
Valeur minimale			2,8

Tabl. XXXII – Répartition chronologique des masses osseuses dans les dépôts de la région Languedoc-Roussillon : OSS, dépôt de crémation en ossuaire ; RES, dépôt de résidus.

Site	Type de structure	Chronologie	Masse os brûlés
Le Paradis, Aramon	OSS	20-20	2,8
Le Paradis, Aramon	OSS	20-20	3,8
Monquier, Carcassonne	OSS	10-10	15,9
Monquier, Carcassonne	RES	10-10	274,8
Roc Haute, Pinet	OSS	1-20	190
Roc Haute, Pinet	RES	1-20	20
Masse total			507,3
Moyenne			84,6
Écart-type			117,8

la basse vallée du Rhône, les pratiques funéraires des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. sont caractérisées par le dépôt d'une très petite quantité d'ossements dans la tombe. Dans les tombes nîmoises, les dépôts sont extrêmement réduits (Bel *et al.*, 2008), avec des valeurs comprises entre 0,1 g et 33,6 g, une moyenne de 8,6 g (écart-type de 10,3 pour un effectif total disponible de vingt tombes). L'ensemble d'*Ambrussum*, daté de la fin du III^e s.-début du II^e s. av. J.-C., livre des lots un peu plus importants. En effet, les sept tombes publiées à ce jour (Fiches, Py, 1989, p. 230-233), dont l'une associe un adulte et un très jeune sujet, comportent entre 63,4 g et 299 g d'ossements (moyenne de 146,5 g d'os et écart-type de 89,3). La tombe 6 d'Aramon, datée du milieu du I^{er} s. av. J.-C., renferme 56,2 g d'os (Genty, Feugère *et al.*, 1995). En revanche, les tombes de Mouriès (I^{er} s. av. J.-C.) livrent des lots d'ossements très variables mais globalement plus importants, les masses étant comprises entre 1 g et 672,5 g, avec une moyenne de 189,5 g et un écart-type de 241,5 (Marcadal, Paillet, 2003). Si l'on excepte l'ensemble de Servanes 3, d'où proviennent les lots d'une masse supérieure à 300 g, les données de Mouriès ne sont pas très éloignées de celles d'*Ambrussum* avec des valeurs limites de 1 g et 234 g (moyenne de 74 g et écart-type de 72,3) et de celles de la période augustéenne. Les dépôts aristocratiques tibéro-claudien d'Avenches, conservent très peu d'ossements (Castella *et al.*, 2002, p. 33). En Auvergne, les dépôts de crémation du site d'Aulnat/Gandaillat, datés du II^e s. av. J.-C., ont une masse moyenne de 32,92 g, (écart-type de 78,55 et intervalle de confiance compris entre 13 g et 52,8 g : 5 %). Toujours à La Tène finale, en Angleterre, sont également décrits des dépôts représentés par une très faible quantité d'ossements (Fitzpatrick, 2007, p. 137). En l'état actuel des données, il semble que les dépôts de l'époque romaine sont globalement plus lourds que ceux de la fin de l'âge du Fer et du début de l'ère.

À partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C. en Languedoc, les dépôts livrent plus de 96,7 g et la moitié a plus de 500 g. À Aix-en-Provence, les valeurs limites sont de 119,9 g et 2 052 g (moyenne de 920,2 g ; écart-type de 420,7) pour les dépôts en ossuaires complets de sujets adultes (soit dix-sept dépôts). On ne discerne pas d'évolution au cours des I^{er} s. et II^e s., en raison de l'imprécision de la plupart des datations et du manque de données attribuables au II^e s. apr. J.-C. Pour mesurer d'éventuelles modifications du geste au cours du temps, il faudrait disposer de séries plus importantes, comme celles de Sainte-Barbe qui ont livré 47 dépôts secondaires complets. Les données montrent, là encore, une très grande variabilité des masses osseuses (entre 1,2 g et 2 399,4 g avec une moyenne de 794 g), mais l'étude par période chronologique n'a pas été réalisée (Moliner *et al.*, 2003, p. 105). L'Auvergne ne fournit pas de données exploitables en quantité suffisante, à part le site du Pâtural, récemment étudié (Pélissier, 2008) ; la masse osseuse des ossuaires varie de 8,6 g à 704,3 g (moyenne de 280,6 g, écart-type de 227,6 g), mais aucune évolution n'apparaît dans le mode de constitution des ossuaires entre le début du I^{er} s. et la fin du II^e s. (*id.*, *ibid.*, p. 45 et p. 47). Ailleurs, en Midi-Pyrénées, et même dans tout le Sud-Ouest, et en région Centre, aucune réflexion de ce type n'est possible, faute de données homogènes.

Les dépôts doubles ou multiples sont peu nombreux, mais l'analyse des os ne permet pas toujours de mettre en évidence la présence de plus d'un individu. Dans les cas où elle est avérée, il s'agit le plus souvent d'un adulte et d'un enfant, probablement parce que la différence du stade de maturation facilite la discrimination entre les deux sujets, comme le montrent à Lyon les exemples de l'ossuaire du 38 rue du Sergent-Berthet ou celui de la structure 19 des rues Rochette et Chevrier. Le plus souvent, l'un des deux individus n'est représenté que par un ou deux os, ce qui relativise l'intentionnalité de leur association : l'hypothèse d'un ramassage par erreur des restes d'autres sujets sur un bûcher collectif paraît plus probable. L'argument le plus sûr en faveur d'un dépôt multiple serait de repérer une stratigraphie au sein de la structure ou du contenant ; à notre connaissance, de très rares résultats de ce type ont été obtenus en Rhône-Alpes, mais il faut préciser que le contenu de tous les ossuaires n'a pas non plus été enregistré en ce sens. Parmi eux, trois ossuaires du Valladas comportent deux dépôts d'ossements distincts superposés (Bel *et al.*, 2002, p. 99)¹⁹. Dans deux d'entre eux (7 et 17), les

19. La fouille des ossuaires et les observations ont été effectuées par G. Grévin (CNRS-Céram, UMR 6130, Draguignan).

couches d'ossements sont séparées par une petite couche de terre. Dans la tombe 7, un dépôt de mobilier non brûlé est placé sur chacune des couches d'os séparées par une couche de terre et de petits galets de 4 cm d'épaisseur (fig. 138) (Bel *et al.*, 2002, p. 199-200). D'après G. Grévin, les deux lots pourraient appartenir à un même individu. Dans la tombe 17, seul le dépôt inférieur est surmonté d'un balsamaire, puis d'une couche de terre pulvérulente de 2 cm d'épaisseur qui pourrait résulter de la disparition d'un élément en matériau périssable, ou bien correspondre à un colmatage différé antérieur au second dépôt d'ossements. Celui-ci renferme des petites pierres et des fragments du couvercle de l'urne (*id.*, *ibid.*, p. 292). Ces deux ensembles appartiennent à deux sujets distincts : le lot inférieur, d'une masse de 257 g, livre des restes d'un sujet âgé de cinq ans environ, et le lot supérieur (42,5 g), des os d'un sujet de taille adulte. Dans la tombe 43 (*id.*, *ibid.*, p. 302-303), le premier dépôt est surmonté de cinq balsamaire, recouverts par la deuxième couche d'os, sur laquelle est placé un miroir ; les stades de maturation des os des deux lots ne sont pas incompatibles, mais on ne peut affirmer pour autant qu'ils représentent un seul individu. Dans ces trois tombes, l'ossuaire possède un couvercle ; toutefois, rien n'indique qu'ils aient été réouverts après leur enfouissement. La tombe 17 est remblayée avec une terre légèrement charbonneuse, qui ne paraît pas correspondre, *a priori*, à un colmatage différé. Le vase ossuaire de la tombe 7 est scellé par une couche d'argile verte et un amas de résidus. Dans le cas de la tombe 43, on ne peut se prononcer en raison du fort arasement de la structure.

Il est plus rare de trouver, comme aux Quaires (Les Martres-d'Artière), deux ossuaires dans une même structure qui renferment chacun les restes mélangés d'un même sujet adulte. Les deux vases ossuaires de la tombe 1 de Banassac livrent des ossements appartenant à un adulte d'âge indéterminé et peut-être à un enfant de 2 à 6 ans (étude de T. Janin dans Feugère, Gros, 1996, p. 296-297).

Pour être réellement significative, l'analyse de la répartition des régions anatomiques au sein des dépôts doit être réalisée sur des dépôts complets et plus la masse est importante, plus les résultats sont parlants (au moins 400 g pour un adulte). Elle a surtout pour objectif de rechercher si le ramassage a concerné ou non l'ensemble du squelette ce qui, en théorie, est supposé être corrélé à un ramassage effectué sur toute la surface ou, au contraire, dans une partie du bûcher seulement. Dans les faits, les résultats sont difficiles à interpréter ; si l'absence ou la forte sous-représentation d'une partie du corps peuvent être imputées à

un prélèvement réalisé sur une surface limitée, l'équilibre des régions dans un dépôt moyennement lourd ne transcrit pas forcément un large ramassage, dans la mesure où divers types de remaniements affectent les bûchers (ringardage en cours de crémation, brassage de la couche de résidus effectuée avant le prélèvement des os...). Il n'en reste pas moins que lorsque le remplissage du vase ossuaire suit l'ordre anatomique (du bas vers le haut du corps ou vice-versa), on peut être assuré qu'aucune conduction et qu'aucun remaniement du bûcher n'ont été pratiqués.

Un autre objectif de cette analyse est de rechercher si les officiants ont effectué un choix raisonné parmi les os, ce qui, supposons-nous, est le cas dans certaines sociétés qui pratiquent traditionnellement la crémation (Durand, 2005, p. 255). Toutefois, en l'absence de références et compte tenu de la difficulté que représente l'identification des esquilles calcinées pour un anthropologue formé quant à lui à la détermination osseuse, nous ne sommes pas loin de nous demander si cela ne tient pas pour partie du « fantasme » archéologique. Dans cette hypothèse, les vestiges du crâne, bien entendu, sont censés tenir une place prépondérante. Toutefois, l'ensemble des résultats obtenus par plusieurs d'entre nous laisse plutôt envisager des modes de prélèvement variables et aléatoires, tandis que les ossuaires paraissent constitués intentionnellement des pièces les plus volumineuses (éléments du crâne, des os longs, côtes ou vertèbres complètes ou semi-complètes, os du tarse...). Pour ces différentes raisons, il semblerait préférable de réserver ce type d'étude, longue et fastidieuse, à des séries importantes et bien fouillées, voire à attendre des résultats d'une étude fondamentale sur le sujet.

Modalités de remplissage des vases ossuaires

Les ossuaires romains sont constitués d'ossements très propres. De nombreux exemples montrent que les pièces placées dans les vases ossuaires peuvent être serrées dans un « sac » en matière organique (fig. 144). Nous ne reviendrons pas sur la mise en évidence de contenants périssables, abondamment décrits par ailleurs pour les périodes proto-historiques (Le Goff, Guichard, 2005 ; Delattre, Peake, 2005, p. 149 ; Blaizot, Georjon, 2005, p. 231-232), généralement exprimés par des effets de contrainte exercés sur la périphérie de l'amas d'ossements à distance des parois du vase. Il nous faut toutefois préciser que leur identification n'est possible que dans le cas où la taille de l'enveloppe organique était inférieure au diamètre du vase et à la condition que du sédiment se soit infiltré dans le vase avant

sa décomposition. Ces phénomènes étant aléatoires, la part réelle de cette pratique ne peut être estimée. Sur le site de l'Îlot Mas à Lyon, par exemple, on ne peut déterminer si le fragment de tissu carbonaté, retrouvé en surface d'un amas d'ossements de faible épaisseur, se rapporte à une enveloppe ou au scellement du vase sous le couvercle (tombe 10). L'un des exemples du corpus suggère qu'un tissu tapissait le fond du vase ossuaire, sous les os ; il s'agit d'une urne cubique en plomb qui se trouve dans un coffre de pierre de l'enclos fouillé à Clérieux. Des restes de tissu fossilisés par les oxydes métalliques recouvrent la plus grande partie du fond, soit un quadrilatère de 0,26 m de côté. La position de certains éléments suggère l'existence de replis et on distingue aussi par endroits deux épaisseurs de toile. Il n'a cependant pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'une seule pièce repliée, ou de deux pièces superposées. L'amas d'ossements recouvre la moitié du tissu et aucun morceau de toile n'a été retrouvé parmi les fragments osseux ; cet argument suffit-il pour envisager qu'ils n'étaient pas placés dans un sac ou un récipient en matériau périssable ? Signalée au début des années 1970, la sépulture de Fontvieille à Vareilles (Creuse), datée de la seconde moitié du II^e s., a récemment été réexaminée (Dussot *et al.*, 2001-2002). Intégralement conservée, elle se compose d'un coffre funéraire en granit, à base octogonale et couvercle en forme de pomme de pin sur une base octogonale. Elle contient en vase ossuaire en verre bleuté à deux anses qui renferme 1 219,6 g d'esquilles osseuses d'un individu adulte. La particularité de ce dépôt tient à la présence, au-dessus des ossements, d'un amas de tissus qui s'avère être les vestiges d'un possible sac en toile. L'analyse des fibres et l'étude des tissus déterminent un sace en toile de lin, fermé d'une cordelette de chanvre (Lorquin, Moulherat, 2001-2002). Un élément en fil de coton, ravaudage ou procédé décoratif, est rapporté à l'aiguille. Si les deux premiers matériaux, chanvre et lin, sont bien connus et largement diffusés dans la Gaule romaine, l'emploi du coton est en revanche plus atypique. Il révèle dans ce contexte une importation, sans doute d'Inde, transitant, bien que ceci soit moins probable, par le commerce égyptien, de Nubie.

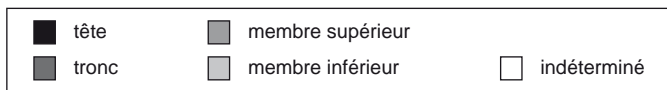
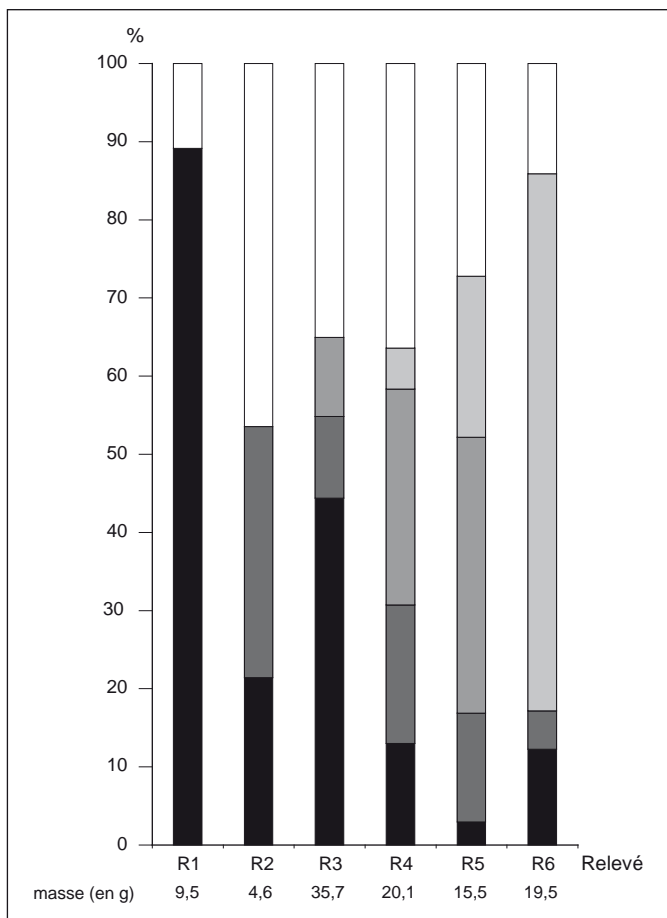
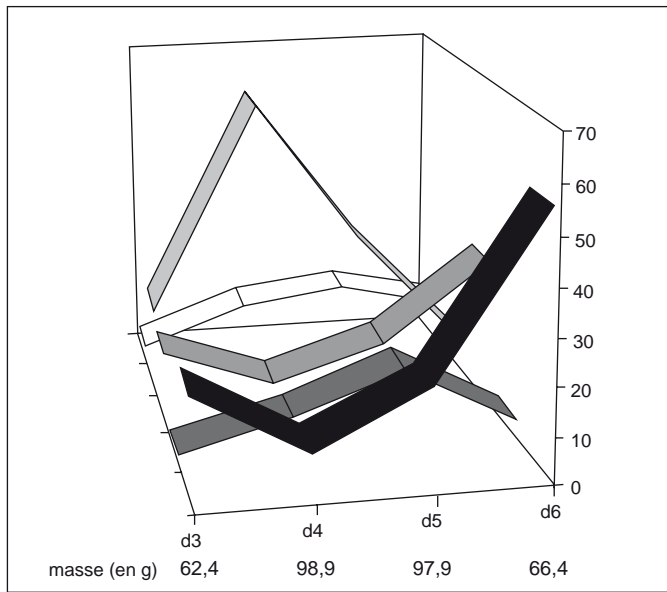
Dans la plupart des cas, les os sont retrouvés au contact des parois du vase. On n'observe généralement aucune corrélation entre la taille du vase choisi et la masse osseuse : de petits vases peuvent être remplis jusqu'à l'embouchure et de plus grands vases peuvent contenir une faible masse osseuse.

Pour les périodes protohistoriques, une coïncidence a été recherchée entre l'ordre de dépôt des os et la logique

anatomique (Duday *et al.*, 2000, p. 22-23 ; Le Goff, Guillot, 2005, p. 164). Les résultats sont interprétés selon les auteurs, comme reflétant l'ordre de ramassage, voire la position du corps sur le bûcher, ou encore une volonté de privilégier une région anatomique par sa situation (fragments crâniens préférentiellement au sommet de l'ossuaire à Gourjade, commune de Castres dans le Tarn). Une véritable stratigraphie a été mise en évidence à Alexandrie pour la période ptolémaïque (Grévin, Baillet, 2001) et à Vergina en Macédoine pour la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. (Andronikos, 1992, p. 232). Quelle que soit l'interprétation retenue, observer ce type de coïncidence de manière récurrente au sein d'une série indique surtout une « crémation passive » (absence de conduction) et que la couche de crémation n'a pas été extraite de la fosse pour effectuer le prélèvement. Pour l'époque romaine et dans les régions étudiées, la corrélation entre l'ordre de dépôt et l'ordre anatomique n'a jamais été mise en évidence sur un échantillon représentatif d'une série. Mis à part quelques cas exceptionnels, isolés, comme ceux du dépôt 16 sur le site du boulevard urbain sud à Corbas ou de l'ossuaire 93 de Champ Bussière à Pont-du-Château (fig. 166), le plus souvent, le mode de remplissage du vase semble aléatoire (fig. 167). Cependant, peu de vases ossuaires ont fait l'objet d'un tel type d'approche, soit parce que les amas osseux n'ont pas été enregistrés par passes successives, soit parce que les données n'ont pas pu être exploitées dans le cadre du rapport de fouille.

Il arrive que des objets soient retrouvés dans le contenant de l'ossuaire (vase, sac ou coffret) au contact des ossements, sans que l'on puisse déterminer avec certitude s'ils furent placés expressément sur les os ou s'ils en étaient séparés à l'origine par un couvercle organique ou un tissu tendu placé entre le couvercle et les os.

Certains de ces objets ne proviennent pas du bûcher ; c'est le cas des dépôts de récipients, pratiqués de manière très variable à l'intérieur du vase ossuaire. La situation la plus fréquente concerne les balsamiques que l'on trouve dans les structures datées entre le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. et la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère (voire la première moitié du II^e s.). Le plus souvent, ces balsamiques sont placés au sommet de l'amas d'ossements. Inconnu à la Favorite, le dépôt d'un balsamique est attesté à Lyon dans deux ossuaires de la rue du Chapeau-Rouge (Barreto, 2000-2001, structures 81 et 192), dans un de la rue des Granges (structure 53, période augustéenne), trois de la voie de l'Océan (Frascone, 1999) et un rue Pierre-Audry. Plus au sud, en territoire tricastin, cette pratique



est nettement plus fréquente avec 19 balsamiques déposés au Valladas ; dans l'ensemble funéraire augustéen de la Gatasse, le dépôt d'un ou plusieurs balsamiques dans le vase ossuaire s'avère systématique (Chausserie-Laprée, Nin, 1987, p. 79). Des balsamiques sont aussi mentionnés dans les vases ossuaires des Plaines à Cayrac. Dans l'ensemble funéraire du Replat, une seule occurrence de balsamique est signalée dans une urne de la seconde moitié du I^{er} s. (sépulture 156). La voie de l'Océan à Lyon fournit deux exemples ; l'un concerne un dépôt unique et l'autre deux balsamiques placés sur l'amas d'ossements, à côté du couvercle effondré (Frascone, 1999, fig. 70-71). Cette situation évoque un dispositif relevé rue Pierre-Audry, où les restes d'un balsamique en forme de boule (Foy, Nenna, 2001, p. 154, n° 186) se trouvent sur le disque en plomb qui bouchait l'amphore utilisée comme vase ossuaire (OSS184). Dans quelques cas enfin, les balsamiques sont placés sur le fond comme à Vichy I ou dans la tombe 1113 du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes (Mondanel, 1982, p. 96). Ces récipients sont presque toujours retrouvés couchés (un exemplaire droit à Cabasse, cf. Bérard, 1961, p. 116), sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit là de leur position initiale. Dans les vases ossuaires 88 et 145 du Valladas (fig. 168) ou dans l'ossuaire 141 de Lezoux III, la position des balsamiques suggère qu'ils ont été volontairement déposés à l'envers, peut-être pour laisser s'écouler le liquide qu'ils contenaient (Bel *et al.*, 2002, p. 233 et p. 295 ; Mondanel, 1982, p. 96), ce qui évoque une pratique rapportée par Ovide (*Les Fastes*, III, 561). Ce geste est également illustré au Valladas par la position d'une bouteille dans l'urne de la tombe 31 (Bel *et al.*, 2002, p. 329) ou par celle des cruches de l'urne 88 (*id.*, *ibid.*, p. 233). Dans le vase ossuaire de la tombe 184, le col d'un des balsamiques est sectionné et déposé à l'écart (*id.*, *ibid.*, p. 251), pratique que l'on a également observée pour des cruches, par exemple dans le contexte différent d'un dépôt de résidus à Aime (structure 76 ; fig. 158).

Plus rarement, d'autres types fonctionnels de récipients peuvent être déposés à l'intérieur du vase ossuaire. Il s'agit alors presque toujours de vases pour les liquides (gobelets, cruches, pots à deux anses). Ceux-ci apparaissent par exemple au Valladas dans quatre ossuaires (Bel *et al.*, 2002, p. 125 ; tombes 88, 145, 31, 81) et dans trois autres à Cabasse (Bérard, 1961, p. 124 et 1980, p. 40

←
Fig. 166 – Modalités de remplissage du vase ossuaire de Corbas (Rhône), selon l'ordre anatomique (J.-L. Gisclon, *Inrap* ; DAO : G. Macabéo, *Inrap*).

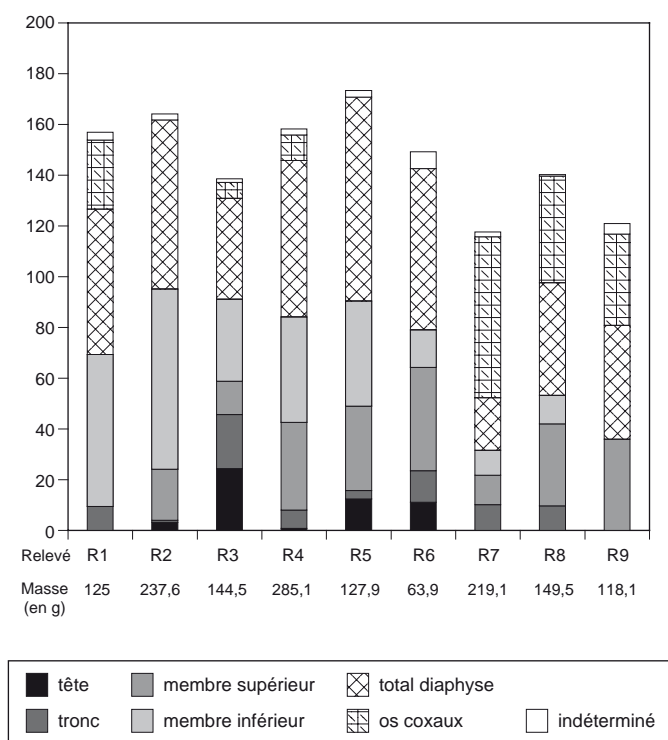


Fig. 167 – Remplissage aléatoire d'un vase ossuaire de Champ Bussières à Pont-du-Château, Puy-de-Dôme (DAO : F. Blaizot, Inrap).

et p. 52). Deux proviennent du site du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes (cruche et pot à deux anses en céramique dans la tombe 1380, et gourde dans la tombe 1205). À Lyon, dans une dépôt mixte de crémation de la fin de l'époque augustéenne (rue des Granges, structure 35), les fragments très mal conservés d'un petit couvercle en faïence égyptienne (Nenna, Seif El-Din, 2000, pl. 73-74) ont été découverts sur les ossements, associés à d'autres fragments également en faïence égyptienne appartenant à un fond de vase de type « amphore » (*id.*, *ibid.*, fig. 14, T19.3). Les deux vases ne sont pas assortis (fig. 169), mais le caractère exceptionnel de la faïence égyptienne à Lyon peut justifier ce remplissage peu ordinaire d'un vase incomplet et d'un couvercle dépareillés. Cependant, les dimensions du fond de vase (120 mm de diamètre) et du couvercle (97 mm de diamètre), très inférieures à celles de l'ouverture du pot, sont incompatibles avec leur utilisation comme couvercle du vase ossuaire ; aussi est-il plausible qu'ils aient été déposés à l'intérieur du vase ossuaire, l'objectif étant peut-être de déposer les restes d'objets précieux ou rares dans une tombe, qui se distinguait déjà par la présence de restes de riches éléments de tabletterie dans les résidus associés à l'ossuaire.

Hormis les récipients, d'autres catégories d'objets non brûlés sont parfois déposés dans les vases ossuaires : notamment des lampes (cinq exemples au Valladas, *cf.* Bel *et al.*, 2002, p. 145 ; un exemple à Cabasse, *cf.* Bérard, 1961, p. 111 et un à Aix-en-Provence, dans la tombe 28, *cf.* Nin *et al.*, 2006), des objets personnels, comme les stylets ou la cuiller à fard dans une urne en albâtre du 78 avenue Jean-Jaurès, les miroirs ou les pyxides au Valladas (par exemple : Bel *et al.*, 2002, p. 276 et p. 411). On peut également mentionner la bague en or non brûlée sur la couche d'os du vase ossuaire de la tombe 3 de Bonne Source à Narbonne (Sabrié, Sabrié, 1973 ; Dellong, 2002, p. 512). Un vase ossuaire signalé par Jean-François de Montégut en 1788 « en dessous de la chapelle Saint-Roch », à Toulouse, contient un bistouri, une pince, un crochet chirurgical, et de Montégut l'interprète comme la tombe d'un chirurgien (Labrousse, 1968, p. 461). Ces objets sont, comme les vases à parfum, le plus souvent placés sur la couche d'ossements, exceptionnellement au-dessous (un cas de lampe à la base de la couche d'os dans un coffret au Valladas, *cf.* Bel *et al.*, 2002, p. 145). Parfois, le dépôt se compose de plusieurs objets : au Valladas, un vase ossuaire en pierre livre deux petits pots et une lampe.

La lampe et le miroir apparaissent aussi parfois de chant (le Valladas, urne 31, *cf.* Bel *et al.*, 2002, p. 295 et p. 145 ; Aix, sépulture 5, *cf.* Nin *et al.*, 2006, p. 168). Cette position, également attestée pour les miroirs et les lampes placés en dehors de l'ossuaire (Bel *et al.*, 2002, p. 145 et p. 148 ; à Séguret, *cf.* Meffre, 1985, p. 17), est à rapprocher des quatre occurrences au Valladas (Bel *et al.*, 2002, p. 145) et au moins d'une inhumation lyonnaise (rue du Chapeau-Rouge, tombe 168), où la lampe est placée intentionnellement à l'envers. Lorsque l'ossuaire est protégé par un coffre monolithe, le mobilier (comprenant souvent l'association balsamaire, lampe et parfois miroir et vase à boire) est alors presque toujours placé dans le coffre en pierre plutôt que dans l'ossuaire.

Des zones vides, observées au sein ou plus fréquemment en surface de l'amas osseux, et en bordure desquelles les os sont fréquemment de chant, traduisent des négatifs d'objets. Ces derniers pourraient être de nature alimentaire. Une série de huit empreintes de forme irrégulière de 20 mm de diamètre et 5 mm de profondeur, observées dans un vase ossuaire du Valladas, ont été interprétées comme des négatifs de fruits (Grévin, 1990, p. 69 et fig. 2 ; Marinval, 1993, p. 53), bien que leur moulage n'ait révélé aucune forme identifiable (Bel *et al.*, 2002, p. 141 et p. 295). La fouille des vases ossuaires du Valladas met en évidence deux autres empreintes, de forme cylindrique,

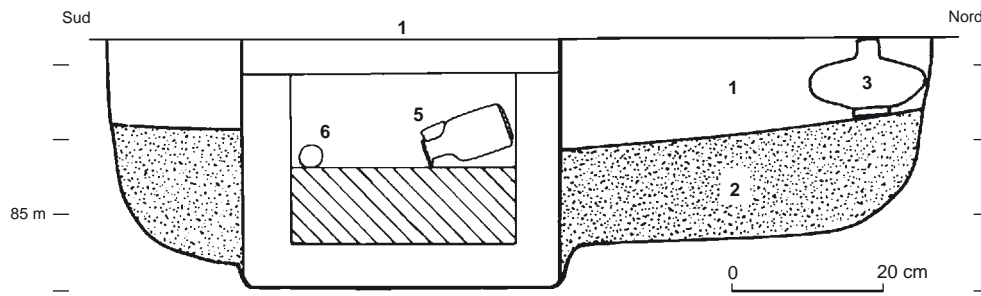


Fig. 168 – Balsamaire placé à l'envers dans l'ossuaire 145 du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme (relevé : M.-N. Baudrand).



Fig. 169 – Vase et couvercle en faïence égyptienne du dépôt 35 de la rue des Granges à Lyon, époque augustéenne. Sans échelle (cliché : J.-M. Degueule, musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon).

l'une de 35 mm de diamètre et 25 mm de hauteur, l'autre de 105 mm de diamètre et 35 mm de hauteur. Dans ce cas, l'hypothèse alimentaire a été écartée en raison de la netteté des contours et de l'absence complète d'inclusions, qui suggèrent de restituer un objet à décomposition lente. La présence initiale d'un objet organique non identifié est attestée à Lyon dans trois vases ossuaires, l'un provenant de la rue Pierre-Audry, l'autre de la rive gauche du Rhône, rues Rochette et Chevrier (Blaizot *et al.*, à paraître), et le troisième des 51-53 rue du Sergent-Berthet ; dans ce dernier, l'organisation des os relevée sur les cinq premiers centimètres de l'ossuaire est révélatrice d'une pression qui a obligé les fragments périphériques de l'amas à remonter en se verticalisant contre la paroi interne du vase (fig. 170). Le fait que l'on ait retrouvé seulement les empreintes de ces fruits ou de ces objets indique, en tout cas, qu'ils n'étaient pas brûlés.

Les dépôts de faune non brûlés dans les ossuaires sont plus rares, mais l'ensemble du Valladas en fournit néanmoins un exemple – un jambon droit de Porc en connexion qui repose sur une lampe (Bel *et al.*, 2002, p. 133). Un os de

faune non brûlé se trouve parmi les ossements brûlés dans l'urne de la tombe 7 (*id.*, *ibid.*, 2002, p. 199), et des restes de faune non brûlés sont signalés au sommet des couches d'os des ossuaires des tombes 8 (capriné de Porc et de Cheval) et 37 (Porc et Bœuf) de la ZAC Sextius-Mirabeau à Aix-en-Provence (Nin *et al.*, 2006, p. 115).

Certains des objets issus du vase ossuaire proviennent du bûcher. Le plus souvent, il s'agit d'ossements calcinés de faune ou de tabletterie qui, mêlés aux os humains, ont manifestement été confondus par les officiants avec les restes du défunt. Il en va toutefois autrement des dépôts de pattes de porc brûlées, retrouvés au sommet des couches d'os humains dans les ossuaires de la Gatasse à Martignes (Chausserie-Laprée, Nin, 1987, p. 79). D'autres pièces, ramassées sur l'aire de crémation, se rapportent pour la plupart à la parure ou aux vêtements (tombe 52 à Voingt I dans le Puy-de-Dôme ou à Saint-Christophe-sur-Dolaison en Haute-Loire), mais il est toujours difficile d'affirmer que le dépôt est intentionnel, notamment dans les cas où l'objet, voire un fragment de l'objet, est mélangé aux os. En revanche, lorsque l'élément de parure surmonte l'amas

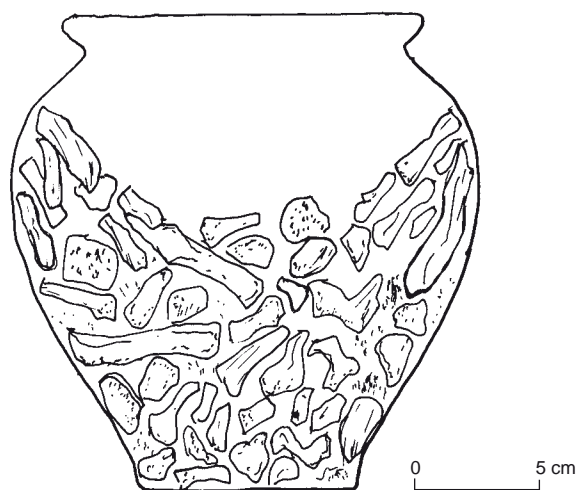


Fig. 170 – Pression au sommet de l'amas d'ossements des 51-53 rue du Sergent-Berthet à Lyon (dessin : F. Blaizot, Inrap).

d'ossements, à l'image de ce que l'on rencontre dans les ossuaires du Bronze final, sa présence ne paraît pas relever du hasard. On rencontre aussi des balsamiques brûlés (par exemple tombes 7 et 19 du Valladas, *cf.* Bel *et al.*, 2002, p. 199 et p. 208) et des objets pour la toilette également brûlés (miroir dans un coffre monolithe du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes ou à Saint-Christophe-sur-Dolaison, *cf.* Mondanel, 1982, p. 79). Sont mentionnés encore des objets de la parure ou des accessoires vestimentaires, des amulettes ou encore des monnaies. Dans la plupart des cas malheureusement, il n'est pas précisé s'ils portent ou non les traces d'un passage au feu ; dans l'ossuaire en albâtre 1394 du 78 avenue Jean-Jaurès, en revanche, la position de la monnaie au sommet de la couche d'os et l'absence de trace d'altération par la chaleur font penser qu'il s'agit d'un dépôt secondaire. L'emplacement de ces objets relativement à l'amas d'ossements varie (Mondanel, 1982, p. 96) mais, comme dans le cas des balsamiques de la voie de l'Océan, il arrive que l'objet se situe dans l'écuelle retournée qui fait office de couvercle (exemple d'un bracelet à Lezoux III, *cf.* Mondanel, 1982, p. 97)

On ne peut affirmer que le traitement de l'objet choisi, brûlé ou non brûlé, pèse davantage que le fait de le placer dans l'ossuaire et exprime ainsi des intentions différentes en se rapportant à deux registres distincts du rite funéraire. À l'appui de cette hypothèse, on citera la présence, parmi les os, d'un fragment non brûlé de vases, le plus souvent en verre ; dans la tombe 15 de l'ensemble des Religieuses à Lezoux par exemple, le rebord d'une coupe en verre polychrome (« *millefiori* ») non brûlé se trouve sous l'amas

d'ossements (Mondanel, 1982, catalogue p. 19), tandis que sur le site du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes, ce sont trois fragments de verre brûlé trouvés dans la partie supérieure de la couche d'os dans l'ossuaire 1113. Or, dans le second cas, ces fragments recollent avec les éléments d'une bouteille non brûlée située en dehors du vase ossuaire, tandis que d'autres éléments brûlés de ce récipient se trouvent parmi les résidus charbonneux. A-t-on prélevé une partie de la panse du vase avant la crémation pour la déposer dans le bûcher ? Quoi qu'il en soit, un même objet est utilisé à deux reprises dans des conditions différentes. La présence de petits vases à liquide ou d'éléments de parure (fibules, épingles) brûlés ou non, mais intentionnellement déposés, rappelle des pratiques relevées au Bronze final 2b-3a. Au final, le dépôt de pièces se rapportant au versement des liquides, notamment au parfum, aux accessoires vestimentaires ou à la parure, montrent bien que l'ossuaire représente véritablement les restes du mort.

LE MOBILIER PRIMAIRE DÉPOSÉ DANS LES STRUCTURES SECONDAIRES : DÉPÔT ALÉATOIRE OU CHOIX RAISONNÉ ?

Lorsque les résidus du bûcher sont placés dans la structure secondaire (dépôt de résidus ou dépôt mixte), le mobilier primaire fait forcément partie du voyage. Depuis la publication du site de Septfontaines-Deckt (Luxembourg), par M. Polfer, nous devons nous interroger sur la part que représente le mobilier primaire translaté, puisque l'auteur a montré que la composition du cortège céramique diffère, dans ses fonctions, selon qu'elle provient des bûchers en place ou des structures de dépôt (Polfer, 1996). La question de la réintroduction intentionnelle de vases brûlés dans la structure secondaire a aussi été posée en Suisse (Castella, 1987, p. 27), tandis que la publication de la Madelaine, au Titelberg a apporté un nouvel exemple pour le Luxembourg (Metzler-Zens *et al.* dir., 1999, p. 236-237). Ces récipients pourraient avoir été choisis parmi ceux qui jouent un rôle de premier plan lors de l'étape de la crémation. En France, nous n'avons, jusqu'à présent, malheureusement, pas pris la mesure de ces résultats et les faits n'ont pas été examinés en ce sens lors des études de céramique : le mobilier primaire a été étudié dans sa globalité, quelle que soit sa provenance. À l'avenir, il conviendra de travailler en séparant, dans un premier temps, les céramiques brûlées issues des bûchers de celles recueillies dans les structures secondaires. À l'heure actuelle, nous pouvons seulement remarquer qu'à Lyon, les bûchers livrent un plus grand nombre de vases brûlés que



Fig. 171 – Amas de tessons, pour la plupart calcinés, jouxtant à l'ouest l'ossuaire du dépôt 156 du Replat à Aime, Savoie (cliché : F. Blaizot, Inrap).

les structures secondaires. Au Valladas, les bûchers et les dépôts mixtes comportent en revanche, la même quantité, en moyenne huit vases et seuls les dépôts de résidus livrent moins de vases.

Mais peut-être faut-il tout d'abord considérer les faits *in situ*. Les structures secondaires qui comportent des vestiges du mobilier primaire présentent plusieurs types de configuration.

- Le mobilier primaire est déversé avec les os, le tout formant une masse indistincte dans laquelle l'ensemble des éléments est mélangé en suspension dans le sédiment. C'est le cas de la majorité des dépôts de résidus.
- Le mobilier primaire est réuni dans une partie de la fosse et paraît ainsi avoir été séparé des os qui, eux, sont pêle-mêle en suspension dans le sédiment charbonneux. Par exemple, sur le site du Replat, le dépôt mixte de crémation 156 est ainsi constitué de trois unités : les résidus charbonneux avec les os et quelques tessons brûlés tapissent le fond de la fosse, tandis que de grands tessons, certains calcinés, appartenant à plusieurs vases sont regroupés dans une autre partie, l'ensemble étant surmonté par le vase ossuaire (fig. 171). À Lyon, un cas analogue peut être repéré dans la documentation du 41 rue Joliot-Curie : une fosse livre un vase ossuaire séparé des résidus par une couche compacte

de mobilier primaire. Les vases (coupelles et lampes) brûlés, complets ou non, trouvés dans le comblement non charbonneux autour de l'ossuaire de la tombe 21 de la ZAC Sextius-Mirabeau pourraient relever du même type de geste (Nin *et al.*, 2006, p. 184).

- Le mobilier primaire est réintroduit dans la structure définitive comme mobilier secondaire. *A priori*, seuls les premier et troisième cas sont facilement différenciables puisque leur rôle nous semble clairement identifiable : l'un conserve le souvenir de la première étape (la crémation) et l'autre change de destination et se rapporte à une séquence de la cérémonie du dépôt. Les faits sont beaucoup moins clairs dans le deuxième cas : le mobilier primaire ainsi réuni illustre-t-il une forme plus élaborée de la translation des vestiges de la première étape ou bien au contraire, une forme brouillonne de mobilier secondaire ? Les données du site de la Favorite (Tranoy, 1995b, p. 731, tabl. 37) montrent en tout cas qu'entre la seconde moitié du 1^{er} s. et le début du III^e s., le nombre de dépôt de résidus de crémation livrant du mobilier primaire est significativement inférieur à celui des bûchers renfermant la vaisselle calcinée ($\text{Chi-2} = 12,1$). Cela laisserait envisager que les résidus ne sont pas prélevés de manière aléatoire, mais on peut aussi supposer que le mobilier était plus fréquent ou plus abondant dans

les bûchers en fosse que dans les bûchers plats, puisque les dépôts de crémation sont susceptibles d'être constitués des restes provenant de ces deux types de bûchers. Les données du Valladas vont dans le même sens (seulement 55 % des dépôts de résidus et, à l'inverse, 97 % des bûchers contiennent du mobilier primaire), mais avec un résultat très différent pour les dépôts mixtes (83 %). La différence observée entre les deux types de structures peut provenir des conditions de la crémation (avec plus ou moins de mobilier primaire), ou des modes de prélèvement des résidus (plus ou moins volumineux et plus ou moins sélectifs selon les types de dépôts ?).

Dans le cadre de ce dossier, qui nécessitait de réanalyser la grande majorité des données primaires, la composition du cortège céramique en fonction de son contexte n'a pu être examinée que pour un très petit nombre de structures. En effet, il nous fallait sélectionner des données de terrain suffisamment fiables pour ne laisser aucun doute sur le caractère intentionnel du dépôt.

C'est le cas au Replat, où huit structures ont livré la somme de neuf dépôts secondaires avérés de vases ; ils sont en effet installés dans un espace prévu à cet effet et, pour un cas, dans un coffret. Parmi ces récipients, deux cruches à pâte claire calcaire, une lampe, et deux gobelets portent de fortes traces de calcination manifestement dues aux flammes du bûcher. Ces vases sont lacunaires mais à des degrés différents : il manque les anses des cruches et la totalité ou un fragment de la partie supérieure, et parfois un simple fragment de bord pour un pot. Bien que brûlés et incomplets, ces vases paraissent avoir été sélectionnés pour un deuxième usage en raison de leur faible destruction. Ont-ils été déposés de manière symbolique pour marquer le lien avec la crémation ou utilisés à nouveau pour recevoir des aliments ou verser des liquides ? Toutefois, dans une structure du Replat, des vases fortement brûlés ont été déposés à l'état de fragments, dont la répartition spatiale (effets de paroi et de délimitation) suggère qu'ils reposaient dans un coffret. Dans ce cas précis, ces vases n'avaient donc qu'une fonction symbolique. Au contraire, le fond de cruche brûlé recyclé en couvercle d'un pot non brûlé dans le bûcher 209 du Valladas fut manifestement retiré de la couche de résidus dans un but utilitaire (Bel *et al.*, 2002, p. 340). Ces vases récupérés pourraient s'inscrire et prendre un sens dans la structure définitive comme les témoins de l'étape de la crémation et du bon accomplissement des rites.

L'amas de tessons recueilli dans la couche carbonneuse du dépôt mixte 156 du Replat relève peut-être de la

même symbolique (fig. 171). Il est composé exclusivement des fragments de vingt-sept vases lacunaires en céramique sigillée du sud de la Gaule ; aucune autre catégorie de céramique n'est attestée dans cette structure. Les vases se partagent entre onze plats et seize coupelles, avec des accumulations du même type morphologique : parmi les coupelles, six appartiennent au type Drag. 27, six au type Ritt. 8, quatre au type Drag. 24/25 ; pour les plats, sept sont du type Drag. 18/31, deux du type Drag. 15/17, un du type Drag. 18/31 et un du type Ritt. 1. Environ la moitié des vases présente des traces de feu mais le remontage n'étant pas totalement abouti, il est possible que des fragments brûlés des vases apparemment non brûlés se cachent dans les fragments non attribués. Les vases ont été brisés sur le bûcher leurs fragments ont subi des calcinations variées en fonction de leur position dans le foyer. Leur taux de représentativité va de 15 % à 98 % avec treize vases au-delà de 50 % ; toutefois les quatre-vingt fragments non attribués relativisent ce taux, car on peut supposer qu'ils proviennent (tous ou en partie) de l'un ou l'autre de ces vases. Ce type de dépôt intentionnel met en avant l'aspect symbolique de ce geste qui consiste à apporter jusque dans la structure définitive les reliefs du sacrifice-banquet.

LES RITES LIÉS AU LIEU DE DÉPÔT DÉFINITIF DES RESTES

LES DÉPÔTS SECONDAIRES DE MOBILIER

DÉFINITION ET OCCURRENCE

Le dépôt secondaire de mobilier désigne un dépôt d'objets effectué sur le lieu de conservation définitif des restes ou sur le bûcher, une fois la crémation achevée. Il s'agit principalement de vases, surtout dans la partie septentrionale de Rhône-Alpes et en Auvergne, à quelques rares exceptions près (un couteau, voie de l'Océan). Dans les ensembles méridionaux, on les trouve plus fréquemment associés à des dépôts de faune (Aix-en-Provence, *cf.* Nin *et al.*, 2006 ; le Valladas, *cf.* Bel *et al.*, 2002, p. 130), à des objets de toilette (miroirs notamment), plus rarement à des éléments de parure ou à divers instruments et outils (voir *infra*, p. 230). L'expression « dépôt secondaire » ne préjuge en rien du traitement des objets : il peut en effet s'agir de pièces qui n'ont pas été placées sur le bûcher ou bien, au contraire, qui ont été prélevées dans la couche de crémation du bûcher et réintroduits de manière explicite dans la



Fig. 172 – Dépôts secondaires de vases brûlés et mutilés : cruches en céramique commune claire des structures 276, 66, 100 et 165 du Replat à Aime, Savoie. Sans échelle (cliché : J.-M. Degueule, musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon).

structure de conservation. Dans ce cas, on réserve le terme à des vases quasi intacts, ou dont la plus grande partie est préservée, qui occupent une place particulière dans la fosse (fig. 171 et 172) et qui doivent être distingués des amas de tessons calcinés se rapportant à plusieurs vases incomplets.

Les objets placés dans le vase ossuaire, dont nous avons discuté ci-dessus, se rapportent également à des dépôts secondaires de mobilier.

Lorsque l'ossuaire est en matériau périssable, il n'est pas toujours possible de déterminer si l'objet était situé à l'intérieur ou à l'extérieur, à son contact. Dans les doubles contenants, les objets peuvent être placés hors du vase ossuaire, mais dans le contenant de celui-ci (tombe 15 du Valladas et les nombreux cas de coffres monolithes ; tombe de la ZAC Galbert à Annecy, voir *supra*, p. 185-186).

La fréquence du dépôt secondaire de mobilier dans les structures de dépôt est très variable en Rhône-Alpes. À Lyon, il concerne seulement 6 % des structures secondaires

de la Favorite (Tranoy, 1995b, p. 729), mais 39 % de celles de la voie de l'Océan, 57 % de celles de rue des Granges, 29 % de celles de la rue du Commandant-Charcot. Les fosses de l'Îlot Mas et celles des rues Chevrier et Rochette, qui comportent l'ossuaire, en sont dépourvues, mais sur ce dernier site, deux dépôts de vase, effectués dans des fosses isolées (fosses 17 et 19), représentent manifestement des dépôts secondaires liés aux sépultures établies dans les autels (Blaizot *et al.*, à paraître). Il en est de même aux 77-79 rue Pierre-Audry (us 128 et us 1025). Sur le site urbain du Replat à Aime, 30 % des structures de dépôt livrent du mobilier secondaire, tandis que 61 % de celles du Valladas en sont pourvues. Seules deux tombes issues de sept sites ruraux, exploitables en ce sens, en possèdent (tabl. XXXIII). Les données obtenues sur les sites ruraux arvernes sont également fort disparates, mais ce phénomène est sans doute imputable au faible nombre des séries disponibles. Au Pâtural à Clermont-Ferrand,

Tabl. XXXIII – Représentation des vases accessoires dans les dépôts de crémation en Rhône-Alpes.

Site	Chronologie	Nombre de structures à dépôts secondaires	Nombre total de structures
Voie de l'Océan, Lyon	Auguste	5	20
	milieu I ^{er} s.	6	28
	1 ^{ère} moitié II ^e s.	5	13
	2 ^e moitié II ^e s.	20	37
Rue des Granges, Lyon	Auguste	5	7
	milieu à fin I ^{er} s.	3	11
Îlot Mas, Lyon	II ^e s.	1	12
Rue du Commandant-Charcot, Lyon	Auguste	7	17
Rue de la Favorite, Lyon	I ^{er} s.	5	62
	II ^e s.	3	43
54, rue Pierre-Audry, Lyon	milieu du 3 ^e quart du I ^{er} s.	1	1
62, avenue du Point-du-Jour, Lyon	fin I ^{er} -début II ^e s.	1	1
41, rue Joliot-Curie, Lyon	fin I ^{er} s.	1	1
38, rue du Sergent-Berthet, Lyon	milieu 1 ^{er} s.	1	1
Balan, Saint-Fons	II ^e -III ^e s.	1	1

10 % des vingt structures secondaires du I^{er} s. comportent un vase plus ou moins complet déposé intentionnellement. La proportion passe toutefois à 42 % (trois structures sur sept) durant la période couvrant la fin du I^{er} s. et le II^e s. À Chappes, deux structures sur trois livrent un dépôt secondaire de céramique, tandis qu'on en recense trois sur quatre aux Martres-d'Artière. Dans la mesure où la chronologie de ces petits sites funéraires s'étend sur la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du III^e s., il serait tentant de conclure que la pratique du dépôt secondaire se développe progressivement au fil du temps. Toutefois, cette hypothèse se heurte au moins à deux contre-exemples. Sur les dix-neuf structures de la fin du I^{er} s. ou de la première moitié du II^e s. découvertes à Gerzat, seules trois d'entre elles (16 %) témoignent de ce rite. De même, au cours de la seconde moitié du II^e s. sur le site de la Grande Borne, ce type de dépôt n'apparaît qu'une fois sur dix. En Rhône-Alpes, l'hypothèse émise jusque-là (Tranoy, 1995b) était même l'inverse de celle-ci. Cependant, si l'on reprend les tableaux réalisés pour le site de la Favorite (*id.*, *ibid.*, p. 730) en regroupant les dépôts du I^{er} s. à la première moitié II^e s. (P1-P1-P3) et ceux de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. (P4-P5), la différence entre le nombre de structures qui comportent des dépôts secondaires de vases et celles qui en sont dépourvues n'est pas significative (le Chi-carré est de 1,47). En revanche, en séparant la période comprise entre 0 et 50 apr. J.-C. (53 % des structures avec dépôts secondaires) des années postérieures à 50 (jusqu'à 200), le Chi-carré est de 4,81 (avec correction de Yates), c'est-à-dire tout juste significatif au seuil de 0,1 pour 2 ddl. Il semble donc que

la diminution, relativement sensible, s'opère plus tôt que prévu. Il faut considérer également, non plus le nombre de structures qui comportent des dépôts secondaires de vases, mais le nombre de vases impliqués. Le calcul du Chi-carré porte sur les phases 0-50, 50-100 et 100-150 apr. J.-C., en considérant d'une part les dépôts de un et deux vases, puis d'autre part ceux de trois à neuf vases. Le résultat de 5,30 (avec correction de Yates) est significatif au seuil de 0,1 seulement (2 ddl). Or, l'analyse des contributions des cases *a posteriori* (différences entre les écarts observés et les écarts théoriques) montre que c'est la phase 0-50 qui est responsable de la valeur du Chi-carré. Ce résultat peut s'interpréter par le fait que la variabilité observée du nombre de vases est plus importante ici que dans les phases suivantes, puisqu'il y a autant de structures pourvues de un à deux vases que de structures à plus de trois vases. En d'autres termes, ce n'est donc pas le nombre de vases qui décroît de manière linéaire dans le temps, mais le nombre de structures qui comportent beaucoup de récipients.

Sur les sites des régions méditerranéennes, à l'instar du Valladas, les mobiliers secondaires apparaissent beaucoup plus fréquemment et régulièrement dans les structures secondaires de crémation, que ce soit en milieu rural ou en contexte urbain. On les rencontre dans 64 % des 50 tombes complètes recensées en Languedoc et dans 78 % des 32 dépôts de Cabasse (Bérard, 1961 et 1980). Dans le Vaucluse, le mobilier secondaire est attesté dans presque tous les dépôts (par exemple à Apt, *cf.* Dumoulin, 1958 et 1964 ; Meffre, 1985).

En Rhône-Alpes, le dépôt secondaire de vaisselle n'est jamais constitué de plus de sept vases, les structures les plus pourvues provenant du sud de la Drôme avec le Valladas, où l'on observe toutefois une diminution sensible du nombre d'objets en dépôt secondaire à partir du dernier tiers du I^{er} s. (Bel *et al.*, 2002, p. 108). À Lyon et à Aime, le nombre de récipients n'excède jamais trois. Dans le Midi, l'ensemble du Valladas fait figure d'exception car les effectifs de mobilier secondaire sont généralement modestes. En Languedoc, par exemple, ils ne dépassent pas huit vases.

En réalité, ces chiffres sont dans la plupart des cas difficiles à exploiter, car lorsque les vérifications ont été possibles, elles ont révélé que l'expression « dépôt secondaire » se rapporte à des situations différentes ; par exemple, sont réunis sous cette appellation les balsamiques recueillis dans les ossuaires, les amas de céramiques brisées peu brûlées, des vases incomplets non brûlés brisés dans la fosse et des vases complets non brûlés. Effectivement, dès lors que du mobilier se trouve en situation remarquable,

distincte des autres éléments du dépôt (ossuaire, résidus), le terme de mobilier secondaire est, à juste titre, employé, mais malheureusement de nombreux auteurs négligent souvent de préciser l'emplacement des objets. Est-ce parce que ces dépôts sont systématiquement interprétés comme des « offrandes faites au mort » ? En ce sens, la situation de l'objet prend en effet une importance moindre à celle qu'on peut lui accorder si l'on envisage que la situation est une question de gestes et que les gestes se rapportent à des codes. Les chiffres mentionnés ci-dessus, qui réunissent toutes les situations, sont alors peu explicatifs : ils n'illustrent que la part des vases dans les diverses séquences du rite funéraire, mais ne fournissent pas les éléments de l'analyse.

CHOIX ET ORIGINE DES OBJETS

À Lyon, les données du seul site de la rue du Commandant-Charcot laissent envisager que les dépôts secondaires de mobilier sont liés aux ossuaires, puisqu'un dépôt en ossuaire sur deux et six dépôts mixtes sur sept en contiennent. Toutefois, l'hypothèse est invalidée par la petite taille de l'échantillon, tandis que les autres sites livrent des vases accessoires dans des fosses de résidus : par exemple, 33 % au Replat, 42 % au Valladas (contre 61 % des dépôts mixtes et en ossuaire), 41 % voie de l'Océan. En Languedoc, seulement un dépôt de résidus sur trois et trois dépôts mixtes ou en ossuaire sur quatre ont livré du mobilier secondaire.

Le mobilier secondaire est essentiellement composé de vases, mais certains ensembles méridionaux comportent également des dépôts de restes de faune non brûlés (à Aix-en-Provence et à Saint-Paul-Trois-Châteaux). Au Valladas, ces derniers apparaissent principalement au I^{er} s. de notre ère dans les dépôts mixtes, mais ils ne sont pas absents des dépôts de résidus. On relève également des objets non brûlés, notamment des miroirs (par exemple, au Valladas dans dix-huit dépôts secondaires ; à Séguret, cf. Meffre, 1985 ; à Nîmes, Mas des Abeilles II.3 et 78 avenue Jean-Jaurès ; à Castelnau-le-Lez : Ramonat, Sahuc, 1988), des outils (serpes à Castelnau-le-Lez, cf. Ramonat, Sahuc, 1988 ; outils de forgeron à Banassac, cf. Feugère, Gros, 1996), ou des instruments de toilette ou d'écriture (par exemple au Valladas, tombes 15, 76, 104 ; à Nîmes, 78 avenue Jean-Jaurès, tombe 1113 ; à Banassac, tombe 1), ou encore des objets de parure (fibule à Nîmes, 78 avenue Jean-Jaurès, tombe 1113 et au Valladas, tombe 76, cf. Bel *et al.*, 2002, p. 311).

Dans le Midi, lampes et balsamiques apparaissent très fréquemment parmi le mobilier secondaire des dépôts

de crémation, quel que soit le type de structure : dépôts mixtes, en ossuaire ou de résidus (pour le Valladas, cf. Bel *et al.*, 2002, p. 142-144). En revanche, à Lyon, les balsamiques se trouvent préférentiellement dans les fosses qui contiennent un vase ossuaire (dépôt en ossuaire ou dépôt mixte), qu'ils se situent ou non dans le vase ossuaire. Voie de l'Océan par exemple, six dépôts en ossuaire sur les neuf et un sur les trois dépôts mixtes qui livrent des dépôts secondaires de vase possèdent des balsamiques, mais aucun des dix-neuf dépôts de résidus concernés. Seul le site de la rue du Commandant-Charcot s'écarte de ce modèle. On note également que les vases à solides sont plus fréquemment associés aux résidus : trois occurrences de pots et de mortier dans les dépôts de résidus de la voie de l'Océan contre une seule occurrence d'assiette dans une fosse à ossuaire, même si les vases à liquides restent majoritaires. À Aime, les vases associés aux ossuaires, outre les balsamiques, concernent la cruche et la coupelle, les pots, les jattes et les lampes ne se rencontrant que dans les dépôts de résidus.

Si l'aspersion d'huiles parfumées joue un rôle majeur au moment de l'installation de la structure définitive, on constate que, de manière générale, les vases à liquides figurent également en bonne place. En particulier, à Lyon, rue du Commandant-Charcot et rue des Granges, dans la première moitié du I^{er} s., les dépôts secondaires de vases à nourriture sont exclusivement destinés aux liquides, et il s'agit plus spécialement de cruches (tabl. XXXIV). À la même période, rue du Chapeau-Rouge, un vase ossuaire est accompagné de trois cruches, un autre d'une cruche, le troisième d'un gobelet et le dernier (ossuaire 25), d'une cruche et de deux amphores vinaïres. Voie de l'Océan, toujours dans la première moitié du I^{er} s., les rares dépôts secondaires de nourriture sont des vases à liquides et le plus souvent des cruches. Ces exemples lyonnais soulignent l'importance, pour cette période, des pratiques libatoires. À une échelle différente, le rôle dévolu à ces objets s'inscrit peut-être dans le prolongement de celui tenu par les amphores vinaïres, lors des funérailles réservées aux élites de l'âge du Fer (Poux, 1999, p. 115-116) ; cette pratique est d'ailleurs illustrée dans le Midi par l'amphore complète de la riche tombe mise au jour dans l'enclos fossoyé de la Céreirède à Lattes (fin du II^e s.-début du I^{er} s. av. J.-C.) (Vial, 2003, p. 224). Toutefois, dans les séries méridionales de la fin de l'âge du Fer, les amphores ne constituent qu'une toute petite partie des vases déposés dans les sépultures et ce sont en fait les cruches qui occupent la première place parmi les vases pour les liquides (Bel *et al.*, 2008). Les modalités de dépôt des amphores connaissent en outre une évolution sensible entre le II^e s. et

Tabl. XXXIV – *Les dépôts secondaires de vases rue du Commandant-Charcot à Lyon, époque augustéenne : S, dépôt secondaire ; STR, structure ; SPCRM, sépulture à crémation.*

Les dépôts secondaires de vases de la rue du Commandant-Charcot					
STR augustéennes	S solides	S liquides	S lampe	S parfum	S vase indéterminé
Bûcher 1		1 cruche			2 vases en verre
Bûcher 25		3 cruches			2 vases en verre
SPCRM 7		1 cruche, 1 pichet			1 pot
SPCRM 10		2 cruches		1 balsamaire en verre	
SPCRM 16				1 balsamaire dans ossuaire	
SPCRM 21		1 cruche			
SPCRM 39		1 cruche			
SPCRM 32		2 cruches			
Les dépôts secondaires de vases du 19, rue des Granges					
STR augustéennes	S solides	S liquides	S lampe	S parfum	S vase indéterminé
SPCRM 30		2 cruches		1 balsamaire en céramique	
SPCRM 32		1 cruche		3 (?) balsamaire en céramique	
SPCRM 35					1 vase et 1 couvercle en faïence égyptienne
SPCRM 53		1 cruche			

le I^{er} s. av. J.-C. Le dépôt de récipients entiers n'apparaît que dans les tombes datées du II^e s. av. J.-C. À partir du début du I^{er} s. av. J.-C., les dépôts sont constitués soit d'amphores dépourvues de col, soit d'éléments très lacunaires, brisés et dispersés au sommet des comblements (Bel *et al.*, 2008).

À l'époque romaine, les amphores déposées comme mobilier secondaire sont rares, la cruche semble avoir pris le relais pour stocker le vin, peut-être parce qu'elle permet aussi l'aspersion. La cruche à vin est aussi régulièrement attestée parmi les accessoires des rites sacrificiels déposés sur les lieux de culte (Scheid, 1998, p. 87 ; Trescarte, 2007, p. 378-380).

En revanche, les nombreux dépôts secondaires des tombes du Valladas ne montrent pas d'exclusivité sur le plan fonctionnel, les vases à solides y étant aussi nombreux que les vases à liquides. Parmi les vases à liquides, les gobelets en céramique ou en verre accompagnent les cruches et les pichets qui restent toutefois majoritaires (Bel *et al.*, 2002, p. 125-127).

Les séries du Languedoc constituées de petits ensembles fournissent des résultats variables mais globalement, toutes périodes confondues, les occurrences de vases à liquides dans les structures secondaires sont deux fois plus importantes que les occurrences de vases à solides. Pour l'époque augustéenne, au Paradis à Aramon (Gard), les vases à liquides sont systématiquement présents en plusieurs exemplaires, tandis que les vases à solides manquent dans un cas et sont généralement moins nombreux. Le dépôt de résidus 2054 du Mas des Abeilles VII, également daté de l'époque augustéenne, livre deux vases à solides et deux vases à liquides.

Les vases à solides sont pour l'essentiel de la vaisselle de table, le plus souvent des céramiques sigillées, plats et coupelles. Les pots en céramique commune apparaissent occasionnellement parmi les dépôts secondaires, par exemple à Aime (dépôt de résidus 116), voie de l'Océan (dépôt mixte 159), la Favorite (dépôt en ossuaire 511).

En Auvergne, les récipients verseurs et les pots jouent un rôle majeur en tant que dépôt secondaire. Sur les quatorze structures contenant ce type de mobilier, seules deux ou, au maximum, trois d'entre elles présentent d'autres formes céramiques, tels que des bols, des coupelles, des couvercles ou des gobelets. Les récipients en verre sont quasiment inexistant, puisque l'inventaire actuel fait apparaître un unique fragment de couvercle dans la structure 119 de la Grande Borne. Lorsque le dépôt ne regroupe qu'un seul contenant, il peut fort bien s'agir d'un pot et non d'une cruche ou d'une bouteille. Dans ce cas, la fonction de vase à nourriture solide est parfois clairement identifiée par la présence de restes de faune à l'intérieur. Ainsi, dans la sépulture 1009 des Martres-d'Artière, un pot renfermant des os de porcino côtoyait l'ossuaire principal. De même, à Chappes, le dépôt de résidus 125 était associé à un pot dans lequel furent trouvés trois œufs et un squelette désorganisé de Poule domestique.

Les dépôts secondaires, ainsi que les vases brûlés dans le bûcher et les vases ossuaires, sont sélectionnés parmi les vases en usage dans la sphère domestique. Il n'y a pas de recrutement particulier dans le sens où les mêmes types de vases peuvent être choisis pour participer à l'étape de la crémation ou à celle des rites de la tombe. Aucune produc-

tion et aucun type n'est véritablement réservé à l'une ou à l'autre des deux étapes : on y retrouve la vaisselle de table, les cruches, les quelques céramiques communes, spécialement des pots, de très rares amphores, des lampes et des balsamiques.

SITUATION DES OBJETS DANS LA STRUCTURE

Le site du Replat montre la diversité des situations et souligne la difficulté que l'on a à interpréter la fonction de ces vases. Dans huit dépôts de résidus de crémation sur onze, les vases ont été placés soit dans un coffrage aménagé sur le fond de la fosse au cœur des résidus, soit au sommet de la couche de résidus, soit encore dans une partie de la fosse, jouxtant les résidus (fig. 173). L'une des cruches repose à l'envers dans un vase ossuaire ; la position inversée d'une cruche a également été relevée dans un dépôt de résidus. Ces deux situations se rapportent-elles à un même geste dans la cérémonie ou illustrent-elles deux codes bien différents du système ? Enfin, que dire des autres cruches enfermées dans un coffret ? La même question se pose à propos de deux balsamiques, dont l'un se trouvait dans un vase ossuaire et l'autre jouxtait un pot dans un coffrage aménagé sur le fond de la fosse d'un dépôt de résidus. Deux pots possèdent un couvercle laissant envisager qu'ils étaient remplis, alors que d'autres récipients, dont la panse est largement mutilée (un pot à 60 %, une jatte à 70 %), semblent difficilement avoir pu jouer ce rôle. La diversité des modes de dépôt est aussi bien illustrée par une tombe du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. mise au jour à Nîmes sur le site du Mas des Abeilles II.3 (Bel *et al.*, 2008). Les vases pour les solides et les dépôts de faune ont été placés sur le fond du coffrage, tandis que la plupart des vases pour les liquides (quatre cruches et deux gobelets) reposent en position fonctionnelle sur un petit meuble, à l'exception de deux cruches couchées sur la panse au-dessous du meuble (fig. 174). La hauteur du coffrage et la position du meuble font penser que la situation de ces dernières est intentionnelle et l'on est tenté d'y lire un geste de libation ; l'installation des autres vases pour les liquides sur le meuble pouvant avoir une autre fonction dans le rituel, si l'on admet que le mode de dépôt est significatif. Des exemples de cruches posées à l'envers se rencontrent aussi au Valladas dans un ossuaire, tombe 88 (Bel *et al.*, 2002, p. 233) et sur le site de Saint-Lambert à Fréjus, tombe 89 (Béraud *et al.*, 1985, p. 21).

Les lampes pourraient être les seuls objets bien différenciés. Au Replat, elles sont systématiquement mises à l'écart : sur un ressaut de la fosse ou lorsque la fosse contient un

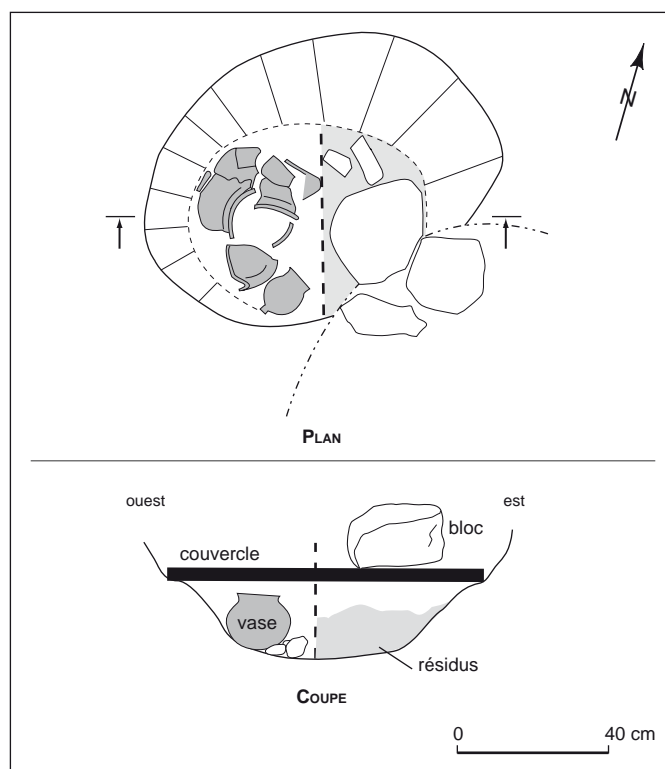


Fig. 173 – Vases du dépôt 127 jouxtant les résidus au Replat à Aime, Savoie (relevé : F. Blaizot, Inrap ; DAO : V. Bastard, Inrap).

autre vase, à l'extérieur du coffret dans lequel se trouve ce dernier. Au Valladas elles sont de même très souvent isolées du reste du mobilier (Bel *et al.*, 2002, p. 145), parfois par le dépôt d'une couche de résidus. Par ailleurs, lorsqu'elles ne sont pas placées dans l'ossuaire ou au-dessous, comme à Aramon (Genty, Feugère *et al.*, 1995), ce sont parmi les derniers objets à être introduits dans la sépulture (Bel *et al.*, 2002, p. 145).

On peut se demander enfin, si un pot, une jatte, une coupe, un gobelet, une cruche et une lampe peuvent être considérés comme faisant partie du même répertoire symbolique au vu de leur usage quotidien (solides, liquides, lumière).

Il arrive que l'organisation des dépôts témoigne, comme au Valladas (Bel *et al.*, 2002, p. 123-125), d'un agencement spécifique à chacune des catégories de mobilier (dispersion des balsamiques, regroupement des vases pour les solides et des dépôts de faune, séparation des vases pour les solides et des vases pour les liquides). Ainsi, les vases pour les solides sont-ils souvent placés en premier lieu sur le fond de la fosse ou sur les résidus, avant les vases pour les liquides regroupés ou disposés autour des précédents.

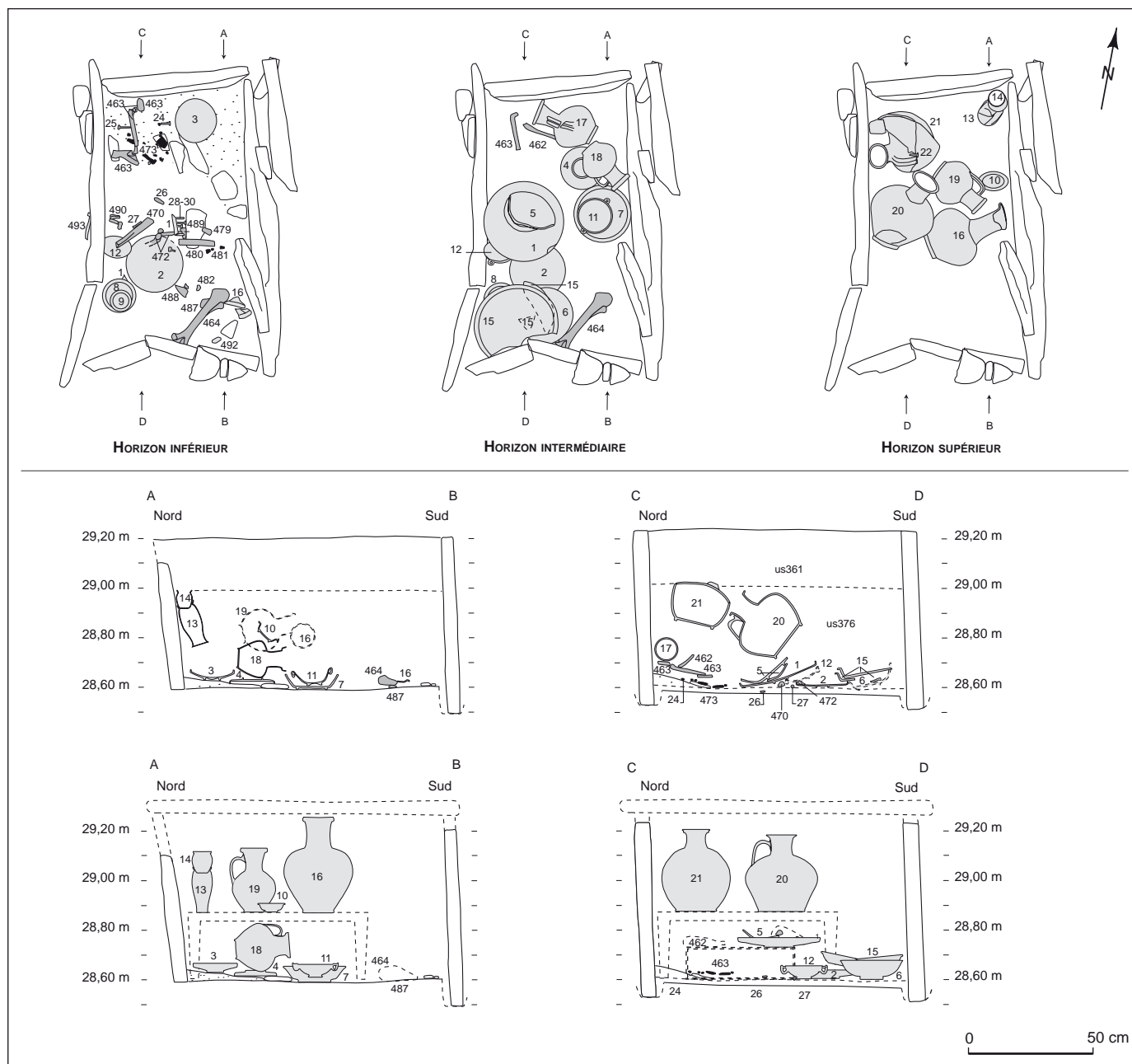


Fig. 174 – Dépôt 347 du Mas des Abeilles à Nîmes, Gard (relevé : V. Bel, Inrap ; DAO : A. Recolin, Inrap).

Sur les sites de la rue du Commandant-Charcot et de la rue des Granges, à Lyon, les dépôts secondaires de vases, quasi exclusivement représentés par des cruches, offrent des configurations proches de celles relevées au Replat : les différentes unités (ossuaire, résidus et mobilier secondaire) peuvent être nettement séparées au sein de la fosse (rue du Commandant-Charcot) ou bien le mobilier secondaire est inscrit dans les résidus lorsqu'ils sont présents (rue du

Commandant-Charcot et rue des Granges). Dans tous les cas, de même qu'au Replat, seuls les vases à liquides sont au contact du vase ossuaire ; coupes ou pots s'en situent à distance (fig. 175). Au 41 rue Joliot-Curie, le vase accessoire est « un petit vase à liquides en commune claire », placé au sommet des résidus entre la fosse et le vase ossuaire avec lequel il est en contact. Au 38 rue du Sergent-Berthet où les résidus sont absents, les deux vases reposent sur le fond de

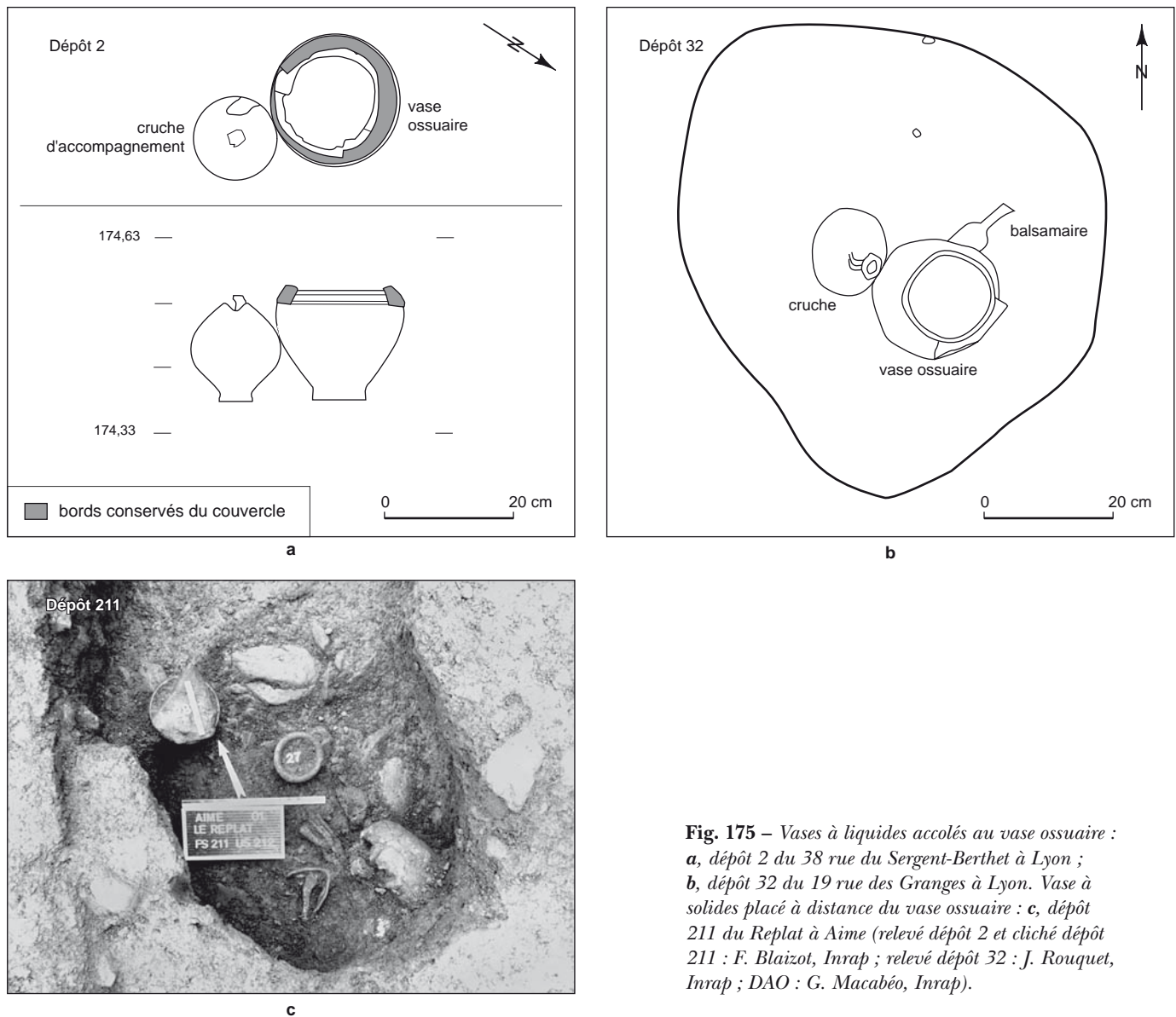


Fig. 175 – Vases à liquides accolés au vase ossuaire : **a**, dépôt 2 du 38 rue du Sergent-Berthet à Lyon ; **b**, dépôt 32 du 19 rue des Granges à Lyon. Vase à solides placé à distance du vase ossuaire : **c**, dépôt 211 du Replat à Aime (relevé dépôt 2 et cliché dépôt 211 : F. Blaizot, Inrap ; relevé dépôt 32 : J. Rouquet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

la fosse et la cruche touche le vase ossuaire. Comme on l'a vu plus haut, les balsamares se trouvent le plus souvent dans les vases ossuaires.

En revanche, dans les ensembles méridionaux, le regroupement des vases au contact de l'ossuaire n'est pas spécifique des vases pour les liquides. Pots et plats ainsi que des dépôts de faune trouvent ainsi place au sein du coffre monolithe ou de l'amphore qui abrite l'ossuaire et l'ensemble du mobilier secondaire, par exemple dans le Vaucluse, à Apt (Dumoulin, 1958, p. 211 et p. 213 ; Dumoulin, 1964, p. 92) et à Cavaillon (Bellet, Dumoulin, 1985). Sur le site du Valladas, le regroupement autour ou au contact de l'ossuaire

est fréquent, mais non systématique, et il concerne toutes les catégories de mobiliers, y compris les récipients pour les solides. Dans la tombe 27 par exemple, un ensemble d'assiettes et de coupelles associées à un dépôt de faune surmontent le couvercle du vase en pierre contre lequel repose un gobelet (Bel *et al.*, 2002, p. 216). Dans les dépôts mixtes, le mobilier secondaire est fréquemment séparé des résidus. Les tombes du Valladas montrent en fait des situations très diverses, avec dans quelques cas les objets non brûlés placés au-dessus ou au-dessous des résidus, à distance de l'ossuaire (*id.*, *ibid.*, p. 99). Dans le dépôt mixte de crémation 1113 du 78 avenue Jean-Jaurès à Nîmes, le mobilier secondaire

a été trouvé en deux endroits : contre l'ossuaire, un lot de cruches et d'instruments divers et, sur le fond de la fosse, sous les résidus, un gobelet brisé à paroi fine et un vase en verre lacunaire (fig. 151).

Dans les dépôts mixtes avec double contenant (coffres monolithes, amphores), ou dans les tombes en coffrages de dalles (comme le dépôt mixte 268 du Mas des Abeilles II.3 à Nîmes : fig. 156), à la différence des objets non brûlés, les résidus sont versés dans la fosse, à l'extérieur du contenant (exemples à Séguret, *cf.* Meffre, 1985). Au Valladas, le mobilier secondaire est le plus souvent mis en place avant les résidus, du moins au I^{er} s., car à partir de la fin du I^{er} s., la tendance s'inverse et les résidus sont fréquemment déposés avant les objets, et même avant l'ossuaire lorsque celui-ci est en matériau périssable (Bel *et al.*, 2002, p. 100).

Lorsque le dépôt de crémation n'est constitué que de résidus, il est rare que le mobilier secondaire et la couche charbonneuse soient séparés comme dans la tombe 1 du Piol de Cimiez à Nice (Alpes-Maritimes), où les résidus reposent sur le fond de la fosse quadrangulaire, tandis que le mobilier secondaire est situé sur des ressauts dans la paroi (Rigoir, Rigoir, 1957, p. 95). Dans les dépôts de résidus du Valladas, les objets sont le plus souvent placés après la couche charbonneuse (Bel *et al.*, 2002, p. 100-101) et, dans la tombe 51, les vases ont été disposés autour d'un amas de résidus, comme autour d'un ossuaire (*id.*, *ibid.*, p. 226).

MUTILATION ET PERFORATION DU MOBILIER SECONDAIRE

Les dépôts secondaires de vases du site du Replat offrent un panorama très évocateur avec seulement quatre dépôts secondaires non brûlés et intacts sur quatorze. En effet, si les fragments manquants des vases brûlés recyclés peuvent avoir été dispersés lors de la translation des restes, il est plus difficile d'expliquer les raisons pour lesquelles les vases non brûlés sont si mal représentés. Les lacunes vont du simple arrachement d'une anse ou d'un fragment de bord ou de fond (dépôt de résidus 127, gobelet en céramique sigillée), à l'absence de la partie supérieure du vase (Aime, dépôt de résidus 66, cruche à pâte claire, fig. 176), ou même au dépôt d'un fond de vase découpé (dépôt de résidus 217, fond de cruche). Dans les dépôts secondaires de crémation d'Aoste, plusieurs cruches ont subi une ablation totale du col (Jospin, 1998-1999, fig. 8) ; au Valladas, il manque l'anse et un fragment de bord d'une cruche en verre de qualité (Bel *et al.*, 2002, fig. 201, structure 7) ; dans l'ensemble funéraire de la voie de l'Océan à Lyon, des cruches



Fig. 176 – Cruche mutilée du dépôt 66 du Replat à Aime, Savoie (cliché : F. Blaizot, Inrap).

sont amputées de leur partie supérieure (Frascone, 1999, structures 190 et 156) et un col d'amphore apparaît privé du reste du vase (*id.*, *ibid.*, structure 252). Si l'on ne peut totalement exclure la réutilisation de vases détériorés ou usés issus des cuisines, l'aspect récurrent de ces types de mutilations et plus largement de ces phénomènes permet de les rattacher aux bris et mutilations fréquemment renseignés sur les objets en général dans les domaines culturel (Trescarte, 2007, p. 371-374) et funéraire, et ceci depuis le Néolithique avec par exemple le bris de haches polies en Angleterre (Grinsell, 1961, p. 483), le dépôt de vases incomplets ou de simples tessons (Dedet, 2001, p. 294-295), voire des amphores, des épées, des fibules découpées, pliées, mutilées, perforées (Perraud, 1974 ; Tuffreau-Libre, 2001 ; Poux, 2002a, 2002b et 2004, p. 277-279 ; Blaizot *et al.*, 2007 ; Bel *et al.*, 2008).

Par ailleurs, dans le même registre, une petite cruche brûlée découverte à Aime (bûcher 165), correspondant à un dépôt secondaire, comportait non seulement une importante perforation sur la panse, mais aussi ce qui pourrait être interprété comme une première tentative infructueuse de percement de l'autre côté du vase (Blaizot, Bonnet, 2007, fig. 11). Comme les mutilations, les perforations de dépôts secondaires sont régulièrement attestées. L'exemple d'Aoste est particulièrement éloquent avec treize vases présentant des perforations, dont une lampe dans laquelle l'outil utilisé, un clou, était encore en place (Jospin, 1998-1999, fig. 9). À Lyon, voie de l'Océan, un dépôt de résidus du milieu du II^e s. comprenait une cruche en sigillée claire B, décollée et perforée au centre de la panse (dépôt de résidus 169).

LES RITES D'ACCOMPAGNEMENT : FUNÉRAILLES OU CULTÉ DE LA MÉMOIRE

LES DISPOSITIFS À LIBATION

Quelques structures fournissent les éléments d'un dispositif que l'on peut rapporter à la pratique de la libation sur la tombe.

Parmi les exemples qui proviennent de Lyon, les plus évidents sont ceux des 77-79 rue Pierre-Audry et de la rue du Chapeau-Rouge où une amphore percée est introduite verticalement dans un vase ossuaire en verre, ainsi que ceux des rues Chevrier et Rochette et du Chapeau-Rouge où une amphore, amputée de sa partie supérieure, est fichée verticalement dans un vase ossuaire en céramique et maintenue emboîtée dans le col avec du plâtre (fig. 169 et tabl. XXXV). Ces dispositifs sont datés de la seconde moitié du I^{er} s. et du II^e s.

Sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, où le niveau de sol initial a globalement pu être estimé, il s'avère que le sommet des amphores dépassait de 20 cm. L'exemplaire des rues Chevrier et Rochette est une amphore insérée dans le couvercle largement perforé qui, posé à l'envers, ferme le vase (fig. 177). Le même dispositif est illustré Porte Nocera à Pompéi, dans la tombe 189 (Lepetz, Van Andringa, 2006, fig. 56, p. 378).

Un autre témoignage relevant peut-être de pratiques libatoires est apporté par certains couvercles de vases ossuaires dotés d'une perforation intentionnelle. Particulièrement fréquent en Auvergne (fig. 178), mais également présent à Lyon (fig. 146), le percement, opéré de l'extérieur vers l'intérieur du vase, est d'ordinaire réalisé soit par percussion, soit par creusement lorsque la paroi s'avère trop épaisse. À cet égard, la section carrée de l'outil est parfois nettement reconnaissable. Le plus souvent, l'orifice apparaît au centre du bouton de préhension, sinon au centre de la base du vase faisant office de couvercle ; plus rarement, le percement est exécuté sur la panse du couvercle. Sur quarante-neuf systèmes de fermeture répertoriés dans les séries auvergnates, au moins dix-neuf, soit près de 39 %, témoignent de cette pratique. Celle-ci est attestée dès le milieu du I^{er} s., et semble se développer progressivement au cours du Haut-Empire. Au II^e s. et au début du III^e s., en effet, ce geste est si répandu dans le rituel funéraire que le nombre de couvercles perforés est presque plus important que celui des non-perforés. Lorsqu'il s'agit d'un vrai couvercle,

→
Tabl. XXXV – Perforation des vases ossuaires et du couvercle sur une sélection du corpus auvergnat : SP, sépulture.

Site	Vase ossuaire			Couvercle		
	perforé	non perforé	?	perforé	non perforé	?
La Grande Borne, Clermont-Ferrand						
SP16		1		1 (?)		
SP18		1			1	
SP28	1				1	
SP29		1		1		
SP30 (67)	1				1	
SP30 (86)		1				
SP32	1			1		
SP119						
SP152		1			1	
Total	3	5	0	3 (?)	4	0
Le Pâtural, Clermont-Ferrand						
SP17		1				
SP18		1			1	
SP19		1				1
SP20		1				
SP21			1			
SP22		1				
SP23		1				
SP24		1				
SP25	1			1		
SP26		1			1	
SP27	1			1		
SP28		1			1	
SP29	1			1		
SP30		1				1
SP31	1					1
SP32		1				
SP33		1			1	
SP34		1				
SP35		1				
SP36			1			
Total	4	14	2	3	4	3
Rochefort, Gerzat						
SP1000		1			1	
SP1004			1		1	
SP1010		1		1		
SP1012 (1022)		1		1		
SP1012 (1013)		1			1	
SP1012 (1021)						
SP1018		1			1	
SP1024		1			1	
SP1028 (1031)		1		1		
SP1028 (1030)		1		1		
SP1036		1		1		
SP1039		1		1		
SP1042		1				1
SP1045		1			1	
SP1055			1	1		
SP1058	1			1		1
SP1061		1			1	
SP1064		1		1		
SP1082		1			1	
SP1085		1				1
SP1126	1				2	
SP2042		1				1
Total	2	17	2	9	10	4
La Buyre, Chappes						
SP114/116						
SP117		1		1		
SP118/120		1		1		
SP121		1		1		
SP124/125						
Total	0	3	0	3	0	0

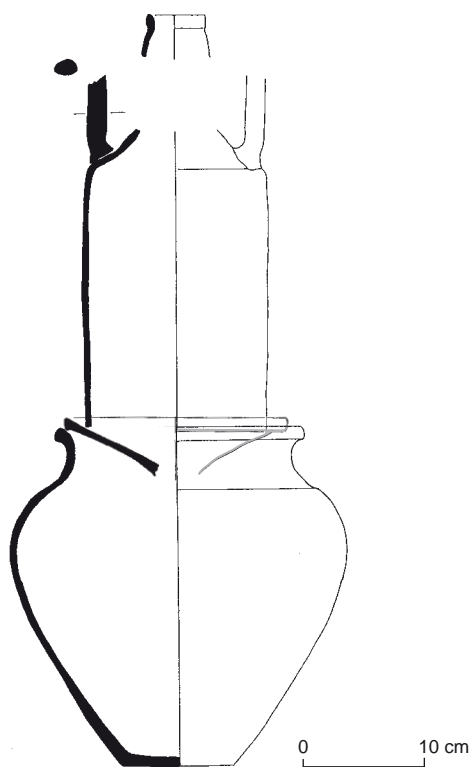


Fig. 177 – Dispositif de conduit à libation sur vase ossuaire : couvercle perforé et amphore orientale AC4 découpée, rues Rochette et Chevrier à Lyon (fin II^e-III^e s.) (dessin : C. Bonnet, Inrap).

le récipient percé peut être placé sur le vase ossuaire à l'envers, à la manière d'un entonnoir, pour maintenir plus facilement un éventuel conduit à libation. Ce dernier était sans doute réalisé en bois, puisqu'il n'est jamais conservé. Certains auteurs estiment cependant que les couvercles sont posés à l'envers, non pas pour les besoins d'un tel dispositif, mais afin de s'emboîter correctement sur des pots pour lesquels ils n'ont pas été prévus initialement : le tenon qui pénètre dans le goulot assure ainsi une meilleure stabilité (Mondanel, 1982, p. 50). Par ailleurs, on trouve des couvercles percés et installés à l'endroit, notamment à Chappes (ossuaire 117) et à Gerzat (ossuaires 1018, 1022, 1024, 1045). Lorsque le couvercle est constitué d'une céramique à l'origine destinée à un autre usage (fond de cruche, coupelle...), celle-ci se trouve très fréquemment dans une position identique, la face interne vers le haut, en situation fonctionnelle, bien qu'il existe des contre-exemples, comme le vase 1036 de Rochefort à Gerzat, dont le couvercle est une coupe à fond percé posée à l'inverse de sa situation fonctionnelle. Ainsi, c'est plutôt la perforation d'un couvercle que sa position qui détermine l'usage libatoire.

Les perforations peuvent concerner des couvercles en céramique ou en plomb, comme le montre le couvercle en plomb d'un vase ossuaire, daté du III^e s., trouvé anciennement à Saint-Romain-en-Gal (Cochet, Hansen, 1986). Ces dispositifs sont également relevés à Lyon dès la période augustéenne, rue du Commandant-Charcot par exemple, et si de manière générale la perforation centrale du couvercle est peu documentée, il s'agit de couvercles dont on a ôté le tenon et qui sont posés à l'envers sur un pot (rue des Granges, sépulture 31 et rues Rochette et Chevrier, sépulture 15/18) (fig. 178). Par ailleurs, l'ossuaire 6 de l'Îlot Mas (un pot) est surmonté du fond d'une marmite installée à l'envers ; entièrement découpée, elle présente ainsi un large trou ouvert sur le vase (fig. 146). On précisera que la structure a été découverte intacte.

La pratique de la perforation ne concerne pas seulement les dispositifs de fermeture, mais aussi les vases ossuaires eux-mêmes. En Auvergne, au moins 16 % d'entre eux ont subi ce traitement (voir *supra*, p. 201). Le mode opératoire est identique à celui des couvercles et si l'orifice s'ouvre généralement au centre du fond, il est quelquefois percé au niveau de la panse (fig. 179 et tabl. XXXVI). Dans la plupart des cas, cette ouverture fait écho à une perforation pratiquée dans le couvercle surmontant le vase, de sorte que chaque élément du dispositif recevant les ossements est percé. Faut-il y voir une volonté de faire s'écouler les offrandes liquides jusque dans le monde souterrain ? Si cette hypothèse vaut pour les cas où les deux récipients sont perforés conjointement, comment expliquer, en revanche, que dans les sépultures 1126 de Gerzat et 1003 des Martres-d'Artière, seul le vase ossuaire présente un trou exécuté volontairement ? Dans ces deux tombes, l'urne percée était en effet obturée par un couvercle sans aucune mutilation particulière. Doit-on alors relier ce phénomène à un autre rite qui viserait par exemple à exclure symboliquement l'objet souillé du monde des vivants ? Mais, dans cette optique, on peut s'étonner, d'une part, que la façon d'opérer soit parfaitement similaire et, d'autre part, qu'une si faible quantité de vases ait été soumise à la perforation, par rapport au nombre de couvercles concernés par cette pratique.

D'autres systèmes libatoires ont certainement été mis en œuvre dans les structures de dépôt, comme en témoigne l'absence d'aménagement dans la grande majorité des cas, notamment en région Rhône-Alpes. Des ensembles funéraires de La Tène finale conservent des traces de dispositifs en bois qui traversent le comblement des fosses et aboutissent directement au-dessus de l'amas osseux (Prilaux, 2007,

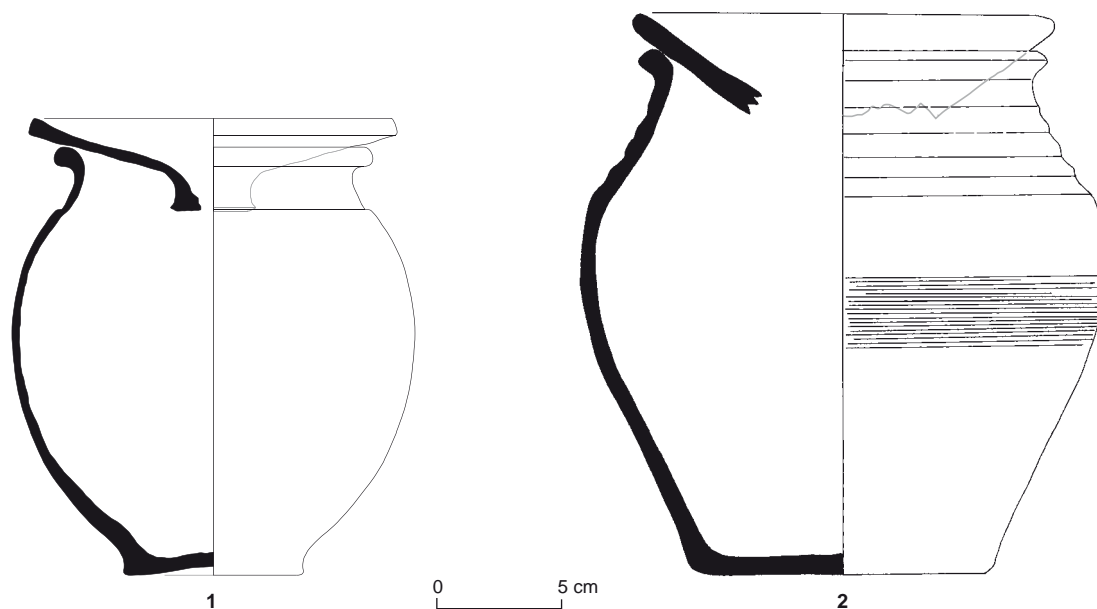


Fig. 178 – Couvercles perforés des vases ossuaires, dispositifs à libation : 1, structure 121 de la Buyre à Chappes, Puy-de-Dôme (II^e s.) ; 2, structure 31 du 19 rue des Granges à Lyon (I^{er} s.) (dessin : A. Wittmann et C. Bonnet, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

fig. 9, p. 61). À Lamadelaine, au Titelberg, des stigmates de gel relevés sur les os d'animaux déposés sur le fond des fosses (0,50 m à 1 m sous le niveau de la surface) sont interprétés comme le résultat d'un apport d'eau dans les tombes, par un conduit à libation laissé en place en permanence (Metzler-Zens *et al.* dir., 1999, p. 434-435).

La question de l'étape à laquelle se placent les libations effectuées dans les tombes se pose à plusieurs reprises.

Sur le site de l'Îlot Mas à Lyon, une fosse contient un vase ossuaire surmonté d'une marmite placée à l'envers et dont il manque le fond. Celle-ci est interprétée par le fouilleur comme un couvercle improvisé. Or, sous la marmite, un galet est enfoncé dans le col du vase ossuaire, alors qu'aucun fragment du fond de la marmite n'a été retrouvé sous le galet au contact de la couche d'os, ni effondré sur le fond de la fosse ; si l'absence de ces éléments n'est pas la conséquence de leur écrasement par le galet (fragilisation puis disparition), on doit envisager qu'ils manquaient dès l'origine et que le galet servait de bouchon ou parachevait un système de fermeture en matière organique. Dans ce cas, on pourrait envisager que la marmite constitue l'élément d'un conduit à libation ; le dispositif implique que l'on rouvrait régulièrement la sépulture, ôtait le galet et que l'on remplaçait la marmite percée directement sur l'embouchure avec la face interne vers le haut, de manière à procéder au versement des liquides ; puis le galet était remis en

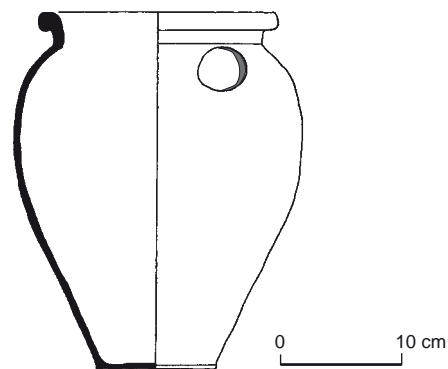


Fig. 179 – Perforation pratiquée avant cuisson sur un vase ossuaire, pot en céramique commune grise de la structure 114 des 77-79 rue Pierre-Audry à Lyon (fin II^e-III^e s.) (dessin : C. Bonnet, Inrap).

place dans le col, la marmite retournée dessus et la tombe refermée. L'hypothèse de réouverture de tombes afin de procéder aux rites de libation est également suggérée par le fait que certains vases percés d'Auvergne sont trouvés sur des vases qui étaient à l'origine enfermés dans des boîtes en bois, voire dans des coffres de pierre. On peut également évoquer un conduit à libation à Cabasse, qui reposait sur le coffrage de *tegulae* et qui, ainsi, n'était pas en contact avec l'espace dévolu aux restes osseux (Bérard, 1961), ou encore celui d'une tombe d'Aix-en-Provence où le conduit ne com-

Tabl. XXXVI – *Perforation des couvercles d'ossuaires. Comptages réalisés à partir d'un échantillon de 49 couvercles répartis dans 61 structures secondaires de crémation du Haut-Empire.*

	Couvercles						Structures					
	vase perforé	%	vase non perforé	%	vase indéterminé	%	avec vase perforé	%	avec vase non perforé	%	avec vase indéterminé	%
Total	19	38,77	23	46,94	7	14,29	18	29,51	22	36,07	7	11,47

muniquait pas avec l'ossuaire puisqu'il était placé plus loin dans la fosse (Nin *et al.*, 2006, p. 114). Si ces rites de libation sont effectués régulièrement, et non pas à l'ultime moment de l'inhumation, les tombes devaient nécessairement être réouvertes, à moins d'envisager, dans la majeure partie des cas, un dispositif symbolique, un simulacre de libation. La seconde hypothèse est toutefois peu défendable au regard du caractère profondément ritualiste de la religion romaine. La réouverture des tombes est donc probable et explique sans doute l'association, dans certains dépôts, d'une urne percée à un couvercle non percé : ce dernier était selon toute vraisemblance ôté lors des libations. Elle est enfin illustrée sur le site de la rue Pierre-Audry par le fait que les autels sont munis d'une « petite porte » amovible communiquant à l'arrière avec les ossements placés à l'intérieur (fig. 164).

LES BRIS DE VASES DANS LES TOMBES

Les bris de vases attestés dans les structures de dépôt sont de deux types, chacun paraissant se rapporter à un moment précis du rite de l'enfouissement.

La tombe 10 du site de l'Îlot Mas, à Lyon, présente un cas typique de bris pratiqué dans la fosse avant le dépôt du vase ossuaire. Sous ce dernier, sur le fond de la fosse, ont été retrouvés les vestiges d'un balsamaire en verre et les deux tiers d'un pot en céramique dont il manque des fragments de bord et de panse ; ces récipients ne présentent aucune trace d'un passage sur le bûcher. Trois fragments du même balsamaire reposent à la surface de l'amas osseux contenu dans le vase ossuaire, alors que son couvercle en céramique est en place. L'organisation des vestiges semble donc indiquer que le balsamaire et le pot ont été brisés volontairement et que la majeure partie des éléments a été jetée sur le fond de la fosse ; ensuite, il semblerait que l'on ait placé le vase ossuaire sans son couvercle sur ces fragments, puis jeté les restes du balsamaire sur l'amas osseux et enfin, refermé le vase. Une configuration proche a été relevée dans une fosse du site de la Grande Borne ; dix vases non calcinés, présentant de larges lacunes au niveau du pied ou du col ou représentés à un peu moins de 50 % et témoi-

gnant d'une grande diversité typologique et fonctionnelle, jouxtent l'ossuaire. Le bris de vase est également attesté dans les ensembles méridionaux, comme à Aix-en-Provence où les fragments d'une cruche brisée sont disposées autour de l'ossuaire de la tombe 40 de la ZAC Sextius-Mirabeau (Nin *et al.*, 2006). À Nîmes, le mobilier secondaire de la tombe 1113 du 78 avenue Jean-Jaurès comporte un vase en verre incomplet, dont les fragments se trouvent curieusement mêlés aux résidus et aux ossements brûlés. Au Mas des Abeilles II.3., sous une lampe posée sur le fond de la fosse de la tombe 200, se trouve un fragment appartenant à un vase (n° 5) conservé à distance dans la partie supérieure du remplissage et probablement placé à l'origine sur une étagère en bois (fig. 180). Cet exemple daté du deuxième ou du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. témoigne de la survivance d'une pratique très fréquente au I^{er} s. av. J.-C. à Nîmes (Bel *et al.*, 2008). Elle concerne en effet près d'un vase sur cinq dans les vingt-cinq tombes récemment étudiées et affecte les différentes catégories de mobiliers (les vases mais aussi les autres objets, notamment les armes).

Les dépôts concernés à l'âge du Fer, relevés en Languedoc-Roussillon et dans les inhumations auvergnates (voir chapitre I), sont soit complets, soit incomplets, ce qui, dans ce cas, implique que le bris a été effectué avant l'introduction dans la sépulture. Il s'agit le plus souvent de fragments isolés représentant une toute petite partie du récipient, comme c'est le cas à La Tène finale en Angleterre (Fitzpatrick, 2007, p. 137). Les fragments des objets brisés peuvent être regroupés ou, le plus souvent, dispersés dans la fosse, sur le fond ou sur le support interne. Les éléments de vases brisés sont souvent mêlés aux vases intacts et sont mis en place au cours de la même séquence de dépôt. Si les mutilations et les dépôts de vases lacunaires apparaissent dans les autres séries méridionales de la fin de l'âge du Fer (notamment dans la basse vallée du Rhône et dans les Alpilles), les gestes de bris avec dispersion ne sont guère attestés en dehors des contextes nîmois et auvergnats. En l'état actuel des données, il ne semble pas qu'ils aient eu une importance comparable dans les usages funéraires du Haut-Empire de la région. On les trouve toutefois dans quelques inhumations auvergnates de La Tène finale.

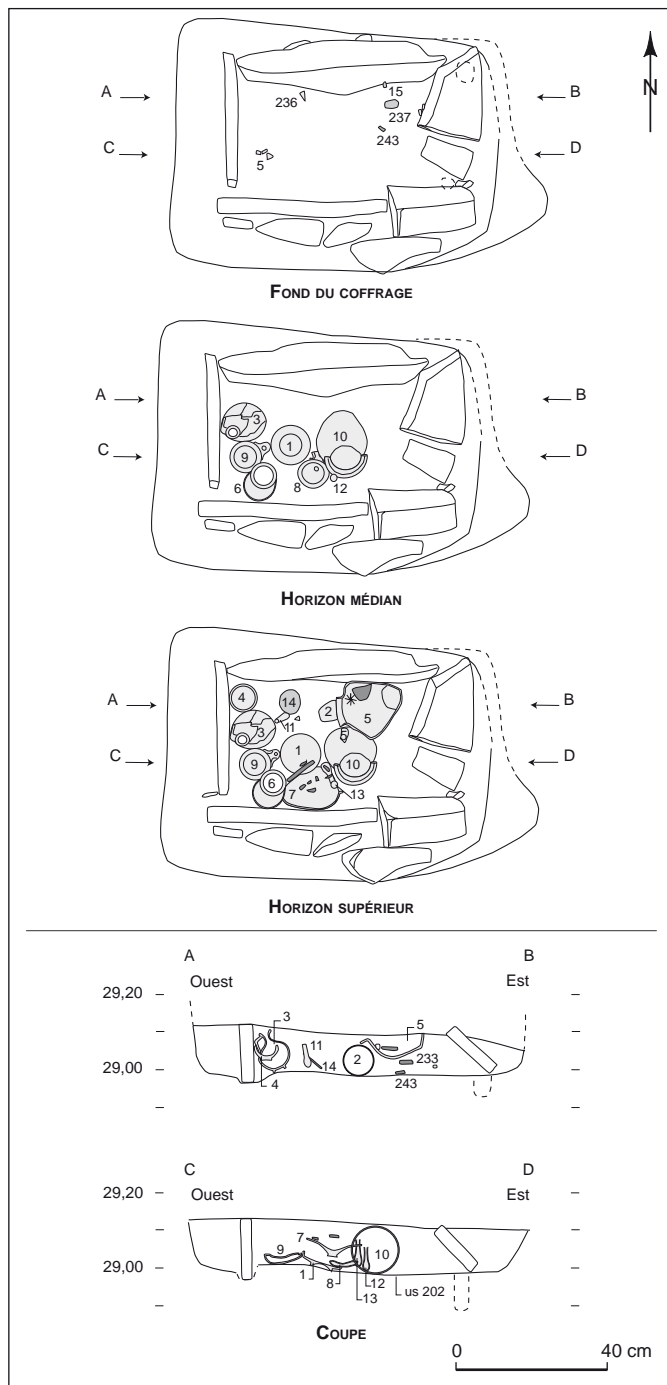


Fig. 180 – Tombe 200 du Mas des Abeilles II.3 à Nîmes, Gard (relevé : V. Bel, Inrap ; DAO : A. Recolin, Inrap).

Dans d'autres dépôts, les vases brisés sont dispersés dans la partie supérieure de la fosse. Il s'agit de restes d'amphores vinaires qui apparaissent systématiquement dans la partie supérieure du colmatage de la fosse, ce qui fait penser qu'ils ont pu être déposés sur la couverture, disparue, de la tombe

et qu'ils traduisent peut-être un autre geste que celui précédemment décrit. Dans un cas, daté du début du I^{er} s. av. J.-C. (tombe 3322 du Mas de Vignoles), plusieurs fragments d'un col d'amphore, dont l'un présente une trace de percussion, ont été retrouvés, dispersés au sommet de la sépulture.

Ces dépôts de type *pars pro toto* d'amphores brisées et décollées pourraient accompagner l'étape de la fermeture de la tombe, ou alors relever de pratiques liées au culte de la mémoire, au contraire des vases brisés placés sur le fond de la fosse, qui évoquent un « rite de fondation » de la sépulture. Cependant, il reste difficile d'interpréter toutes les configurations relevées, voire parfois de les situer au sein du rite funéraire. Par exemple, les cruches brisées et non brûlées, retrouvées dans une fosse creusée au pied de certains autels funéraires qui renferment l'ossuaire sur le site des 77-79 rue Pierre-Audry à Lyon, pourraient tout aussi bien se rapporter à l'une ou à l'autre de ces trois étapes : fondation, fermeture ou commémoration.

La rareté du phénomène est à noter, même si l'on peut supposer que d'autres cas, interprétés comme éléments résiduels, n'ont pas été enregistrés par les fouilleurs. Au final, l'analyse des données fait apparaître une variabilité importante de la quantité et de la qualité des objets concernés, ainsi que des modalités de dépôt. Cette variabilité pourrait signifier qu'il n'existe pas d'expression rigide et codifiée du système, mais un cadre à l'intérieur duquel les gestes sont déclinés de manières différentes.

LES VASES DE SURFACE

Sur le site de la rue du Chapeau-Rouge, il est fait mention de « vases fragmentés trouvés au niveau du sol de circulation supposé de l'espace funéraire », mais c'est surtout dans l'ensemble funéraire daté de la fin du II^e s. et du III^e s. des rues Rochette et Chevrier que des rites se rapportant à des bris rituels sont documentés (fig. 181). En effet, les complements de trois dépôts secondaires avec vase ossuaire (structures 20, 21, 22), des fosses (structures 30 et 32) et des fossés (fossés 2 et 3), ont livré de nombreux fragments de petites coupelles à pâte claire calcaire très tendre jusqu'à présenter, pour certains, un état de conservation très médiocre rendant malaisée toute identification. De surcroît, une trentaine de fragments formant un minimum de dix vases était éparpillée précisément dans les niveaux de destruction des monuments funéraires. Les caractéristiques communes de ces vases sont le profil bas ouvert, la panse carénée, les deux anses arrondies, épaisses, avec un sillon central et le fond plat coupé à la ficelle. Les variantes sont nombreuses :

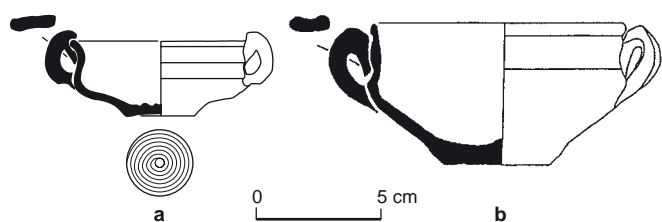


Fig. 181 – Coupelles votives lyonnaises : **a**, site du Chapeau-Rouge (I^{er} s.) ; **b**, sites des rues Rochette et Chevrier (III^e s.) (dessin : C. Bonnet, *Inrap*).

le bord peut être vertical, ou convexe à la manière de la coupelle Drag. 27, ou simplement déversé ; l'attache d'anse peut se faire directement sur la lèvre et l'englober, ou sous la lèvre. Même si la qualité de ces vases est variable, quelques exemplaires présentant une meilleure facture et même un engobe rouge ou orangé, on peut affirmer qu'ils bénéficient rarement de la même qualité que les vases à paroi fine de consommation courante à Lyon. En effet, le médiocre état de conservation de la plupart des récipients est dû au produit lui-même qui, très calcaire, présente fréquemment un aspect peu cuit, fondant et donc fragile. Au vu de ces caractéristiques technologiques, une utilisation de ces petits vases pour le service de la table paraît difficilement envisageable et ceci est confirmé par leur absence sur les sites d'habitat.

Ces coupelles étaient attestées depuis longtemps, mais de manière discrète, sur plusieurs ensembles funéraires lyonnais sous l'appellation « bol bilobé ». Elles apparaissent en effet régulièrement sous la forme de petits fragments dans les comblements des bûchers et des dépôts de crémation de la Favorite, à partir de l'époque flavienne jusqu'au début du III^e s. où elles furent systématiquement classées parmi le mobilier résiduel (Tranoy, 1995b, fig. 174). Il n'est pas précisé si les fragments sont brûlés. Toujours à la Favorite, une grande fosse dépotoir (fosse 241 ; voir *infra*, p. 245-249) contient également des fragments apparemment non brûlés dont certains sont revêtus d'un engobe orangé. Enfin, la fouille récente de l'atelier de potier associé à un ensemble funéraire rue du Chapeau-Rouge a livré des coupelles parmi les rejets des productions de l'atelier (Desbat, 2003a, fig. 39), et deux dépôts secondaires de crémation du même site en conservent quelques fragments dont certains sont brûlés (Barreto, 2000-2001, fig. 52-53). Dans un cas, ces fragments sont associés au dépôt primaire de récipients (*id.*, *ibid.*, p. 45, structure 16) et, dans l'autre, ils sont interprétés comme provenant d'une couche de fréquentation (*id.*, *ibid.*, p. 46). C'est encore le niveau de circulation d'un ensemble funéraire récemment sondé au 7-9-11 rue des Chartreux à Lyon qui a livré une de ces coupelles.

Certaines caractéristiques de ces petits vases, comme l'aspect sommairement ébauché, la forte fragmentation due à la médiocre qualité de la fabrication ou le fond coupé à la ficelle, sont autant de points que l'on retrouve chez les auteurs qui ont identifié des dépôts de vases en surface dans le cadre funéraire et cultuel. Par exemple, au Valladas, ils sont toujours en position résiduelle ou sur le sol près d'une stèle (Bel *et al.*, 2002, p. 175). À Banassac, dans l'ensemble funéraire du Champ del Mas, des petits vases à pâte claire ont été trouvés au-dessus des tombes (certains retournés) et sont apparentés à des vases votifs utilisés pour des libations (Feugère, Gros, 1996, p. 292). Ce type de dépôt est attesté dans le cadre cultuel au I^{er} s. à Nîmes et dans sa région où les auteurs observent des petits vases à pâte claire très fragmentés de diverses formes que l'on trouve associés à des autels votifs (*id.*, *ibid.*, p. 301). En Isère, un édicule du sanctuaire de Lachar à Varcès-Allières-et-Risset a livré un dépôt, daté du I^{er} s., de plusieurs dizaines de « petites coupelles engobées » dont les caractéristiques « mal cuites, mal finies » semblent exclure tout usage domestique (Helly, 2002, p. 164-165). Plusieurs fragments de petites coupelles à engobe blanc sont relevés dans les niveaux de surface du sanctuaire sommital du Puy-de-Dôme (Trescarte, 2007, p. 371).

La récente découverte de ces coupelles dans un niveau de destruction de bâtiments funéraires du site des rues Rochette et Chevrier met en évidence la spécificité de ces petits vases dont le rôle dans le déroulement du rituel funéraire restait énigmatique. En effet, ceux-ci, qui apparaissaient presque systématiquement à l'état de simples fragments de nature résiduelle, n'avaient jamais été repérés, ni parmi les vases brûlés avec le mort ni parmi les dépôts secondaires, à l'exception de l'exemplaire de la rue du Chapeau-Rouge. La rareté des niveaux de sol conservés dans les ensembles funéraires à Lyon n'avait pas non plus permis de les interpréter comme des dépôts de surface. Peu d'informations sont disponibles sur ces vases, hormis sur leur absence dans les sites d'habitat de la région, ce qui confirme l'usage particulier déductible de leur médiocre qualité. Les témoins de la production rue du Chapeau-Rouge et l'apparition de ces vases à la Favorite corroborent un début d'utilisation dans la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Encore en usage dans la première moitié du III^e s. rues Rochette et Chevrier et à la Favorite, la coupelle ne présente pas d'évolution notable à l'encontre de ce que l'on peut voir sur le marché de la vaisselle domestique où les modes changent rapidement (fig. 181). Elles sont manifestement bien adaptées à leur usage et il s'agit d'un marché spécifique et restreint qui n'obéit pas aux règles commerciales habituelles. La découverte de ces coupelles parmi les pro-

ductions de l'atelier de potier de la rue du Chapeau-Rouge daté de l'époque flavienne est intéressante à deux titres : elle confirme leur origine locale et met en évidence pour la première fois à Lyon un vase réservé à l'usage funéraire.

Il existe sans doute une similitude de fonction entre les vases de surface des ensembles funéraires et ceux installés sur ou autour des autels votifs, ou encore dans les édifices de sanctuaire, comme à Lachar et sur le Puy-de-Dôme. Ces vases étaient peut-être utilisés lors des visites ou des fêtes commémoratives et leurs vestiges sont restés éparpillés sur les sols, ce qui peut expliquer qu'ils soient bien représentés en surface et seulement à l'état de simples fragments dans les comblements des structures.

LES « FOSSES RITUELLES » REMPLIES DE VAISSELLE ET DE VESTIGES ALIMENTAIRES

Dans le Puy-de-Dôme, les sites funéraires de la Grande Borne, des Quaires et du Pâtural se caractérisent par la présence de fosses qui renferment, de manière exclusive ou fortement majoritaire, des vases de très petite taille, de la faune, des préparations alimentaires et des restes végétaux, le tout fortement calciné, mais aucun os humain à l'exception de quelques esquilles manifestement résiduelles (fig. 182). Une partie du mobilier céramique se distingue de celui des bûchers dans sa composition : dans les bûchers, les vases à cuire sont rares tandis que les vases miniatures sont absents ; la cruche, le bol, le pot et la coupe constituent les seules formes du répertoire qui soient communes aux bûchers et à ces fosses. L'analyse spatiale des vestiges des structures de la Grande Borne met en évidence une fréquente architecture interne sous la forme de compartimentations et d'étagères qui, dans au moins une fosse, permet une répartition différentielle des fonctions (liquides, solides, cuisson) ou réserve une partie de l'espace.

Le choix d'un petit module de récipients correspond vraisemblablement à la volonté de déposer en grand nombre ; le fait que tout, y compris les restes de faune et de végétaux, soit très brûlé indique que si l'ensemble se rapporte à un repas funéraire, il n'en est que la représentation symbolique.

En dehors de l'Auvergne, des fosses possédant une ou plusieurs de ces caractéristiques sont décrites sur le site d'En Chaplix à Avenches (Castella *et al.*, 1999, p. 93-95), de Vatteville-la-Rue en Seine-Maritime (Lequoy, 1991, p. 232), sur celui de Nod-sur-Seine en Côte-d'Or, daté du II^e s. (Renard, 1993, p. 249), et également pour La Tène finale à Clémency au Luxembourg (Metzler *et al.* dir., 1991, p. 36-40). Un récent article décrit des structures très similaires à

celles-ci provenant de sites belges, datés de la fin du I^{er} s. au milieu du III^e s. (Massart, 2007) : totalement exemptes d'os humains, elles renferment de la faune, de la vaisselle et quelques accessoires de toilettes calcinés, et l'auteur les interprète comme les vestiges de cérémonies ayant accompagné ou suivi des funérailles. La description succincte des fosses fouillées anciennement ne permet pas à C. Massart de déterminer si ces ensembles ont ou non brûlé *in situ*, mais elle évoque des configurations identiques mieux documentées sur le tumulus de Siesbach, en Allemagne, et à Berlingen, datées des I^{er} et II^e s. de notre ère, où les fosses des parois sont fortement rubéfiées (*id.*, *ibid.*, p. 223). Toutefois, l'auteur ne précise pas si la céramique se compose de vases miniaturisés ou de petits modules, et pour cette raison, il reste difficile d'assimiler ces ensembles à ceux rencontrés en Auvergne ; aussi bien, ils se rapportent à la vaisselle utilisée par les participants au banquet lors des funérailles (voir *infra*, p. 249-251). À Lyon, le site du 9 rue du Docteur-Horand livre une fosse du I^{er} s. qui pourrait s'apparenter à celles-ci, même si la nature des os calcinés qu'elle contenait n'a jamais été identifiée ; en effet, elle renferme neuf cruches, un pot et une marmite de petit module, brûlés et agglutinés dans une partie de la fosse. Enfin, dans la Creuse, l'ensemble funéraire des Sagnes à Pontarion livre une fosse quadrangulaire qui contient des vases miniatures et des charbons de bois (Lintz dir., 2001, p. 336).

DISCUSSION

L'ensemble de ces gestes se rapportent manifestement à des rites différents. Dans le premier cas, il s'agit de dispositifs à libation pour l'ossuaire ; dans le deuxième d'une vaisselle souvent spécifique brisée sur le sol, sans doute liée à des rites de commémoration puisque l'action se déroule au-dessus de la tombe ; dans le troisième d'un « simulacre » de banquet calciné et enfin, dans celui de Fréjus, les céramiques et la faune non brûlées associées à des récipients collectifs (amphores) évoquent très directement les vestiges d'un réel banquet : « une trentaine d'amphores à vin et à huile (Dressel 2/4, Gauloise 4, Rhodienne, Dressel 20...), des céramiques et des ossements animaux » (Béraud *et al.*, 1985). Plus discrètement, c'est sans doute encore au repas funéraire ou à son souvenir, que se réfère la fosse fouillée sur le site de la ZAC Sextius-Mirabeau dans laquelle se trouvait seulement un vase contenant un crâne de porc, non brûlé (Nin *et al.*, 2006, p. 112). Les dépôts auvergnats, caractérisés par la crémation de la majorité des vases et de l'ensemble de la nourriture, doivent être distingués des

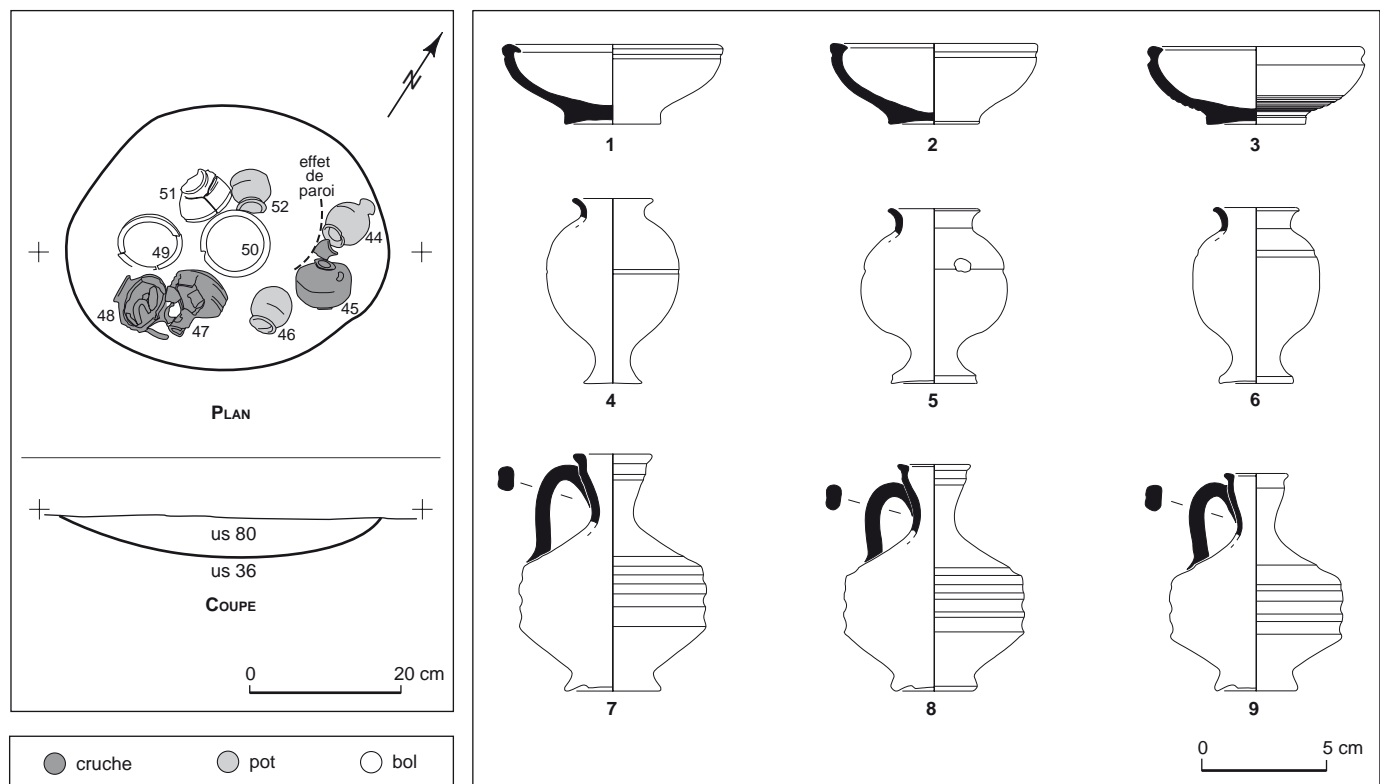


Fig. 182 – Dépôt de vases de petite taille de la fosse rituelle 17 de la Grande Borne à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme : 1-3, coupelles en céramique commune claire ; 4-6, pots en céramique commune claire ; 7-9, cruches à engobe blanc (dessin et relevé : É. Boës, A. Wittmann, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

fosses contenant des restes de mobiliers non brûlés. Ils nous rappellent en partie des rites observés Porte de Nocera à Pompéi (tombeau des *Vesoni*) : au pied des stèles étaient rassemblés des vestiges de céréales, de fruits, très brûlés, alors que leur situation ne permet pas de les mettre en relation avec la crémation des corps, mais plutôt avec les rites de commémoration (Van Andringa, Lepetz, 2008).

Dans la quasi-totalité des cas relevés, il est difficile d'établir à quel moment sont pratiqués ces gestes que nous supposons se rapporter aux libations, aux sacrifices ou aux repas funéraires ; interviennent-ils au cours des cérémonies effectuées au moment de l'enfouissement des restes du défunt ou lors des fêtes commémoratives ? Force est de constater que nous ne disposons que de données très lacunaires sur l'ensemble des sites, certains témoins épars des cérémonies funéraires étant souvent négligés lors des fouilles, surtout lorsqu'ils ne proviennent pas d'une structure définie (« couches », « épandages »...). Toutefois, d'autres sites, comme celui de la Favorite (voir *infra*), présentent des configurations plus explicites, bien que complexes, dont nous allons tenter d'analyser *a posteriori* les caractères principaux.

LES « FOSSES DÉPOTOIRS » DE LA FAVORITE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

L'ensemble de la Favorite, qui a livré 440 structures funéraires datées entre le début du I^{er} s. et le début ou le milieu du III^e s., comprenait plusieurs grandes fosses dont la composition (présence d'os calcinés et de milliers de fragments de vases dont une majorité est brûlée) a conduit à les interpréter comme des lieux de rejets de bûchers funéraires (Tranoy, 1995b).

Il s'agit d'une série de structures enregistrées comme des « fosses dépotoirs » (*id.*, *ibid.*, p. 669) (fig. 183). En réalité, cette expression désigne à la fois des fosses bien délimitées (fosses 323, 241, 247, « FDL ») et des épandages très charbonneux aux contours moins nets (195-196, 194, 193, « FDB »). En l'absence de fouille et d'enregistrement exhaustifs de ces structures, il est impossible de savoir si elles sont de nature comparable. En effet, tout au long du déroulement de l'opération, la priorité fut accordée aux sépultures ou aux structures interprétées comme telles à l'époque ; dans



Fig. 183 – Répartition des structures funéraires, « fosses dépotoirs » et espaces de circulation de la rue de la Favorite à Lyon (relevé : L. Tranoy, Université de La Rochelle ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

ce contexte, il fallut se résigner à délaissier les grandes fosses dépotoirs ou les épandages charbonneux, dont l'intérêt pour une approche de l'économie de l'espace sépulcral et des pratiques funéraires n'échappait pourtant pas. Le naufrage de données majeures sur le site de « la Favorite 1 », victime de moyens inappropriés en raison d'un état de la recherche dans lequel les problématiques n'étaient pas centrées sur ces structures, devrait rester en mémoire comme un modèle à ne pas réitérer dans le futur, lors de l'élaboration des stratégies de fouille des espaces funéraires antiques.

Les 440 structures funéraires enregistrées se répartissent de manière irrégulière : des noyaux très denses côtoient des zones peu occupées ou même vides. Il semble que chaque quartier dense en sépultures ou en bûchers en fosse est pourvu d'une ou plusieurs grandes fosses, les fosses 243, 247, 323 et, au sud-ouest, avec « FDL ». La situation est moins certaine au sud-est où l'épandage cendreuse « FDB » n'a pas pu être examiné.

Au nord, les deux fosses de forme rectangulaire présentent une orientation est-ouest semblable à celle des quelques maçonneries voisines. La voie, située non loin, a pu influencer sur cette disposition. La fosse 241 formait un rectangle de 4,60 m de longueur sur 2 m de largeur ; plus petite, la fosse 323 présentait 3 m de longueur et 1,40 m de largeur. Cette dernière possède une taille comparable à celle de certains bûchers en fosse situés non loin, comme par exemple la 276.

Au sud-ouest, les contours de la fosse « FDL » suggèrent l'existence de deux structures de forme subrectangulaire dont les limites se confondaient en surface ; l'extrémité sud correspond sans doute à une fosse de 1,50 m sur 1 m tandis que la partie nord présente une longueur d'environ 3,50 m et une largeur de 2 m à 2,40 m. Du terrassement mécanique qui vida la fosse « FDL », il ne reste que le souvenir de la très grande quantité de fragments de céramique...

Les deux fosses septentrionales 241 et 323, furent vidées par terrassement manuel sans observation précise de la nature et du mode de comblement ; leur profondeur ne fut pas relevée. Elle a seulement été consignée pour la fosse 241.

Une évaluation rapide *a posteriori* du mobilier osseux a été récemment réalisée sur les fosses 141, 195, 196, 246, 247, 294, E, F et G par l'une d'entre nous. Il s'avère que ces fosses comportent bien des os calcinés, humains et animaux, provenant de crémations, mais également des restes d'inhumations et de la faune non brûlée en quantité relativement grande (fig. 184). La faune se compose d'animaux domestiques (Porc, Bœuf...), dont des restes de chiens (amas G). Dans certains cas, plusieurs os humains non brûlés se rapportent à une région anatomique cohérente d'une même inhumation

(liaisons secondaires positives), par exemple dans l'une des strates de la structure 195-196, où l'on identifie un bassin et le membre inférieur droit d'un sujet, ainsi que deux avant-bras qui s'apparient et une partie d'un rachis dorso-lombaire. Dans la même fosse, mais dans une autre unité (« couche noire »), on reconnaît également les restes cohérents de différentes parties anatomiques (contiguïtés articulaires secondaires) appartenant à plusieurs individus. Si ces résultats signent de toute évidence la présence d'inhumations démantelées, il est difficile d'interpréter la dynamique générale des dépôts en raison des stratégies employées : ces fosses correspondent-elles à de grands remaniements de certains secteurs de l'ensemble funéraire à un moment donné, illustrés par une destruction des structures en place (inhumations et crémation) et un brassage général ? Ou bien s'agit-il de fosses issues de multiples creusements successifs, destinées à rejeter les vestiges des bûchers ? Pratiquées dans des secteurs peu denses de l'ensemble funéraire, elles s'intercaleraient entre différentes séquences de dépôts, détruisant des inhumations en place.

ANALYSE FONCTIONNELLE

DU MOBILIER CÉRAMIQUE ET EN VERRE

Vingt ans après les premières études, il nous a semblé intéressant de réexaminer une partie de l'important matériel céramique des fosses dépotoirs ²⁰ sous l'angle des

20. Les tableaux présentés ici reposent sur les inventaires originaux des fosses 246/247 et 195/196 ; ils donnent le nombre de restes et le nombre de bords avant collage, car le travail nécessaire au remontage des bords pour obtenir un nombre minimum d'individus, en particulier pour les céramiques sigillées, s'est avéré beaucoup trop important pour être effectué dans le cadre de cette synthèse. Seule l'étude des vases de la fosse 241 a été reprise afin d'obtenir des informations plus précises concernant en particulier les origines et les types fonctionnels des sigillées (voir *supra*, p. 130-137). Nous sommes conscients des limites d'un raisonnement fondé sur le nombre de fragments alors que la fragmentation de chaque production et de chaque type de vase diffère sensiblement mais ces comptages permettent au moins de présenter des fréquences relatives. Dans le cas de la fosse 241, il a été possible de faire quelques observations d'ordre quantitatif. En effet, les céramiques communes claires qui sont le plus souvent des cruches avec plusieurs cols complets ont permis une rapide approche quantitative et un minimum de 36 objets pour 2 169 fragments a été relevé (soit 60 fragments pour un objet). Les céramiques sigillées pour lesquelles aucun collage des bords n'a pu être entrepris ont livré 948 bords dont 40 profils et 616 fonds ; les fonds sont relativement peu fragmentés et leur nombre peut donc être considéré comme significatif. Dans la mesure où les céramiques communes sont massivement représentées par des fragments de cruches à pâte claire, alors que les sigillées sont beaucoup moins fragmentées, il semble légitime de travailler globalement à partir du nombre de bords plutôt que du nombre de fragments qui surévalue considérablement la place tenue par les céramiques communes.



Fig. 184 – Détail d'une « fosse dépotoir » de la rue de la Favorite à Lyon (relevé : C. Plantevin, Inrap ; DAO : G. Macabéo, Inrap).

problématiques récentes qui insistent sur les différentes étapes du rituel, en particulier, le banquet-sacrifice partagé à proximité du bûcher (Scheid, 1984 et 2005, p. 185).

La première observation que nous pouvons effectuer porte sur l'extrême abondance du mobilier céramique avec 4 009 fragments pour les dépressions 195/196, 1 192 fragments pour 246/247, 5 451 fragments pour 241, soit presque 11 000 fragments ou 2 504 bords avant collage, pour le secteur nord uniquement (tabl. XXXVIIa et b). Le deuxième constat est que la plus grande part du mobilier est brûlée. Comme pour le mobilier primaire recueilli dans les bûchers et les structures secondaires, les traces de feu sont parfois discrètes, mais on sait que les fragments d'un même vase peuvent comporter des traces de feu très variables. Enfin, les vases étaient systématiquement brisés mais sans être forcément très fragmentés ; des fonds de vases en céramique sigillée sont par exemple quasiment complets et si les panses des cruches en céramique commune claire sont très fragmentées, les cols et les fonds peuvent être conservés. Autant que l'on puisse l'observer, ce mobilier ne présente pas de traces d'usures particulières et les cassures sont plus souvent rectilignes que dentelées ; aux Sagnes, à Pontarion, ces caractéristiques sont interprétées comme le résultat d'un bris franc, volontaire (Lintz, 1969).

À l'image de ce que l'on relève dans les tombes, la céramique fine qui constitue la vaisselle de table est majoritaire dans les trois fosses, où elle représente de 69 % à 77 % du nombre de bords (tabl. XXXVIIb). Elle comprend essentiellement des céramiques sigillées (entre 86 % et 93 % des céramiques fines), dont une majorité de plats (Drag. 18/31, Drag. 15/17, Drag. 36...) et de coupelles (Drag. 27, Drag. 24/25, Drag. 35...), la part des coupes et des formes hautes étant dérisoire (tabl. XIV). Comme dans la plupart des ensembles funéraires de la région Rhône-Alpes, la sigillée décorée est extrêmement rare avec, par exemple, seulement cinq fragments dans la fosse 241. Si l'on prend en compte, dans cette dernière, la plus grande fragmentation des plats par rapport aux coupelles beaucoup plus petites, il ne semble pas qu'il y ait une différence sensible entre le nombre de plats (50 % du nombre de restes) et le nombre de coupelles (34 % du nombre de restes). Dans les banquets romains, il n'y a pas d'assiette individuelle mais de nombreux mets sont servis aux convives dans de multiples plats, coupes et coupelles dans lesquels chacun se sert à la manière des « mezzés » orientaux (Dosi, Schnell, 1986 ; Blanc, Necessian, 1992, p. 64-66). Ce mode de présentation tend à multiplier la quantité de vaisselle de table utilisée lors d'un repas.

Tabl. XXXVII – a, nombre de restes et nombre de bords avant collage de la céramique des grandes fosses de la rue de la Favorite (241, 246-247, 195-196) ; **b**, pourcentages sur le nombre de restes et nombre de bords avant collage de la céramique des grandes fosses de la rue de la Favorite à Lyon (241, 246-247, 195-196) : NR, nombre de restes ; NB, nombre de bords ; CF, céramique fine ; CC, céramique commune ; CVRP, céramique à vernis rouge pompéien ; AM, amphore.

Famille	Catégorie	F241		F246/247		F195/196	
		NR	NB	NR	NB	NR	NB
Céramique fine	sigillée	2 151	948	360	144	1 187	610
	paroi fine	171	51	48	23	114	46
	grise fine	5	2	0	0	0	0
	<i>terra nigra</i>	28	16	0	0	5	3
	plombifère	3	0	0	0	1	0
	africaine C	7	7	0	0	0	0
	claire B	0	0	0	0	2	0
	total CF	2 365	1 024	408	167	1 309	659
	lampe	117	79	21	6	60	33
Céramique commune	claire	2 169	130	570	24	2 108	48
	grise/rouge	645	167	173	50	414	101
	engobe rouge	4	0	3	3	11	0
	CVRP	0	0	3	3	10	7
	total CC	2 818	297	749	74	2 603	189
Amphore	total AM	151	6	14	1	97	8
	total céram.	5 451	1 406	1 192	242	4 009	856
	total verre	201	22	26	3	52	6

a

Famille	Catégorie	F241		F246/247		F195/196	
		NR	NB	NR	NB	NR	NB
Céramique fine	sigillée	92	93	88	86	91	93
	paroi fine	8	5	12	14	9	7
	grise fine	0	0	0	0	0	0
	<i>terra nigra</i>	1	0	0	0	0	0
	plombifère	0	0	0	0	0	0
	africaine C	0	0	0	0	0	0
	claire B	0	0	0	0	0	0
	total CF en %	43	73	34	69	33	77
	lampe en %	2	6	2	2	1	4
Céramique commune	claire	77	44	76	32	81	25
	grise/rouge	23	56	23	68	16	53
	engobe rouge	0	0	0	0	0	0
	CVRP	0	0	0	0	0	2
	total CC en %	52	21	63	31	65	22
Amphore	total AM en %	3	0	12	0	2	1

b

Les céramiques communes constituent entre 21 % et 31 % (nombre de bords) du total des vases extraits des fosses (tabl. XXXVIII) ; elles se partagent entre une majorité de cruches à pâte claire calcaire et des vases à usage culinaire, à pâte siliceuse grise ou rouge, et de rares fragments de céramique à vernis rouge pompéien. Si les cruches sont des

Tabl. XXXVIII – *Céramique commune des grandes fosses de la rue de la Favorite à Lyon, nombre de bords (NB) avant collage.*

Famille	Catégorie	Fonction	F241	F246/247	F195/196	
			NB	NB	NB	
Céramique commune	claire	cruche	125	24	37	
		pot	3	0	0	
		amphorisque	1	0	0	
		mortier	0	0	1	
	total claire			129	24	38
	grise/rouge	plat	68	10	7	
		pot	28	24	52	
		marmite/jatte	45	13	5	
		couvercle	18	3	23	
		brûle-parfum	8	0	11	
	total grise/rouge			167	50	98
	total indéterminé			0	0	53
	total NB			296	74	189

objets régulièrement représentés dans les tombes (Blaziot, Bonnet, 2007, p. 216-218) et, de manière générale, dans le domaine cultuel (Dumont, 2002, p. 172 ; Scheid, 2005, p. 138), la place tenue par les céramiques destinées à la préparation et à la cuisson des aliments est en revanche le plus souvent modeste. Toutefois, dans la fosse 241, un total de 167 fragments de bords (645 fragments), composés de divers types fonctionnels, offre l'occasion de réfléchir sur le rôle tenu par le mobilier culinaire dans le rituel funéraire. Il s'agit de fragments de pots, plats, marmites-jattes et de couvercles ; une grande partie des vases montre d'incontestables traces de passage dans les flammes du bûcher caractérisées dans certains cas par une ustion différentielle sur des tessons du même vase. Or, si l'on reprend le catalogue du mobilier des différentes structures de crémation de la Favorite, on note que la céramique culinaire ne se cantonne pas au rôle de vase ossuaire, mais qu'elle est finalement moins insolite qu'il n'y paraît puisqu'elle est attestée, parmi les dépôts primaires de vases (le plus souvent un vase, parfois deux et, dans deux cas, trois vases), dans une trentaine de structures funéraires. Les céramiques culinaires sont en revanche très rares en tant que dépôt secondaire de vase (deux cas). Enfin, il faut noter que des fragments épars sont répertoriés dans pratiquement chaque structure en tant que « fragments résiduels » à cause de leur faible représentativité. Il se peut qu'une partie d'entre eux soit en fait des dépôts primaires très lacunaires qui n'ont pas été interprétés comme tels. En somme, la présence de ces céramiques culinaires généralement brûlées, dans quasiment tous les types de structures, bûchers en fosse, dépôts de crémation et aussi les fosses dépotoirs, bien que discrète, indique que ce type de mobilier est régulièrement utilisé

dans l'étape de la crémation. En revanche, elle n'intervient plus au moment de l'installation dans les structures de conservation définitives des restes (dépôts secondaires de récipients).

Enfin, la dernière catégorie de vases liée à l'alimentation est le mobilier amphorique, très faiblement représenté dans les fosses et dans les structures funéraires en général, ce qui semble d'ailleurs être le cas au-delà des régions prises en compte dans le dossier (Lemaître, 2003). Ces fragments, le plus souvent brûlés, sont systématiquement de petite taille, il ne s'agit jamais de panses ou de cols complets. Le passage au feu ne facilite pas les identifications, mais l'on constate toutefois que les amphores vinaires gauloises sont les plus nombreuses, accompagnées de quelques fragments d'amphores de la péninsule Ibérique dont un bord d'amphore à huile de type Dressel 20. À la Favorite, les amphores ne comptent que trois exemplaires dans les structures (Tranoy, 1995b, p. 756), dont deux à huile en dépôts primaires et un à vin en dépôt secondaire ; mais comme dans le cas des céramiques culinaires, des fragments isolés sont régulièrement répertoriés au sein du mobilier résiduel (un tesson par structure, généralement). La rareté des amphores est récurrente sur tous les sites examinés et, à l'exception de quelques cas exceptionnels comme la fosse associée à un probable bûcher à la Boisse dans l'Ain (fouille inédite Archéodunum)²¹, qui contenait 23 amphores (13 amphores vinaires, 2 amphores à huile, 4 amphores à sauces de poisson, 4 amphores à fruits : figues, dattes...), on ne trouve que quelques rares fragments. La rareté de ce type de récipient et la sous-représentation de chaque individu au sein des structures, nous conduisent à nous interroger sur leur place dans le rite funéraire ; bien que souvent brûlés, mais pas toujours, ces fragments proviennent-ils bien d'amphores placées sur le bûcher ou accompagnent-ils parallèlement le rite de la crémation ? On citera, dans notre corpus, le bûcher 114 du site de Champ Bussière, à Pont-du-Château, où les restes non brûlés d'une amphore ont été recueillis mélangés aux vases calcinés de la couche de crémation, fortement perturbée par les prélèvements. Rappelons à cet égard que l'amphore participe assez souvent du rite du bris de vase à liquide pratiqué en fin de crémation sur la couche de résidus du bûcher (voir chapitre III, p. 164-167). Des cas représentatifs sont décrits sur le site de Lamadelaine au

21. La question de la fonction de cette fosse, rituelle ou alors bûcher annexe dévolu au seul mobilier dans la mesure où le bûcher du corps ne comporte pas de vaisselle, reste posée, bien que les céramiques aient été sélectionnées parmi les modules les plus petits (fosse rituelle ?). La publication (T. Silvino, F. Blaziot *et al.*), prévue dans la *Revue archéologique de l'Est*, est en cours d'achèvement.

Titelberg (extrême fin du II^e s. av. J.-C. à 10-20 apr. J.-C.) où, excepté un cas à La Tène D2, n'est relevé aucun dépôt *stricto sensu* d'amphores ou de *dolia*, dont les témoins ne sont représentés que par une multitude de petits fragments portant des traces de brûlures et de cassures intentionnelles, caractères déjà observés à Clémency (Metzler-Zens *et al.* dir., 1999, p. 402-403). Dans les tombes, ces fragments sont systématiquement réunis à distance du mobilier d'accompagnement, comme si l'on voulait marquer une différence entre les deux types de dépôts. La même répartition différentielle est observée dans une structure de crémation du dernier quart du II^e s. av. J.-C., à la Cime des Bruyères à Pulvérières. Au Titelberg, quelques amas en fosse d'amphores très fragmentées sont également mentionnés ; dans l'un de ces amas (UF66 ; *id.*, *ibid.*, p. 216), un morceau de panse recolle avec un lot de fragments se rapportant à une amphore placée dans une tombe située à 1,50 m de distance. La situation résiduelle de ce mobilier conduit les auteurs à envisager que les amphores interviennent dans le rituel qui précède la mise en terre (*id.*, *ibid.*, p. 429).

Les lampes apparaissent dans les fosses en quantité non négligeable (entre 2 % et 6 % de l'ensemble) et comportent toutes des traces de passage au feu. De la même manière dans les structures primaires ou secondaires de crémation de la Favorite, elles font exclusivement partie du cortège primaire et se rencontrent aussi parmi les fragments épars du mobilier résiduel.

Enfin, le verre est également représenté dans les fosses, essentiellement des balsamiques, de rares fragments de plats et de bouteilles et un agitateur. L'ensemble est brûlé. Quelques fragments de brûle-parfum en céramique témoignent également de l'utilisation d'encens lors de la cérémonie.

CHRONOLOGIE ET CARACTÉRISATION

On ignore le mode précis de constitution du remplissage de ces fosses de la Favorite 1, installées en périphérie des sépultures et des bûchers ; l'analyse du mobilier, composé pour l'essentiel de vases en céramique, constitue, en l'absence de stratigraphie, le seul moyen de tenter de découvrir de quelles actions elles résultent. Si l'on examine l'ensemble du mobilier céramique recueilli dans les trois fosses, on constate que les productions de la fin de l'époque augustéenne ne sont pratiquement pas représentées alors que les premières sépultures sont mises en place dès cette période. Les vases, dont le début de production est antérieur à l'époque claudienne, sont peu nombreux et la majorité de

la céramique sigillée est datable entre 30-40 apr. J.-C. et le milieu du II^e s. Enfin, quelques rares éléments datent de la seconde moitié du II^e s. et la présence dans la fosse 241 d'un unique plat de type Hayes 50 en céramique sigillée Africaine C, dont l'arrivée à Lyon est postérieure au deuxième quart du III^e s., témoigne des dernières fréquentations de l'espace funéraire. La part la plus importante du mobilier est calée entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s., ce qui correspond à la période où l'utilisation de l'ensemble funéraire est la plus dense, avec de rares éléments antérieurs et postérieurs.

Les analyses fonctionnelle et quantitative démontrent que les fosses contenaient une majorité de vaisselle de table avec un répertoire typologique comparable à celui des structures funéraires. Le reste du répertoire céramique (céramique commune, cruches et céramiques culinaires, amphores et lampes) est également représenté. L'aspect même du mobilier apporte quelques informations importantes : la majorité des vases est brûlée et, comme on l'observe sur les dépôts primaires de vases, les traces de feu sont variables d'un tesson à l'autre. *A priori*, le cortège céramique et l'aspect des vases sont comparables d'un contexte à l'autre : « fosses dépotoirs » ou structures de crémation.

Si l'on admet que la plupart de ces vases ont joué un rôle lors des funérailles à l'étape de la crémation, les quantités importantes de céramiques recueillies dans les grandes « fosses dépotoirs » pourraient donc être significatives. Les travaux de J. Scheid, en particulier, ont mis en évidence la place des rituels lors des funérailles dans le monde romain et l'importance de leur exécution, notamment pour ce qui concerne le banquet réel ou symbolique (Scheid, 1984 et 2005 ; Lindsay, 1998, p. 72). En effet, lors de la crémation, un repas est servi au défunt sur le bûcher et, dans le même temps, les vivants participent à un repas qui, par opposition, est installé sur une table dressée à proximité du bûcher (Scheid, 2005, p. 174). Depuis quelques années, l'étude du mobilier des sépultures a conduit les chercheurs à considérer que les restes des dépôts primaires de vaisselle découverts parfois en quantité dans les tombes pouvaient être les reliefs du repas funéraire partagé plutôt que le seul mobilier du mort (Bel *et al.*, 2002, p. 111). De la même manière, la question du mobilier dit « résiduel » est apparue (Tranoy, 1995b, p. 726 ; Bel *et al.*, 2002, p. 106 ; Blaizot, Bonnet, 2007). En effet, comment expliquer la présence récurrente, associés aux dépôts primaires avérés, c'est-à-dire conservés au-delà de 30 % ou 40 %, de nombreux tessons très fragmentaires et souvent isolés ? Il est tentant de voir dans le mobilier des

fosses la part manquante des vases dits « résiduels ». En d'autres termes, lorsque la tombe contient un tesson isolé de marmite ou de vase en céramique sigillée, il faut bien évidemment que le reste, à savoir la majeure partie du vase, ait été rejeté ailleurs (Castella, 1987, p. 27). À la Favorite, les diverses structures contiennent généralement une grande part de mobilier représenté par un ou plusieurs tessons, équivalant parfois à des dizaines d'individus dans chacune d'entre elles. L'ensemble de ces vases représente donc une grande masse de mobilier rejeté en périphérie immédiate des structures (dans le cas de la Favorite) ou probablement sur le sol, à une certaine distance (pour la majorité des ensembles funéraires où on n'en recueille aucune trace). Ainsi, les grandes fosses constitueraient les zones de rejet aménagées à cet effet, peut-être lorsque l'espace se trouve saturé : pour cette raison, leurs dimensions sont largement supérieures à celles des autres structures funéraires, afin de contenir de grande quantité de mobilier. Le mobilier des grandes fosses, offrant les reliquats de la crémation, informe davantage sur cette première étape des funérailles que le mobilier des couches de résidus conservées dans les bûchers ou dans les structures secondaires. M. Polfer avait déjà ouvert cette piste lors de l'étude des céramiques extraites des aires de crémation de l'ensemble funéraire de Septfontaines-Deckt au Luxembourg : « [...] le résultat de l'analyse fonctionnelle confirme les dangers d'une interprétation trop poussée des seuls mobiliers des tombes ; les éléments trouvés dans les structures funéraires ne représentent qu'un échantillon très partiel de l'ensemble des objets utilisés au cours du processus funéraire, échantillon dont, *a priori*, rien ne nous garantit le caractère représentatif. » (Polfer, 2001, p. 138) ; en témoignent par exemple les différences observées sur nos sites dans les proportions de céramiques culinaires relevées dans les structures funéraires et dans les « fosses dépotaires ».

Si les vases des « fosses dépotaires » sont, outre ceux utilisés par les vivants, les rejets des crémations (nettoyage des bûchers individuels ou des aires de crémation collectives), on peut se demander selon quelles modalités ces vases ont été mis à l'écart. Le processus de sélection qui préside à la translation des restes dans la structure secondaire ou les divers remaniements qui affectent les bûchers laissent de côté une grande partie du mobilier passé au feu. Ces tâches sont peut-être en partie effectuées par l'équivalent d'un fossoyeur, et certainement pas de manière « soigneuse » ou « cérémonieuse » selon l'image trompeuse des cimetières occidentaux contemporains. Ainsi, de nos jours, en Asie, le transfert des résidus de crémation est fait par pelletées (Grévin, 2004, p. 47) et se rapproche sans doute du modèle

antique. Une fois le bûcher individuel ou l'aire de crémation collective désinvestis, il doit rester *in situ* de nombreux vestiges de mobilier, en particulier des vases comme sur l'aire de crémation de Septfontaines-Deckt (Polfer, 1996). Aussi, il est envisageable qu'une forme de gestion des déchets ait été mise en place pour éviter tout encombrement dans les espaces funéraires périurbains.

Simple structures de rejet ou dépôts organisés, des fosses de grandes dimensions, distinctes des sépultures et ayant livré du mobilier brûlé, de la faune et de rares restes humains, sont régulièrement attestées. À Lyon, dans l'ensemble funéraire de la rue du Chapeau-Rouge, une fosse de 4 m sur 3 m pour une épaisseur maximale de 0,40 m a livré des résidus charbonneux, des fragments de mobilier céramique et métallique brûlés ou non, et quelques fragments d'os humains brûlés. Un millier de tessons brûlés et non brûlés appartiennent pour un tiers à des céramiques fines, pour deux tiers à des céramiques communes avec des cruches et des céramiques culinaires (plats, marmites, pots) et quelques panses d'amphores. La particularité de cet ensemble est d'avoir fourni 128 fragments de céramique sigillée (41 fragments de bords), brûlés ou non brûlés, alors que cette vaisselle n'apparaît pas dans le mobilier placé sur les bûchers ; ce constat est à rapprocher des résultats obtenus à Septfontaines-Deckt, où les vases en céramique sigillée, vaisselle de table par excellence, sont nombreux sur l'aire de crémation et rares dans les résidus conservés dans les structures de dépôt (Polfer, 1993).

Le site du Sextant, rue du Commandant-Charcot, livre également une fosse de ce type. Celle-ci renferme 73 % de vaisselle en verre, alors que les bûchers n'en contiennent que 12 % seulement ; les proportions diffèrent dès lors que l'on examine les balsamiques, dont 88 % sont issus des bûchers contre 8 % qui proviennent de la fosse « dépotaire » (Robin, 2008, fig. 5, p. 68). Par ailleurs, l'auteur remarque, au sommet du comblement final des bûchers en fosse, une fréquence anormale de fragments se rapportant à des formes ouvertes en verre, plus rares dans la couche de crémation (*id.*, *ibid.*, p. 66). Ces observations démontrent une fois de plus que ces fosses ne contiennent pas seulement des vidanges d'aires de crémation, mais également la vaisselle utilisée par les participants aux funérailles.

Les fouilles de l'ensemble funéraire de Charavel, à Vienne, mentionnent un « dépotaire » fouillé sur 13 m² dans lequel plus de 2 000 tessons furent recueillis (Chapotat, 1978, p. 38-40). La céramique sigillée est très largement majoritaire, mais l'auteur signale également de nombreux tessons de céramique « commune et grossière » et d'am-

phores. À Avenches, Porte de l'Ouest, une vaste dépression dite « fosse-dépotoir », datée des II^e- III^e s., a été fouillée sur environ 30 m² (Castella *et al.*, 1998, p. 197). Elle contient de nombreux vases brûlés (485 en NMI), associés à des objets métalliques, de la tabletterie, de la faune et des os humains brûlés. La céramique se partage entre céramiques fines et céramiques communes ; la céramique culinaire est rare et les amphores comptent 18 individus, soit 4 % de l'ensemble du mobilier. Toujours à Avenches, mais à En Chaplix, au I^{er} s. de notre ère (Castella *et al.*, 2002), des fosses situées dans les limites d'enclos de monuments funéraires correspondent vraisemblablement à un véritable dépôt lié à une seule cérémonie et, comme dans le cas de la fosse précitée de la Boisse, la richesse du mobilier et la présence d'amphores à vin indiquent qu'il s'agit des reliefs de funérailles de type « aristocratique ». Enfin, de nombreuses publications décrivent des « couches noires » riches en déchets alimentaires (Lequoy, 1991, p. 232). Dans l'ensemble funéraire de Roanne, une couche effondrée dans une excavation profonde de 7 m livre 1 m³ de tessons de céramique (30 000 fragments) appartenant à des vases en majorité fragmentaires et souvent brûlés (Vaginay, 1987). Une grande majorité du mobilier concerne la vaisselle de table et la sigillée à elle seule représente jusqu'à 35 % du total des bords. Des « amas » de ce type sont également mentionnés dans le secteur funéraire de l'Oradou à Clermont-Ferrand (boulevard Lafayette) ; mais, s'agissant de fouilles anciennes, les informations sont très succinctes : « céramique calcinée, os d'animaux... ».

Ces différentes structures, qu'elles contiennent les vestiges d'un riche banquet funéraire (En Chaplix, La Boisse) et certifient par leur présence au sein même des enclos du bon accomplissement du rite, ou qu'il s'agisse de grandes fosses situées en périphérie des tombes et dans lesquelles ont été accumulés les vestiges de nombreuses cérémonies, pourraient être les précieux témoins des sacrifices-banquets se déroulant sur le lieu même de la crémation. Une partie de ce mobilier se rapporte vraisemblablement à la vaisselle utilisée par les participants, tandis que les récipients collectifs à proprement parler, les amphores, les rares mortiers et les céramiques culinaires, ont servi à apporter et à préparer

le banquet. Dans ce cadre là, il est envisageable que le rôle des céramiques culinaires ait consisté à la préparation ou plus simplement au réchauffage *in situ* des mets d'un repas ; en effet, de la même manière que de nos jours dans des banquets à l'extérieur du cadre domestique (locaux loués pour les mariages, fêtes...), un traiteur apporte les marmites et les plats à cuire dans lesquels les mets sont prêts à être réchauffés, les céramiques culinaires ont pu servir au transport jusqu'au lieu de crémation des mets préparés à la maison. À l'époque romaine, en Italie, des salles à manger et des cuisines installées dans des enclos funéraires sont attestées (Dunbabin, 2003), tandis que les fours à pain relevés en Rhône-Alpes (voir chapitre I, p. 66-67) indiquent que certaines préparations avaient lieu sur place.

Le fossé de la fin du II^e s., fouillé au Valladas, comblé d'ossements non brûlés de chevaux (86 % des restes) associés à quelques pièces de Chien, Bœuf et Porc et à un autel votif, semble relever d'une autre pratique (Bel *et al.*, 2002, p. 48-54). En effet, le Cheval et le Chien ne sont pas consommés à l'époque romaine (Arbogast *et al.*, 2002), tandis que la céramique est en très faible quantité (182 fragments). La composition de cette dernière est fidèle au cortège des dépôts primaires et les tessons ont été interprétés par les auteurs comme étant en situation résiduelle. Il s'agit sans doute ici d'une autre étape du rite funéraire qui, notons-le, semble exceptionnelle dans la mesure où les autres sites pris en compte dans les secteurs examinés ici n'ont pas livré de tels assemblages.

Souillée par son contact avec la sphère funéraire, la vaisselle ne peut plus faire partie de la vie quotidienne. Ainsi, l'enfouissement de l'appareil du banquet peut être dicté par un besoin de gestion des déchets, mais peut-être aussi par un code du rituel, dans la mesure où beaucoup de vases sont intentionnellement brisés et calcinés. On peut en effet suivre la proposition de M. Poux et J. Trescarte, selon laquelle les mutilations et l'enterrement des objets sacrifiés lors des rites culturels gaulois sont un moyen de les renvoyer, avec les reliefs du festin, à leur contexte spécifique (Poux, 2004, p. 278-279 ; Trescarte, 2007, p. 373-374). Ces structures traduiraient ainsi une forme de déposition, auquel cas le terme de « fosses dépotoirs » est inadapté.